

La revue des marchés: pages 20, 21 et 22

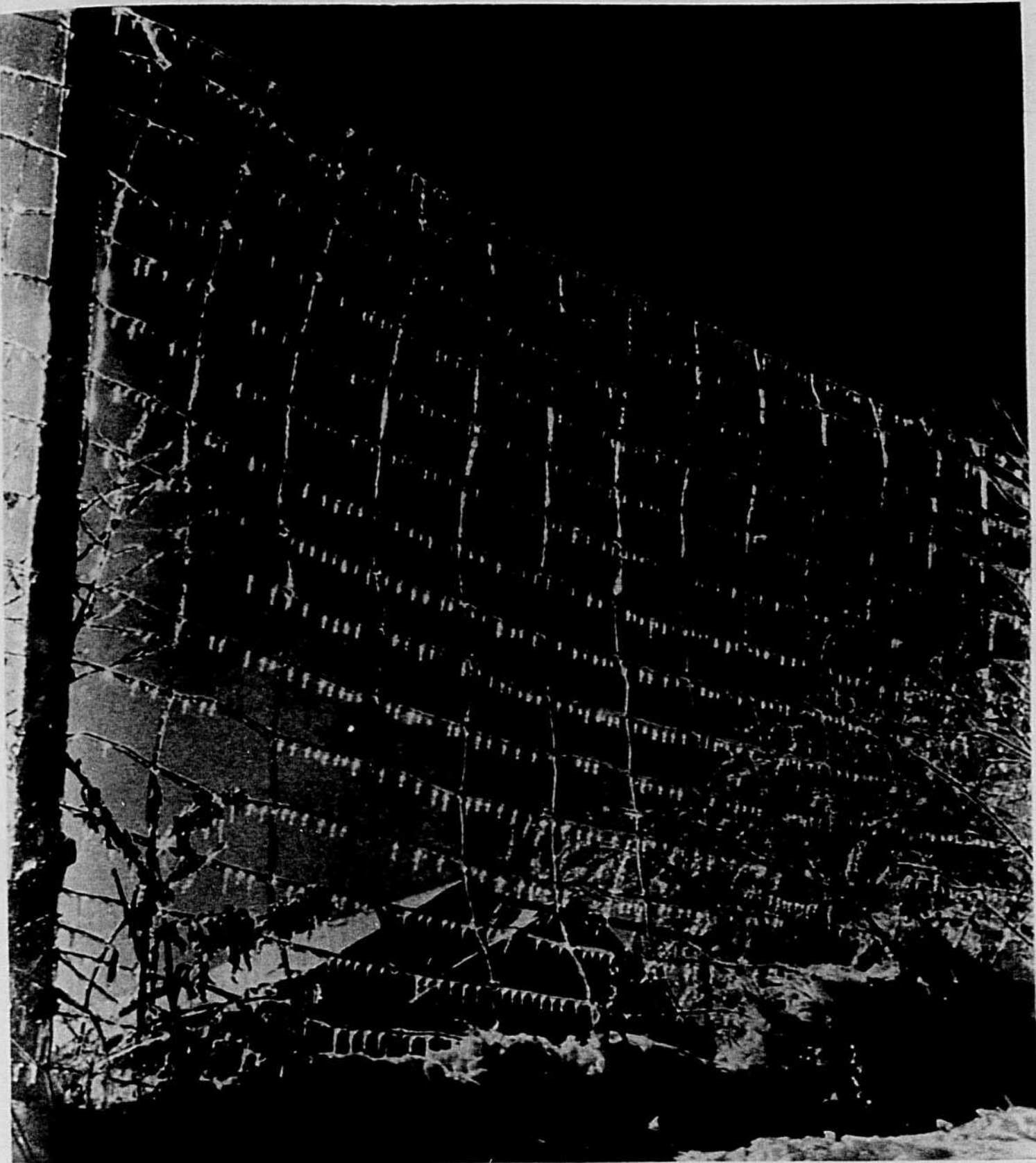
# la terre

LE SEUL HEBDOMADAIRE AGRICOLE

DE CHEZ N  
FRANCAIS D'AM

Vol. XXXV - No 40 - Montréal, le 2 janvier

1163 N-14986-2-2  
BIBLIOTHEQUE MUNIC  
1210 EST SHERBROOK  
MONTREAL 24 P.Q.



Bonne  
et  
heureuse  
année  
à tous!



Les cultivateurs, face à 1964...

## Des millionnaires qui crèvent de faim!

(à lire en page 3)

# ÉPANDÉUR DE MEILLEURE QUALITÉ

100 dents à déchiqueter... nouveau modèle de palette. Résultat ? Déchiquetage plus fin, plus grande superficie d'étendage. Des idées audacieuses de "New Idea".

Lorsque vous consultez les fermiers au sujet des épandeurs, voici brièvement ce qu'ils désirent. Un épandeur qui pourra déchiqueter plus fin, qui pourra étendre sur une plus grande superficie, et qui aura une longue durée. Ils exigent un épandeur qui pourra prendre de gros morceaux de fumier, même pressés dur, et ce à vive allure. Voyez maintenant pourquoi tant de fermiers, et ils sont de plus en plus nombreux, comptent sur "New Idea" pour résoudre leurs problèmes. **DECHIQUETAGE PLUS FIN:** Lorsque le cultivateur fait usage de l'épandeur "New Idea", avec ses 100 dents étagées en triple sur un cylindre supérieur à 4 barres, et un cylindre inférieur à 6 barres, il obtient un déchiquetage plus fin. Il se nettoie par lui-même, également. **PLUS GRANDE SUPERFICIE D'ETENDAGE:** Des palettes distributrices d'un nouveau modèle répandent le fumier d'une façon uniforme et contrôlée, dû au fait qu'elles sont plus fortes, plus

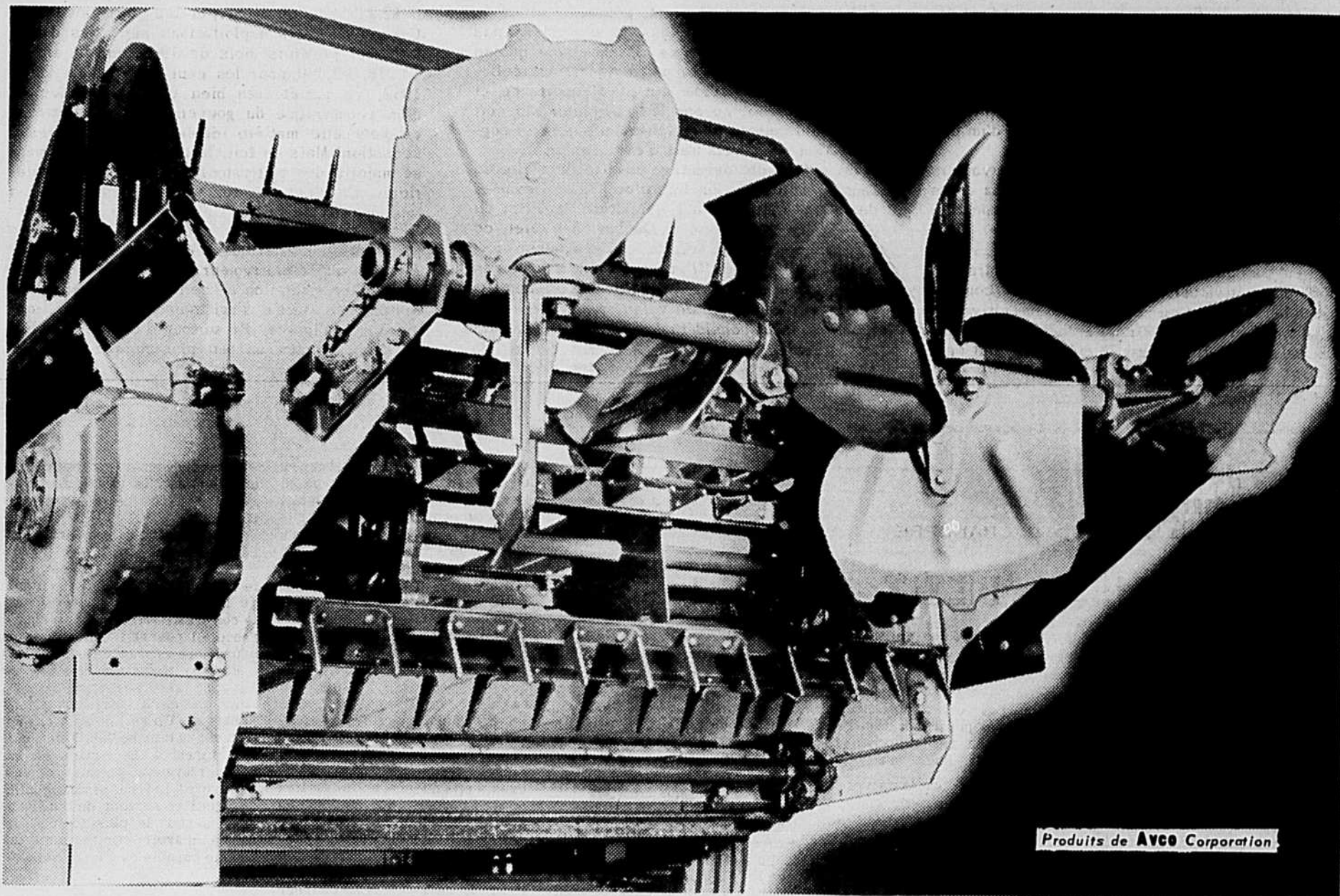
pesantes, y compris des dentures en godets. Elles recouvrent, découpent profondément, et distribuent sur une plus grande étendue. **PLUS LONGUE DUREE:** Vérifiez par vous-même, en parcourant cette liste partielle: Les côtés et le fond en bois, peints avec pistolet vaporisateur avec de la peinture chaude, évasements en acier de fort calibre. Dispositif d'encadrement soudé sur tous les modèles PTO. Rappelez vous que tous les épandeurs "New Idea" comportent une garantie écrite d'une année.

Plusieurs de nos idées audacieuses sont considérées comme chose établie, et nous croyons que ceci est très bien. Toutefois lorsque vous choisissez votre épandeur, n'allez pas croire que ces caractéristiques sont sur toutes les marques d'épandeurs. Loin de là. Voyez plutôt par vous même en visitant votre distributeur "New Idea", le plus rapproché.

LE SYMBOLE  
D'UN DISTRIBUTEUR  
RESPONSABLE et FIABLE

**NEW IDEA**

Nos idées modernes et audacieuses permettent une meilleure part de profits aux fermiers progressifs.

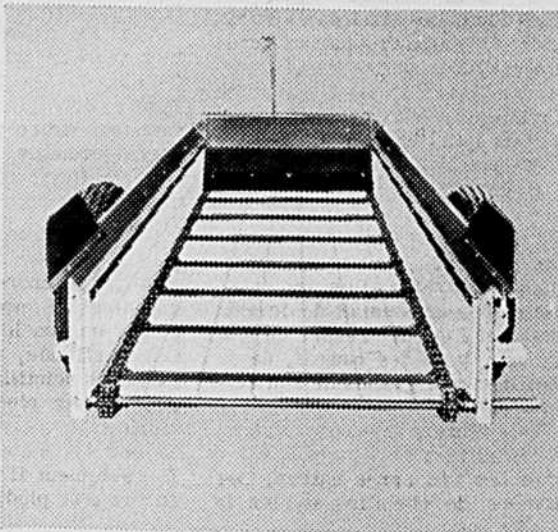
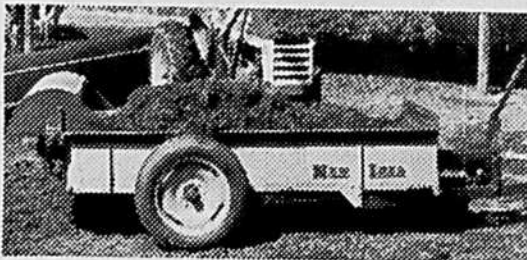
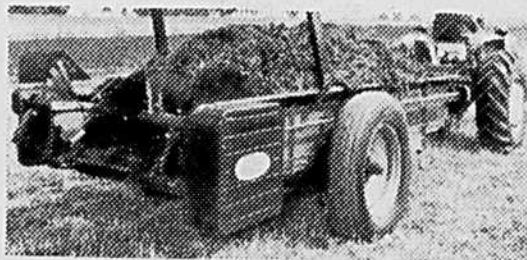
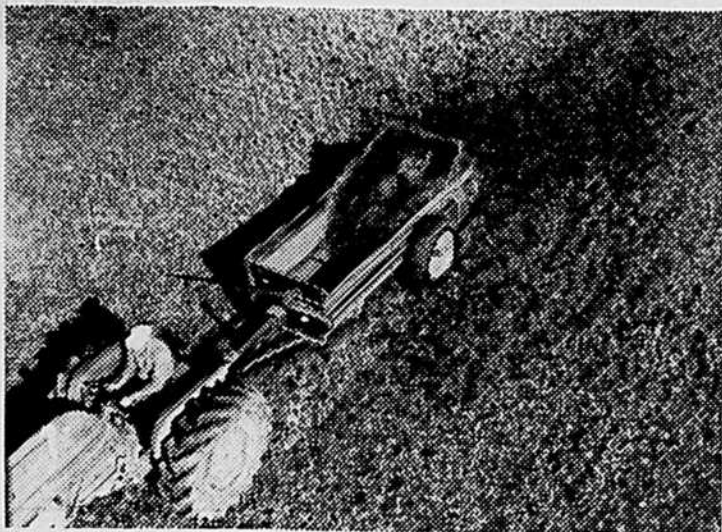


Produits de AVCO Corporation

**POUR ETENDRE A LA SURFACE OU POUR ETENDRE PLUS PROFONDEMENT.** Les épandeurs "New Idea" distribuent le fumier d'une façon régulière et uniforme afin de protéger les plantes fragiles, et de permettre une croissance rapide et uniforme. Si vous désirez un sol plus fertile, une plus grande économie dans l'opération de votre ferme, et un épandeur totalement meilleur, voyez immédiatement votre distributeur "New Idea"

**QUEL MODELE DESIREZ VOUS; QUEL GENRE DESIREZ VOUS?** Nous offrons la ligne la plus complète au monde y compris les épandeurs 125 et 155 boisseaux à Batteur Simple; les épandeurs 130 et 160 boisseaux; les modèles 125, 145 et 180 boisseaux Cylindre/Palette PTO; et les modèles 70, 75 (4 roues) et 95 boisseaux Cylindre/Palette actionné par le terrain,

**LONGUE DUREE.** Des planches de pin jaune fournissent les côtés et le fond de chaque boîte d'épandeur "New Idea". Ces planches sont traitées au "penta", ce qui les rend imperméables, et de plus elles sont peinturées avec pistolet vaporisateur, avec de la peinture chaude, afin d'assurer encore plus de protection.



# Des millionnaires qui crèvent de faim!

"Les revenus des cultivateurs ont augmenté de 4.6% au cours des neuf premiers mois de 1963". Voilà un titre, comme plusieurs autres du genre que l'on trouve dans les journaux, à ce temps-ci de l'année, ou que l'on entend à la radio ou à la télévision. A en croire les statistiques que le gouvernement fédéral publie, à la fin de chaque année, il faudrait en conclure que le sort du cultivateur ne cesse de s'améliorer. A tel point que si on ajoute toutes ces améliorations successives annoncées d'année en année, on serait porté à en déduire que le cultivateur canadien est devenu un richard, un privilégié sans pareil. De là à croire que le cultivateur n'est qu'un plaignard puisqu'il ne cesse de revendiquer ce qu'il considère comme son droit, il n'y a qu'un pas que le profane franchit vite. Ces fameuses statistiques de fin d'année du gouvernement fédéral ressemblent aux anciennes histoires du Père Noël auxquelles personne ne croit plus! Est-ce que le gouvernement d'Ottawa s'imaginait que la période des Fêtes est particulièrement propice pour les faire avaler à une certaine partie de la population?... Analysons donc d'un peu près ces chiffres soufflants.

Il est bien vrai que le revenu des cultivateurs du Canada a augmenté de près de 5% au cours des neuf premiers mois de 1963 par rapport à l'année précédente. Mais il faut tout d'abord préciser qu'il s'agit du revenu brut qui, en fait, ne veut pas dire grand-chose en ce qui a trait au sort du cultivateur. En effet, ce qui compte, c'est le revenu net ou ce qui reste au cultivateur à la fin d'une année. Or, il est établi que tous les frais que doit encourir le cultivateur ont également augmenté au cours de la même période. Nous ne possédons pas encore de statistiques à

ce sujet. Nous sommes donc obligés de nous baser sur les chiffres des années précédentes. Ainsi pour l'année 1962 même si le revenu agricole pour l'ensemble du Canada avait augmenté de 5.4% par rapport à 1961, le revenu net au Québec avait diminué de 11% ainsi que le démontre le dernier rapport annuel de l'UCC.

On est donc en droit de penser que si les proportions demeurent les mêmes, ce qui reste au cultivateur à la fin de l'année 1963 pour vivre et faire vivre sa famille est encore moins que ce qui lui restait à la fin de 1962. On devrait plutôt dire qu'il lui en manque encore plus à la fin de 1963 qu'il ne lui en manquait à la fin de 1962! Dans les circonstances, les chiffres sur le revenu brut global de l'agriculture pour tout le Canada que vient de rendre publics le gouvernement d'Ottawa, avec grand éclat, prennent allure de fausse représentation. Nous ne contestons pas les chiffres publiés; mais ils ne disent qu'une partie de l'histoire, la partie la moins réelle. Pourquoi leur accorder autant d'importance et surtout pourquoi ne pas les compléter par certaines indications plus claires au sujet de l'augmentation des divers frais d'exploitation?...

On est encore davantage justifié de parler de fausse représentation lorsqu'on limite l'examen de ces statistiques à l'agriculture de l'Est du pays et en particulier du Québec. En effet, ce qui permet de rapporter des chiffres aussi optimistes, c'est que "l'augmentation résulte, en bonne partie, des ventes de blé, de céréales secondaires, de viande de volailles ainsi que des avances plus considérables que de coutume sur les céréales entreposées dans les fermes de l'Ouest" ainsi que l'indiquent les documents officiels. Comme il s'agit là de récoltes prove-

nant principalement des provinces des Prairies, le portrait de l'état de l'agriculture dans l'Est du pays s'en trouve détérioré d'autant.

Il est vrai que les sources officielles d'information indiquent qu'on n'a "pas tenu compte des frais encourus par les cultivateurs afin de produire les denrées qu'ils ont vendues", "qu'il s'agit donc d'un revenu brut". Mais de telles mentions glissées en passant à travers un long texte et des chiffres apparemment fort éloquentes, subissent le sort qu'on connaît, c'est-à-dire qu'elles sont à toutes fins pratiques ignorées et qu'on crée tout simplement l'impression dans le grand public que la situation du cultivateur ne cesse de s'améliorer puisque les revenus de l'agriculture augmentent d'année en année!

\$2,319,400,000 tirés par les cultivateurs du Canada de leurs exploitations agricoles durant les neuf premiers mois de 1963, en regard de \$2,218,100,000 pour les neuf premiers mois de 1962, ça paraît très bien comme introduction d'un communiqué du gouvernement d'Ottawa et ce peut être matière idéale pour des titres à sensation! Mais en fait, la situation de l'immense majorité des cultivateurs ne cesse de se détériorer. Ce n'est pas aux cultivateurs, resserrés toujours davantage par l'état prix de vente-coût de revient que l'on fera accroire même avec les plus belles statistiques, qu'ils s'enrichissent! A moins que le cultivateur ne soit un millionnaire selon l'interprétation de certains jongleurs avec les chiffres, mais il s'agit sûrement d'un millionnaire qui crève de faim, un peu plus chaque jour!

Paul-Henri LAVOIE.

## la terre des champs

PAR D. E. GRANDPRÉ

### "POUSSE, PETIT ARBRE!"

C'est le temps de l'année où l'arbre de Noël occupe une place d'honneur dans la plupart des foyers. Qu'on l'appelle sapin, épinette ou pin, il fait la joie des petits, même des grands, et passera tout le temps des Fêtes bien au chaud. Il convient semble-t-il, de rendre hommage à ce symbole des Fêtes en racontant l'histoire un peu mouvementée d'un jeune sapin qui, dès sa naissance, avait rêvé de belles étoiles argentées et de décors lumineux dans un foyer peuplé de joyeux enfants.

Ce petit conte, d'une lecture à la fois utile et agréable, est reproduit à peu près intégralement d'une brochure fort intéressante "L'arbre et la forêt", publiée par le ministère fédéral des Forêts. (En vente chez l'imprimeur de la Reine, à Ottawa, au prix de 50 cents l'exemplaire).

Il y avait une fois un petit sapin, blotti au fond de la forêt, sous la vaste frondaison de sa mère. Tout autour de lui poussaient d'autres sapins qui lui parlaient à voix basse pendant que lui jetait un coup d'oeil furtif à travers l'épais feuillage.

Il était fier de regarder les petits oiseaux picorer à ses pieds, les rayons d'un soleil diffus danser à travers son feuillage et alumer des étincelles ici et là. Mais il se consumait de devenir grand et fier, de dresser un jour sa tête vers les nuages, de se mesurer aux grands de son voisinage.

Puis vint une année de malheur. Un fléau terrible frappe les arbres les uns après autres. Des armées de chenilles sement la

dévastation parmi les sapins. La mère du petit arbre voit tomber ses aiguilles une à une et semble sur le point de mourir. Le jeune sapin frémit d'horreur à la vue de ces branches dépouillées de leurs ornements.

Lui finirait par survivre au désastre, semblait-il, mais sa mère et quelques-uns de ses vieux amis avaient déjà péri ou étaient en train de périr. Pour bien les remplacer, il savait qu'il lui fallait pousser droit et fort.

Les oiseaux nichaient et chantaient dans ses branches. L'hiver, la neige le recouvrait de cristaux blancs pendant que le soleil réchauffait ses aiguilles vertes. Il continuait de pousser jusqu'à ce qu'un jour sa tête était aussi haute que celle du garde-forestier qui lui rendit visite.

"Tu as grandi malgré tout, mon petit..." lui dit-il avec affection. "Si tu pouvais grandir encore d'un pied, tu ferais un bien bel arbre de Noël!" Et le garde-forestier de retourner dans sa tour au haut de la montagne.

A partir de ce moment, le petit arbre se prit à rêver de devenir un arbre de Noël. Plus que tout au monde, il désirait qu'un jour on le coiffe d'une étoile brillante, qu'on l'orne de lumières scintillantes, qu'on dépose à ses pieds beaucoup de cadeaux et que de petits enfants battent des mains autour de lui. Si seulement il pouvait grandir encore d'un pied!

Un jour il vit arriver dans la forêt des hommes armés de haches et les regarda avec crainte. Ils examinèrent les arbres, en marquèrent quelques-uns et passèrent en lui jetant un simple regard. Il avait frémi à la pensée d'être coupé et expédié à l'usine... comme tous les autres. En le regardant, les hommes avaient semblé lui dire: "Pousse, petit arbre, pousse encore!"

Et le jeune sapin continuait de croître. Un jour qu'il somnolait sous le soleil de midi, il sentit une odeur étrange. Odeur sèche et âcre! Presqu'au même moment, il vit un nuage s'abattre au-dessus de lui, enveloppant graduellement ses branches inférieures et cachant les autres arbres. Il sentit dans tout son être la chaleur terrible de la forêt en feu... se souvenant des chasseurs imprudents qui, la veille, avaient campé sur l'arête de la montagne. Il secoua ses branches dans un effort pour se débarrasser de la fumée suffocante mais elle continua de le cerner de plus près.

Où est mon ami, le garde-forestier, se demandait-il, tentant de tourner son regard vers le haut de la montagne?

Peu après, il entendit un bruit de haches, puis le sifflement de l'eau au contact du bois enflammé. Des hommes ouvrirent alors un large sentier; des avions à incendie vidèrent leurs réservoirs d'eau. Bientôt le petit arbre put respirer de nouveau.

Il entendit la voix de son ami, le garde-forestier, lui dire: "Tu l'as échappé belle, petit arbre",

dit-il; tu vois à quels dangers des hommes imprudents peuvent t'exposer, toi et tes semblables... Tu es un peu blessé, un peu brûlé ici et là, mais tu peux encore devenir un arbre de Noël, pourvu que tu pousses encore un peu".

Plus que jamais auparavant, le petit sapin tenta de refaire ses branches avariées et s'efforça de pousser haut et droit.

Cet hiver-là fut très rigoureux. D'abord une couche épaisse de neige tomba. Puis vint un terrible verglas qui fit ployer les branches, même les plus fortes, jusqu'au sol, cassa les reins des jeunes gaulis et écima plusieurs grands pins. Tous les arbres gémissaient et s'affaissaient sous le poids écrasant de la glace.

Le petit sapin ne fut pas épargné, lui de là! Ployant lui aussi sous le fardeau de la neige et de l'eau, il fut forcé de se courber jusqu'au sol, où ses branches devinrent captives dans la glace. Le froid le pénétra jusqu'au coeur pendant que la glace l'immobilisait.

Enfin le soleil finit par réapparaître. Ses chauds rayons eurent vite raison du verglas. Libéré, le petit arbre releva la tête... lentement... Mais pour constater, avec quelle douleur, qu'il était quasi dépouillé sur tout un côté. Les plus belles de ses branches étaient restées prisonnières dans la froide glace.

Quelle cruelle épreuve, pour lui qui songeait à la prochaine fête de Noël et aux réunions de famille du Jour de l'An! Qui voudrait maintenant de lui comme arbre décoratif pour les Fêtes? Et des larmes de résine coulèrent en filets cristallins le long de sa frêle écorce.

Quelques semaines passèrent. Or, juste avant la Noël, cette année-là, triste et un peu solitaire, il entendit des voix d'enfants. Il aperçut en même temps le visage du garde-forestier en compagnie de sa fille et de son jeune fils.

"Que pensez-vous de celui-ci", demanda le garde en s'arrêtant près du petit sapin mutilé?

"Mais il est à moitié ébranché" répliqua le garçon.

"Nous pourrions le placer dans le coin, le côté mutilé au mur, dit la jeune fille. Voyez comme le côté resté intact a belle apparence! Il pourrait nous faire un magnifique arbre de Noël".

Et le petit sapin devint le plus bel arbre des Fêtes que les enfants du garde-forestier aient jamais eu. On s'amusa, on chanta et dansa autour de lui. Tous ceux qui vinrent à la maison dirent qu'ils n'avaient jamais vu plus bel arbre! Lui se sentait gonflé d'orgueil et surtout de bonheur. Il se sentait le plus fortuné du monde d'avoir comme ami un homme capable de garder son secret.

**la Terre**  
Propriété de L'UCC - Fondée en 1929

515, avenue Viger, Montréal  
Tél. 288-4285  
"Le seul hebdomadaire agricole français d'Amérique"

DIRECTEUR:  
Paul-Henri Lavoie, B.S.A.  
CHEF DE LA REDACTION:  
Jacques Laliberté

Membre de  
l'"Audit Bureau of Circulation"

Composition/Montage  
LITHOGRAPHIE  
RIVE SUD

Imprimé par  
LES PRESSES  
LITHOGRAPHIQUES  
DE QUEBEC INC.

Publié le mercredi de  
chaque semaine

Abonnement:  
1 an, \$1 - 3 ans, \$2 - 5 ans, \$3

Le Ministère des Postes,  
à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

# LA GESTION AGRICOLE et son organisation

par Maurice Carel, professeur à la Faculté d'Agriculture de l'université Laval



## 6 LA FICHE D'EXPLOITATION

Nous avons vu que les critères étaient des mesures faites dans une exploitation agricole en vue d'en mieux préciser les ressources disponibles et l'utilisation qu'on en fait aux points de vue techniques et économiques. Le fait que tout n'est pas facilement mesurable ne doit pas nous décourager de toute mesure. Au contraire, puisqu'il y a des difficultés, il faut accorder toute son attention à ce travail d'observation et commencer par mesurer déjà les éléments les plus facilement mesurables.

### LES ÉLÉMENTS À OBSERVER

La première partie de ce cours traite justement des principaux éléments qu'il s'agit d'observer. Ils sont, en gros, de deux sortes:

1) des éléments techniques dans lesquels les prix n'interviennent pas. Ils ne sont donc pas mesurés en dollars mais en unités diverses.

2) des éléments économiques qui mesurés en dollars, donnent un coût aux techniques utilisées et une valeur aux produits obtenus. Si rien ne change dans l'organisation de l'exploitation - donc, si les éléments techniques restent les mêmes - mais qu'à l'extérieur les prix sont modifiés, alors les éléments économiques de l'exploitation sont aussi modifiés. Ce qui veut dire - on l'oublie si facilement - que la valeur des techniques a changé.

Ainsi, les solutions valables pour l'amélioration du revenu dans une exploitation ne peuvent résulter de l'étude des seuls éléments techniques. Il faut pour aboutir à quelque chose de réellement utile (au point de vue revenu toujours) COMPARER les éléments techniques et les éléments économiques. Et cette com-

paraison doit être faite avec bon sens. Il faut se demander en particulier si les éléments techniques que l'on prend comme bases correspondent à des moyennes valables pour l'exploitation. C'est le cas des rendements par exemple. Il faut se demander aussi dans quelle mesure les éléments économiques correspondent à une situation normale du point de vue prix. Et on ne pourra prendre une sage décision qu'en tenant compte d'une prévision non optimiste des prix.

### COMMENT RASSEMBLER CES ÉLÉMENTS

Il est possible, une fois l'an, de récapituler tout ce qui s'est passé dans une exploitation. Ce qu'on gagne en rapidité, on le perd en précision. Toutefois, seule une personne entraînée peut accomplir ce travail pour qu'il ait quelque chance de devenir utile. En effet, il faut effectuer toute une série de calculs pour vérifier la cohérence, la validité des données. Cette méthode est appelée "enquête de gestion". Elle a souvent pour but de combler un vide grave dans la connaissance que l'on a des faits techniques et économiques REELS. C'est une méthode de défrichage qui sans demander trop de temps au cultivateur a l'immense avantage de l'intéresser à des méthodes de calcul et d'introduire chez lui le langage des critères.

Si le cultivateur tient une comptabilité appropriée, c'est évidemment plus facile de rassembler en fin d'année un grand nombre des éléments dont on a parlé jusqu'à maintenant. Toutefois, la comptabilité ne suffit pas, du moins la comptabilité telle que peut la tenir normalement

un cultivateur. En effet, bien des éléments nécessaires n'apparaissent pas dans une comptabilité, comme par exemple les capacités de production et de logement, les rendements, les quantités de travail et en général de nombreux éléments techniques. Or, si on ne possède que des éléments techniques, cela n'est guère utile puisqu'on ne sait pas dans quelle mesure l'organisation technique est économiquement intéressante. Et si on n'a que des données comptables, cela est insuffisant puisqu'on ne peut trouver pourquoi on gagne ou on perd de l'argent, (sauf dans le cas d'une comptabilité réellement analytique, c'est-à-dire à coûts de production).

Au total, tout ceci veut dire qu'en plus de tenir une comptabilité convenable, le cultivateur doit enregistrer un certain nombre d'éléments techniques. Il lui est d'ailleurs facile de noter ces renseignements sur des pages spéciales de son cahier de comptabilité.

### LA FICHE D'EXPLOITATION

Vouloir mieux connaître son entreprise est bien. Tenir un carnet d'exploitation et une comptabilité est mieux. Mais tout cela reste insuffisant et d'une certaine manière inutile. Pourquoi? Parce qu'il faut prendre les moyens de tirer avantage de ce travail supplémentaire qu'on s'impose. Et on néglige souvent cette dernière étape de l'observation, en réalité le but même de celle-ci: rassembler de façon commode sous forme de tableaux les principales informations recueillies sur l'exploitation, calculer plusieurs critères indispensables. Avoir devant les yeux une représentation, certes bien simpli-

fiée mais suggestive de son exploitation, c'est faciliter la tâche essentielle du cultivateur et du conseiller de gestion: la recherche des possibilités d'amélioration.

Cette représentation simplifiée de l'exploitation, nous l'appelons FICHE D'EXPLOITATION. Elle résume l'observation donc aussi bien une enquête de gestion que la comptabilité et le carnet de notes du cultivateur. A titre d'illustration, nous donnons ci-dessous un extrait d'une fiche d'exploitation. Nous choisissons (x) une exploitation mal gérée et invitons le lecteur à en repérer les déficiences.

### QUESTIONS

1. Qu'est-ce qu'une fiche d'exploitation?
2. L'exploitation décrite en partie ci-dessus est-elle suffisamment mécanisée?
3. En consultant la fiche d'exploitation ci-dessus:
  - a) peut-on dire que les engrais chimiques sont une charge importante?
  - b) le rendement en livres de lait par homme vous semble-t-il élevé?
  - c) relevez-vous au moins une déficience dans la production du porc?
  - d) trouvez-vous normales les dépenses de moulées?
  - e) La valeur de la production totale par acres et de \$34; à combien s'élève la valeur totale des achats de moulées par acre?
  - f) si d'autres cultivateurs de la même ressources réussissent mieux, comment ce cultivateur pourrait-il s'y prendre pour essayer d'améliorer son revenu?

(x) Cette fiche est tirée des premiers résultats d'une enquête de gestion en cours à la Faculté d'Agriculture.

### FICHE D'EXPLOITATION (résumé) Exercice du 1er mai 1962 au 30 avril 1963. Monsieur E. Sancrayon à Savapabien

#### STRUCTURE DE L'EXPLOITATION

|  |  |
|--|--|
| <b>RESSOURCES DE BASE</b>                                  |  |
| Superficie défrichée: (terre franche, moyennement fertile, | S.D. = 114 acres                         |
| Travail total utilisé: (3500 h.)                           | U.T.H. = 1,3 homme                       |
| Capitalisation totale:                                     | A.B. = \$22,800                          |
| <b>REPARTITION DE LA SUPERFICIE DEFRICHÉE</b>              |  |
| Céréales:  | 24 acres ou 21 %                         |
| Foin:  | 44 acres ou 39 %                         |
| Autres cultures fourragères                                | 13 acres ou 11 %                         |
| Pâturages:   | 30 acres ou 26 %                         |
| Cour de ferme et chemin                                    | 3 acres ou 3 %                           |
| Total  | 114 acres ou 100 %                       |
| <b>REPARTITION DU TRAVAIL</b>                              |  |
| Travail de l'exploitant                                    | 2700 heures ou 77 %                      |
| Travail de la famille                                      | 800 heures ou 23 %                       |
| Travail des engagés  | 0 0                                      |
| Total  | 3500 heures ou 100 %                     |
| <b>REPARTITION DU CAPITAL</b>                              |  |
| Terres   | 5,300 ou 23 %                            |
| Bâtiments agricoles  | 5,000 ou 22 %                            |
| Matériel agricole  | 6,100 ou 28 %                            |
| Animaux  | 6,000 ou 27 %                            |
| Disponibilités   | 0 0                                      |
| Total  | 22,400 ou 100 %                          |
| Dettes agricoles   | 7,300 ou 32 % de 22,400                  |
| Actif net (capital qui appartient à M. E.S.)               | 15,100 ou 68 % de 22,400                 |
| <b>QUELQUES CRITÈRES DE STRUCTURE</b>                      |  |
| Capitalisation par acre:                                   | 197                                      |
| Nombre d'acres par U.T.H.:                                 | 88 acres                                 |
| Endettement par acre:                                      | 63                                       |
| Capacité de l'étable:                                      | 20 vaches, 1 taureau, 5 élèves par année |
| Capacité de la porcherie:                                  | 6 truies avec portée                     |

#### FONCTIONNEMENT DE L'EXPLOITATION

|  |                    |
|--|--------------------|
| <b>REPARTITION DES UNITÉS ANIMALES</b>   |                    |
| Vaches laitières:  | 17,1 U.A. ou 50 %  |
| Autres bovins:   | 10,6 U.A. ou 31 %  |
| Porcs:   | 4,8 U.A. ou 14 %   |
| Divers:  | 1,9 U.A. ou 5 %    |
| Total  | 34,4 U.A. ou 100 % |
| <b>QUELQUES CRITÈRES DE FONCTIONNEMENT</b>   |                    |
| Dépenses d'engrais et d'amendements calcaires par acre:                                    | \$0,80 par acre    |
| Dépenses fixes et variables pour le matériel en pourcentage de la valeur de la production: | 24 %               |
| Dépenses d'aliments par \$100 de valeur de production animale:                             | \$42               |

|  |           |
|--|-----------|
| Surface fourragère de base par unité animale de chevaux, bovins (et ovins):    | 3,4 acres |
| Surface défrichée par U.A.:  | 3,5 acres |
| Quantité d'unités nutritives produites sur la consommation totale des animaux: | 83 %      |
| Prix moyen obtenu par 100 lb de lait:  | \$2,75    |
| Nombre de vaches   | 15,5      |
| Nombre de truies   | 4,5       |

#### RÉSULTATS TECHNIQUES

|  |          |
|--|----------|
| Rendements des grains à l'acre                 | 1250 lb  |
| Rendement du foin à l'acre                     | 1,5 T    |
| Rendement de lait par vache                    | 5800 lb  |
| Nombre de porcelets sevrés par truie par année | 9        |
| Nombre de livres de lait produites par homme   | 69000 lb |

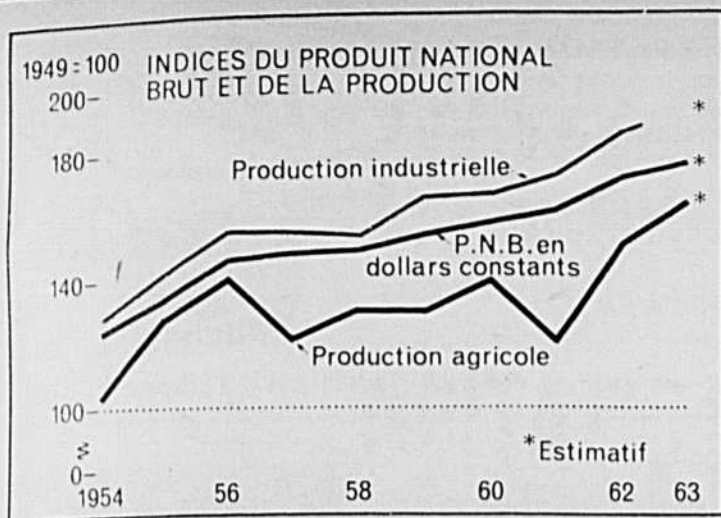
#### RÉSULTATS ÉCONOMIQUES

|                     |                  |
|---------------------|------------------|
| <b>PRODUIT BRUT</b> |                  |
| Lait                | \$2,140 ou 45 %  |
| Bovins              | \$ 910 ou 19 %   |
| Porcs               | \$1,260 ou 26 %  |
| Divers              | \$ 460 ou 10 %   |
| Total               | \$4,770 ou 100 % |

|   |                   |
|---|-------------------|
| <b>CHARGES MONÉTAIRES</b>                             |                   |
| Engrais et amendements                                | \$ 90 ou 2,3 %    |
| Aliments pour animaux                                 | \$1,830 ou 48,0 % |
| Carburants, huiles, graisses                          | \$ 190 ou 5,0 %   |
| Divers  | \$ 60 ou 1,6 %    |
| Entretien et réparations du matériel et des bâtiments | \$ 130 ou 3,4 %   |
| Intérêt payé sur dettes                               | \$ 210 ou 6,0 %   |
| Amortissement des bâtiments                           | \$ 250 ou 6,4 %   |
| Amortissement du matériel                             | \$ 750 ou 19,2 %  |
| Taxes et frais généraux                               | \$ 310 ou 8,1 %   |
| Total   | \$3,820 ou 100 %  |

|   |        |
|---|--------|
| <b>QUELQUES CRITÈRES DE RÉSULTATS ÉCONOMIQUES</b>                               |        |
| Produit brut par acre   | \$34   |
| Produit brut par homme  | \$3670 |
| Productivité du capital (valeur de production pour un dollar de capitalisation) | 0,20   |
| Revenu agricole familial en pourcentage du produit brut                         | 20 %   |
| <b>CRITÈRES D'OBJECTIF</b>  |        |
| Revenu agricole familial  | \$960  |
| Revenu du travail   | \$200  |

# SITUATION AGRICOLE A LA FIN DE 1963



Les ventes considérables de blé ont porté le revenu comptant de l'agriculture à un sommet en 1963, c'est-à-dire à 3,2 milliards de dollars. On s'attend à une encaisse encore plus considérable en 1964. Le revenu comptant comprend les ventes de denrées agricoles ainsi que les versements spéciaux sur les céréales et les paiements d'appoint sur les autres produits.

milliard de dollars, tel que signalé au début.

7) REVENU NET: l'augmentation globale des inventaires de céréales et de bétail, ajoutés au revenu net plus élevé des opérations agricoles, a plus que compensé la hausse des frais d'exploitation et de dépréciation. Ainsi calculé, le total du revenu net agricole au pays est de 1,7

Lorsque tous les chiffres du revenu agricole auront été compilés et répartis par province, il ne fait pas de doute que les principaux bénéficiaires des majorations de revenus en 1963 seront les cultivateurs de l'ouest, dont la population et les ventes de grains n'ont cessé de s'accroître depuis le commencement de 1963.

Pour ce qui est du revenu net, critère beaucoup plus juste de la situation agricole, on estime le total à 1,7 milliard de dollars en 1963 comparativement à 1,6 milliard l'an dernier.

Voici en bref de quelle façon les rapports du gouvernement présentés à la Conférence estiment l'état de l'agriculture canadienne à la fin de cette année.

1) PRODUCTION: le volume globale de la production agricole a été cette année supérieur de 8% à celui de l'année record 1962. Ce gain est surtout attribuable à la magnifique récolte de blé, va sans dire. Aussi à des moissons plus élevées d'orge, de maïs et d'autres grains. La production laitière s'est maintenue et l'augmentation des ventes de boeuf a contrebalancé la diminution des ventes de porcs. De même, production des oeufs à la baisse mais augmentation de celle de la viande de volaille. Hausse de la production des pommes pendant que celle des pommes de terre ne fut réduite que très peu.

2) INVENTAIRES: une forte partie de l'abondante récolte de céréales se traduira par une hausse d'inventaire en fin de cette année et ne sera monnayée qu'en 1964. Le nombre des bestiaux sur les fermes est également plus élevé à la fin de cette année.

3) MAIN-D'OEUVRE: la réduction des effectifs de main-d'oeuvre agricole s'est poursuivie en 1963. Durant les neuf premiers mois de cette année, l'embauchage dans les fermes, y compris les exploitants, a baissé de 18,000 personnes pour tomber à 649,000 au total.

4) REVENU COMPTANT: tel que signalé au début, ce genre de revenu a atteint le sommet de \$3,2 milliards de dollars. Principaux facteurs de hausse: livraisons plus fortes de blé et de grains de provende; une certaine hausse des revenus découlant de la vente des bestiaux et des produits animaux, surtout des produits avicoles; légère amélioration des prix reçus pour les produits laitiers; versements supplémentaires aux producteurs de céréales des Prairies.

5) DEPENSES: en 1963, nouvelle hausse des dépenses d'exploitation et des frais de dépréciation à la ferme. Les prix des marchandises, articles et des différents services utilisés par les cultivateurs ont aussi continué de monter.

6) CREDIT AGRICOLE: les prêts approuvés par la Société (fédérale) du crédit agricole, durant les six premiers mois de l'année budgétaire 1963-64, se sont élevés à 71 millions de dollars, soit une hausse de 26% sur la période correspondante de l'année antérieure. On a noté un accroissement des prêts dans toutes les régions canadiennes. Proportionnellement, c'est le Québec qui a obtenu la plus forte augmentation des prêts (78%) et l'Alberta la plus petite (16%). La moyenne nationale des prêts approuvés jusqu'à septembre cette année: \$12,279.

## Québec établirait une raffinerie de betterave à sucre à Joliette ?

## Bonis de \$1.50 pour la récolte de '62 et de \$3 pour celle de '63

Selon des informations publiées dans les journaux de fin de semaine, le gouvernement établirait une deuxième raffinerie de sucre dans la province, soit à Joliette. On sait qu'il n'y a qu'une raffinerie du genre dans le Québec, elle est située à St-Hilaire.

D'après les experts, des terres de la région de Joliette sont excellentes pour la production de la betterave à sucre. Plusieurs de cette partie de la province transportent présentement leurs betteraves à la raffinerie de St-Hilaire.

Ce projet a été mis de l'avant, semble-t-il, lorsque le ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, M. Alcide Courcy, a annoncé l'octroi de bonis de \$1,50 la tonne pour la récolte de betteraves de 1962 et de \$3 pour celle de 1963. M. Courcy est également président de la Corporation de la raffinerie de sucre de Québec.

Cette mesure représente un déboursé total de \$558,800.

Le boni de \$220,678 sur les 147,119 tonnes de betteraves de 1962 sera payé à la fin de janvier 1964. Celui de \$338,000 sur les 112,700 tonnes de 1963 présentement traitées à l'usine sera payé en deux versements égaux, à des dates qui seront déterminées plus tard.

La mauvaise température qui a sévi lors de la récolte des betteraves de 1962 a eu pour effet de rendre leur conservation difficile et, par le fait même, de réduire la teneur en sucre. Elle était de 14,03% en 1962 tandis que la récolte de 1963 a donné 15,25%.

Si cette nouvelle peut paraître encourageante à bon nombre de producteurs, elle ne répond pas totalement aux demandes de l'UCC contenues dans un mémoire soumis récemment à la corporation de la raffinerie de sucre de Québec. On ne tient pas compte, en établissant ces bonis, du prix du sucre qui, en moins d'un an, n'a cessé d'accuser des augmentations considérables. Le mémoire signale même, entre autre que les producteurs de l'Ontario et de l'Alberta sont justement payés d'après le rendement et le prix de vente moyen du sucre. Voici donc les demandes de la Fédération de l'UCC de St-Hyacinthe, demandes qui ont été endossées par la Confédération de l'UCC.

"...Nous demandons que les producteurs reçoivent pour chaque tonne de betteraves qu'ils vendent ou ont vendu dans le cas de 1962, un prix équivalent au prix moyen de deux sacs de sucre (200 livres) pour la production concernée. Nous ne demandons pas

davantage car nous savons qu'une saine administration de la Raffinerie de St-Hilaire ne doit pas prévoir comme prix de la tonne de betteraves un prix supérieur au moyen de deux sacs de sucre. Les cultivateurs seraient certainement satisfaits de recevoir un tel prix."

"Si arrivait que cette solution suggérée soit difficile d'application, nous nous permettons de demander à MM. les membres de la Corporation d'établir une ristourne de \$2,00 la tonne pour la production 1962 et de payer un prix d'au moins \$20,00 la tonne pour la production 1963. Nous croyons ces chiffres justifiés par les deux facteurs énoncés plus haut: mauvais rendement et prix élevé du sucre..." Le mémoire établit d'ailleurs qu'un tel prix ne couvrirait que les frais moyens de production.

Pour la section de Montréal

## Nouveau président à la Société de médecine vétérinaire

La Société de Médecine vétérinaire de la province de Québec (Section de Montréal) a tenu sa réunion au Cercle universitaire de Montréal, sous la présidence du Dr Jacques Saint-Georges. Deux conférenciers étaient à l'ordre du jour:

le Dr Léo Gilles Mathieu, M. V., Ph. D., professeur à l'École de Médecine vétérinaire qui avait choisi de parler de la nature et des fonctions des enzymes avec applications pratiques dans le diagnostic et le traitement de diverses maladies et le Dr Maurice Payette, M. V., du Service de l'Hygiène vétérinaire du Ministère fédéral de l'Agriculture, qui traita du rôle joué par le médecin vétérinaire engagé dans l'inspection des viandes de volailles.

Au terme de la réunion, les sociétaires ont élu l'Exécutif pour l'année 1963-64.

Président: Dr René Troalen, M. V., de Montréal; 1er Vice-président: Dr Léon Lanoux, M. V., de St-Lambert; 2e Vice-président: Dr Gaston Boulay, M. V., de Montréal; Secrétaire-trésorier: Dr Gilles Lussier, M. V., de Montréal; Censeurs: Drs Gilles Jasmin, M. V., de Lachine et Raymond Racicot, M. V., de Lachine. Le Dr Jacques Saint-Georges, de St-Hyacinthe, président ex-officio demeure également au sein de l'Exécutif.

## NOUVELLES DE LA 11e HEURE

### PAIN: hausse de 1 ou 2 cents

Nombreuses sont les boulangeries au pays qui ont déjà haussé le prix du pain ou s'approprient à le faire d'ici une ou deux semaines. La majoration de prix serait de 1 ou 2 cents le pain, selon les endroits. Les principales raisons invoquées par les boulangers pour justifier cette majoration: hausse considérable des prix du sucre; à un moindre degré, du blé, de la farine et du gras; coût doublé du lait en poudre.

### TABAC: volume accru des ventes

Les ventes à l'encre du tabac jaune se poursuivent à vive allure aux trois entrepôts de l'Ontario (Tillsonburg, Delhi et Aylmer). Depuis la mi-novembre jusqu'ici, le volume des ventes a été d'environ 45 millions de livres, soit quatre fois le volume vendu l'an dernier pendant le même laps de temps. D'après le secrétaire de l'Office des producteurs, 97% des offres ont été achetées -- pourcentage beaucoup plus élevé qu'à l'ordinaire. Le prix moyen obtenu jusqu'ici pour toutes les classes et catégories: 51,64 cents. Valeur totale des ventes pendant un mois environ: \$23 millions.

### OEUFs: fléchissement des prix

De nouveau, le marché aux oeufs affichait la semaine dernière un ton à la baisse. Les prix au producteur pour les A gros et moyens étaient inférieurs de 1 à 6 cents la douzaine à ceux de la semaine précédente. Les seules exceptions: quelques endroits dans les Prairies où les prix sont demeurés inchangés. Quant aux autres catégories (A petits, B et C), elles accusaient des prix stables ou en baisse de 1 à 5 c.

Prix comptant, sur place à Montréal: A gros, baisse à 40 c. au début pour reprendre en fermeture à 41-42 c., soit 1 c. de moins que pour la semaine antérieure; A moyens, 31-32 c., baisse de 3-4 c.; B, en baisse de 2 c. à 33 c.

En Ontario, stocks excédentaires absorbés pour la plupart à la faveur d'une demande locale améliorée, d'acheminement vers les marchés extérieurs et de certains achats pour décoquillage. A Montréal, approvisionnements considérables au début en regard d'une demande faible; par la suite, diminution de l'offre et raffermissement de la demande.

Provinces atlantiques, baisse de prix des A gros et moyens presque partout; demande allant de bonne à passable.

### VOLAILLE: quelques baisses isolées

Prix relativement stables payés au producteur pour la viande de volaille la semaine dernière. Le rapport officiel mentionne les quelques révisions qui suivent.

VOLAILLE VIVANTE: à Toronto, baisse de 1 cent la livre des poulets pesant de 5 à 6 livres; à Edmonton, des acheteurs avaient tendance à baisser leurs prix de 2 c. pour les poulets au-dessous de 5 livres; à certains endroits de Vancouver, gain de 1/2 c. la livre des dindons de poids lourd et moyen.

VOLAILLE ABATTUE; on ne rapporte aucun changement.

### STOCKS: avicoles aux E.-U.

Au 1er décembre, les stocks d'oeufs dans les frigorifiques des Etats-Unis étaient un peu moindres qu'à la date correspondante de l'an dernier.

Par contre, les stocks de viande de volaille étaient plus élevés qu'au 1er décembre 1962 -- de 42 à 43 millions de livres de plus, le gros de l'augmentation se composant surtout de dindes de tous poids.

### VENTES: d'oeufs à l'étranger

Du début de l'année 1963 à la mi-décembre, nos exportations d'oeufs s'élevaient à un peu plus de 30,000 caisses de 30 douzaines chacune, soit environ 3,000 caisses de plus que durant la même période de 1962. Le gros de nos envois d'oeufs à l'étranger sont allés aux Etats-Unis, soit 23,720 caisses.

### PORCS: ton instable du marché

La semaine dernière, comportement plutôt irrégulier du marché des porcs, selon les endroits; dans l'ensemble, fluctuations de 50 c. vers le haut à \$1 vers le bas.

Porcs de la catégorie A; Toronto, prix relativement stables à \$25-\$28,15 les 100 livres; Montréal, gain de 50 c. à \$26-\$27; Winnipeg, prix variant de stables à supérieurs de 50 c. les 100 livres ou \$24-\$24,75; Calgary, perte d'environ \$1 à \$24,60-\$25,10; Edmonton, baisse à \$24,60-\$25,35; marchés de la Saskatchewan, \$23,50-\$24,25.

### VEAUX: gains de \$1 à \$2

Le marché des veaux était à la hausse la semaine dernière. Les Bons et De choix se vendaient \$1 de plus à Toronto -- \$29-\$36; gain de \$1 également à Montréal -- \$30-\$34; gains de \$1-\$2 les 100 livres à Winnipeg -- \$32-\$36; à Calgary et Edmonton, \$18,50-\$20.

### AGNEAUX: ton variable des prix

La semaine dernière, les bons agneaux de poids voulu se vendaient comme il suit: à Toronto, perte d'environ \$1,50 à \$21 les 100 livres; par contre, Montréal est demeuré stable à \$20-\$23; de même Winnipeg, à \$17; à Edmonton et Calgary, (Suite à la page 8)

ACHETEZ BIEN

ACHETEZ CHEZ VOUS

ACHETEZ QUALITÉ

ACHETEZ FÉDÉRÉE

LA FÉDÉRATION DES COOPÉRATIVES AGRICOLES

1055 OUEST, BOULEVARD CRÉMAZIE, MONTRÉAL

Legrade

RÉDACTEUR: Louis-Philippe POULIN

# Les vœux du président

A la fin d'une année, nous dressons le bilan de nos succès et de nos échecs; au début d'une nouvelle année, nous formons des projets et exprimons des vœux. Le passage d'une année à une autre nous invite aussi à souhaiter le meilleur à ceux que nous aimons, à ceux qui partagent nos joies et nos peines tout comme à ceux qui participent aux mêmes activités que nous. Il faut y voir une manifestation de la fraternité qui unit les hommes parce que nous la portons en chacun de nous. Et puisse en 1964 cette fraternité être source de progrès pour tous et chacun.

L'année 1963 s'inscrit au nombre des années agricoles difficiles. Ces difficultés se reflètent dans le revenu net des exploitations agricoles québécoises. L'état prix de revient-prix

de vente s'est resserré d'un autre cran. Depuis quelques années, les cultivateurs ont dû déployer toute leur énergie et toutes leurs ressources pour tenir le coup contre des tendances économiques défavorables. Les politiques d'aide de l'Etat ont évité des désastres, mais elles ont été insuffisantes pour aider à obtenir une juste récompense pour le travail agricole. En face d'obligations croissantes, le cultivateur moyen est inquiet. Car si l'agriculture québécoise affiche certaines tendances positives, l'évolution n'est pas encore assez accentuée pour nous permettre d'espérer un redressement rapide de la situation. Il faut donc souhaiter que des interventions majeures et nouvelles des Etats favorisent l'accélération de cette évolution.

Même si une nouvelle année est toujours pleine de promesses, la

situation nous commande la vigilance. Nous vivons dans une économie en perpétuel mouvement. Nous devons constamment nous adapter à des situations nouvelles et reconsidérer l'orientation de nos activités, tant sur le plan de nos exploitations individuelles que sur le plan de nos institutions professionnelles. Chaque jour apporte son défi. Nous devons l'accepter. C'est le lot quotidien de l'homme d'action. Puisse les efforts et le dévouement que les cultivateurs apportent à leur cause être reconnus et soutenus par tous ceux qui ont à cœur le progrès de notre agriculture.

Notre coopératisme agricole éprouve des difficultés qui s'apparentent beaucoup à celles que nous affrontons au niveau de nos fermes. Nous devons résoudre des problèmes d'adaptation, d'orientation et de croissance. Il

s'agit là d'étapes normales dans la vie des institutions. Par leur esprit de compréhension et de solidarité, les coopérateurs ont déjà démontré qu'ils savaient être à la hauteur des situations difficiles. Cet état d'esprit et la volonté de bâtir un mouvement coopératif agricole puissant nous autorisent à espérer beaucoup du travail de consolidation et de développement qui se poursuit au sein de plusieurs coopératives agricoles et de leur fédération, la Coopérative Fédérée. Et puisse ce travail s'amplifier au cours de 1964.

A tous les cultivateurs, à tous les coopérateurs, aux dirigeants et au personnel de nos coopératives agricoles, aux hommes d'Etat et aux fonctionnaires qui comprennent et appuient notre action, je souhaite une bonne, heureuse et prospère année! Et que la



M. Albert Gingras

Divine Providence bénisse les efforts des hommes de bonne volonté!

Albert GINGRAS, cultivateur  
Président de la Coopérative  
Fédérée de Québec

## Les vœux de l'administrateur général



M. J.-Arthur Courteau

La coopérative agricole est inséparable de la ferme; elle accomplit quotidiennement des fonctions liées directement à la production et à la vente des produits de la ferme. Toutes les difficultés et les besoins ressentis par celle-ci se répercutent au niveau de la coopérative de base et se retrouvent, sous une forme ou sous une autre, au niveau de la fédération des coopératives elle-même. Une fois de plus, en 1963, nous avons pu vérifier la véracité de notre affirmation. C'est dire que l'administration de la Coopérative Fédérée est consciente du malaise dont souffre l'agriculture, qu'elle comprend les préoccupations et les inquiétudes des cultivateurs et qu'elle partage leurs espoirs en des jours meilleurs. Nous formulons le vœu que 1964 voit le retour de la prospérité agricole.

Au cours de 1963, l'administration de la Coopérative Fédérée a déployé de grands efforts en vue d'atteindre, dans la mesure du possible, le grand objectif de la coopération agricole, soit de protéger et de tendre à élargir l'écart entre les prix de vente des produits de la ferme et le coût des fournitures professionnelles. A plusieurs reprises, nous avons eu le plaisir d'expliquer aux coopérateurs agricoles certaines mesures prises

par la Fédérée pour atteindre cet objectif. Nous avons connu des difficultés et nous n'avons peut-être pas toujours obtenu le succès que nous souhaitons. Mais nous avons la ferme conviction qu'à certaines époques de l'année 1963, la présence de la Fédérée sur le marché des produits agricoles s'est révélée fort précieuse pour les agriculteurs. Le mérite de notre action revient à ces milliers de cultivateurs, ces dirigeants de coopératives et ces gérants, qui manifestent régulièrement leur loyauté envers leurs institutions coopératives.

Depuis notre retour à la Fédérée, nous avons eu maintes occasions de constater le rôle indispensable que peuvent jouer des institutions coopératives puissantes. Ce rôle n'est pas toujours spectaculaire; de plus, pour différentes raisons, le coopératisme ne peut pas toujours claironner ses bonnes actions. Trop souvent hélas! son action est plus efficace en l'absence de toute publicité. Le jeu de la concurrence le veut ainsi. Mais cela ne doit pas atténuer notre conviction que la coopération, s'appliquant à l'édification d'une grande puissance économique au service de l'agriculture, peut constituer un instrument d'action d'une grande efficacité si elle reçoit un appui global des agriculteurs. Nous

## Une maladie des oiseaux

# Renversement de l'oviducte

Le renversement de l'oviducte désigne ce phénomène qui survient généralement au début d'une ponte et qui est caractérisé par un amas de tissus inflammés, faisant masse par l'orifice du cloaque, on dit communément alors que les poules "virent à l'envers".

Différentes théories ont été avancées par le passé pour tâcher d'expliquer les causes de ce trouble, mais ces explications bien que très logiques n'expliquent pas entièrement les causes de ce désordre.

Il ne fait pas de doute que les points suivants pris dans leur ensemble ou séparément puissent concourir à déclencher cette

maladie: des oiseaux trop gros, une ponte qui débute trop à bonne heure, des oeufs trop gros, un manque d'espace, une mauvaise ventilation,

Tout programme d'élevage sérieux doit prévoir un système d'alimentation qui retarde la maturité sexuelle des oiseaux, éloignant l'apparition des premiers oeufs à au moins 22 semaines.

Aujourd'hui, toutes les maisons qui fabriquent des moulées possèdent de tels programmes. Il ne faudrait pas cependant exagérer dans ces méthodes de privation, ayant toujours en mémoire qu'avec rien on ne fait rien; nous ne conseillons pas de restriction sur des oiseaux avant l'âge de 10 semaines, c'est-à-dire avant que l'oiseau se soit formé de bons tissus et une bonne ossature.

Un autre facteur important pour retarder la ponte consiste à contrôler la lumière. Règle générale, la lumière solaire suffit pour des oiseaux en croissance et on peut ajouter la lumière artificielle à mesure que la ponte augmente.

Comme traitement du renversement de l'oviducte, nous suggérons les méthodes suivantes:

1 - Aussitôt qu'un oiseau présente du renversement, l'isoler des autres. L'apparition du sang dans de tels cas incite les autres à piquer et si on ne prend pas cette mesure, c'est le début d'une vague de cannibalisme dans le troupeau

2 - Dans les cas graves de cannibalisme, le débécage s'impose. Il arrivera même que cette seule mesure ne suffira pas. On devra alors mettre des lunettes à tous les oiseaux du troupeau.

J.-Arthur COURTEAU,  
Administrateur de la  
Coopérative Fédérée de Québec

Cette dernière pratique s'est toujours avérée très efficace là où elle fut employée au point de réduire à rien des mortalités de 20 à 25 oiseaux par jour dès le lendemain de son application.

Louis LaHaye,  
Médecin-vétérinaire,  
Service avicole  
Coopérative Fédérée.

## L'EFFICIENCE

"La première condition de succès d'une coopérative est sans contredit l'efficacité. En effet, une coopérative, à quelque catégorie qu'elle appartienne, n'est pas une fin en elle-même. C'est un moyen à la disposition de ses membres pour leur permettre de satisfaire plus facilement, plus rapidement et surtout plus efficacement des besoins économiques qu'ils ont en commun. L'efficacité est donc une condition de succès essentielle. C'est le premier objectif des coopératives, leur préoccupation majeure s'identifiant ainsi à celle des entreprises industrielles et commerciales. Si elle ne peut pas atteindre cet objectif, elle n'a pas sa raison d'être. D'ailleurs, elle ne saurait résister longtemps à la concurrence.

"L'efficacité est donc l'enjeu de la coopération, c'est un challenge rempli de difficultés, mais que les coopératives peuvent remporter grâce à la force que confère le nombre de leurs membres et à l'efficacité extraordinaire de la formule coopérative elle-même".

Roland-P. Sabourin

(Extrait d'un travail présenté au Congrès de la Coopération 1962)

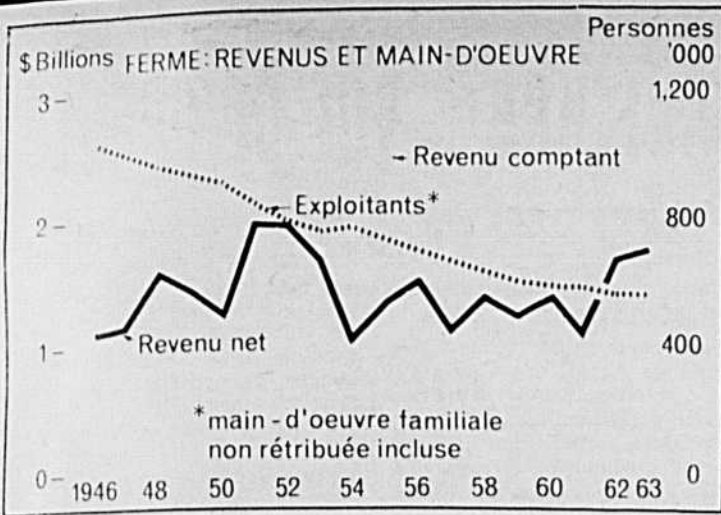
# Retard dans la refonte de la loi des produits laitiers

En dépit de l'urgence et d'un retard déjà considérable à procéder à une refonte complète de la loi des produits laitiers de la province de Québec et contrairement aux promesses formelles répétées, surtout au cours des derniers mois, et particulièrement lors de l'étude du bill 13, le gouvernement de la province a décidé de retarder d'une autre année la refonte de la loi des produits laitiers. Parmi les principales raisons mises de l'avant pour justifier cette décision, on mentionne la nécessité d'attendre les résultats de la refonte de la loi des marchés agricoles ainsi que des amendements à la loi

des produits agricoles adoptés au cours de la dernière saison. Il va sans dire que ce nouveau retard constitue un grand désappointement pour tous les intéressés spécialement les producteurs qui réclament la dite refonte depuis longtemps et se sont préparés à soumettre leurs suggestions à ce sujet. En supposant que les raisons mises de l'avant ainsi que d'autres qui pourront être révélées en temps et lieu soient valables, il ne faudrait tout de même pas que ce retard donne lieu à un tripotage dans la législation actuelle comme certains indices portent à le croire, de sorte que lorsque le moment

de la véritable réforme sera venu, on soit en face de certains faits accomplis qui s'intégreront plus ou moins ou même pas du tout dans cet ensemble que doit être une véritable législation des produits laitiers.

L'U.C.C. en collaboration avec certains organismes particulièrement intéressés qui lui sont affiliés, dont la Fédération des Syndicats de Producteurs de lait nature de la province fera bientôt connaître aux autorités concernées son attitude sur cette question. Tous les cultivateurs en seront informés par l'entremise de leur journal.



## Lettres DE MON CURÉ

PAGE... '63'

Il y en a qui se sont endormis dessus..., qui ne se réveilleront jamais; souhaitons que ce soit du sommeil du juste. Plusieurs de ceux-là ne faisaient que commencer le livre de leur vie. Dans le plan de la Providence, ils auraient dû continuer. - Ils n'ont présenté qu'un préambule qui n'a guère de sens. - Le Grand Juge, feuilletant, alors, le livre d'une sainte mère... ou d'un père, martyr de sa patience, a-t-il pu leur ouvrir le Paradis...?

De là, l'importance pour les jeunes de ne pas se tuer, et d'user de leur intelligence pour éviter les tueurs.

Pour d'autres, c'était leur dernière page. - Même s'ils n'avaient plus d'idées, ils auraient aimé écrire encore; mais c'était marqué, là: -- FIN --

Pour nous, mon frère, la page est complète. Il y a, dedans, un peu de tout; rien d'extraordinaire. - Nos descendants ne liront jamais ça; même s'ils marchent sur nos oeuvres.

Ton petit-fils, qui montera en auto au cordon de sa tefre, ne se doutera pas de l'énergie qu'a dû déployer son grand-père pour paver ce chemin.

"Les Lettres de mon Curé" seront jetées au panier, bien avant que lui descende dans la tombe.

Page "63", tu ne vaux qu'en regard de l'éternité.

Quelqu'un que j'encourageais à continuer son travail dans l'ombre; et à qui j'essayais de montrer l'angle surnaturel de sa vie de besogneux, me faisait cette réflexion: - "Vous avez peut-être raison, M. le Curé; mais s'il fallait qu'après la mort, il n'y eut plus rien..., on resterait-y bête, un peu..."

### LUE PAR DIEU

"Je serai, moi-même, votre récompense" dit N.S. - En homme intelligent, on peut ajouter: - En autant que nous travaillerons pour Lui.

La valeur de cette page "63"..., de tout le livre de notre vie, vient de là. Tout dépend du motif qui a inspiré nos actions: Motif naturel ou surnaturel. Lequel est la conséquence de l'orientation donnée à notre vie.

Père de famille, tu as pu t'orienter vers un capital à grossir..., un gros 8 cylindres à acheter..., une demeure luxueuse à moderniser..., pour être reconnu comme un des plus pesants de la place...

Ou bien, ton objectif a été: La santé physique, intellectuelle et morale de l'épouse et des enfants que la Providence t'a confiés, pour que tu les perfectionnes..., tu les gardes..., les défendes; - pour Lui rendre, tous, un jour.

Dans le premier cas: - Aussi bien arracher cette page, si tu le pouvais.

Dans le second: - Tu peux la signer, avec satisfaction, même s'il y a des fautes, dedans.

Dans les deux cas, tu auras travaillé fort; mais pas pour le même patron.

\*\*\*

Je relis cette page "63", et elle n'est pas de mon goût: - Il y a des passages que je voudrais reprendre, pour m'exprimer autrement...; je découvre des fautes... bêtes! Voici une ligne que je rayerais volontiers, J'aurais à coeur de reprendre le tout, et d'en faire une petite chef-d'oeuvre.

Pas moyen. - Je puis, deux ou trois fois de suite, jeter au panier "les Lettres de mon Curé", mais dans le livre de ma vie, les pages ne se détachent pas..., rien ne s'efface..., les ratures ne comptent pas..., les renvois ne sont pas considérés; - ce qui est écrit est écrit.

Cette page, je dois la présenter telle qu'elle. Tout ce que je puis faire, - pendant qu'il en est encore temps, - c'est de m'excuser..., de rougir, un peu; et d'écrire la suivante, - comme il sied à un curé intelligent... qui veut arriver au sommet, avant de mourir.

### LE PARAGRAPHE DIFFICILE

Il en faudra un, dans ta page comme dans la mienne: - C'est celui du témoignage de sa foi, en Dieu..., en l'Eglise..., en sa Race..., en sa Profession.

Le catholique ne peut pas se contenter de témoigner au foyer et à l'église. Il faut qu'il parle..., qu'il agisse et qu'il lutte, des lambeaux de sa vie, peut-être même une popularité qui attisait son zèle. - Pas besoin que le succès soit mené; la plupart du temps, il n'y en aura pas. Chacun de nos efforts est la goutte d'eau fournie à l'océan... et perdue en elle. Ce qui importe c'est que l'océan soit majestueux.

\*\*\*

Nous irons donc, le 31 au soir, examiner notre page, devant le bon Dieu.

Tu viendras, toi aussi, ma soeur; et quand l'heure sonnera de lire cette page "63", c'est encore nous, les hommes, qui seront à la queue...

Vous avez tellement d'occasions, vous autres, de vous donner et de faire nécessité vertu, que votre style est toujours captivant, quand vous ne sortez pas de votre rôle.

BONNE ET HEUREUSE ANNEE!

Ton Curé

## L'impôt foncier suivi de très près par l'UCC

Même s'il n'en est pas question tous les jours dans les divers médiums d'information, le grave et urgent problème que pose l'impôt foncier en milieu rural demeure l'une des premières préoccupations de l'UCC, selon le mandat à ce sujet qui lui a d'ailleurs été confirmé par le dernier congrès général. Nous avons déjà rapporté sommairement les diverses démarches entreprises, au cours des derniers mois, ainsi que les principaux résultats obtenus.

La prochaine étape consistera en la présentation d'un mémoire spécial sur la question à la Commission d'enquête sur la fiscalité probablement au cours du mois de janvier. L'UCC travaille à recueillir des faits, des données et des chiffres afin d'établir clairement devant cette commission le bien-fondé de ses protestations,

de ses réclamations et des solutions qu'elle met de l'avant. Ces preuves seront également utilisées pour continuer la campagne d'opinion publique qui s'impose afin de faire réaliser à l'ensemble de la population et surtout aux gouvernants l'injustice criante que constitue le régime actuel d'imposition foncière en milieu rural et l'urgence d'y apporter des correctifs appropriés. Ainsi au cours des prochaines semaines, la question occupera la vedette à certaines émissions de télévision et devrait également faire la manchette des journaux.

Tous les cultivateurs peuvent être assurés que l'UCC ne lâchera pas et intensifiera même ses efforts aussi longtemps qu'une solution juste ne prévaut pas en ce qui regarde le fardeau de l'impôt foncier pour la classe agricole.

## Plan conjoint de lutte contre l'épine-vinette

Un programme de lutte à trois, au coût d'un million de dollars, sera mis en oeuvre pour détruire l'épine-vinette sauvage dans le Québec et l'Ontario. Ainsi en ont convenu les gouvernements de ces deux provinces et le ministère de l'Agriculture du Canada, annonce le ministre fédéral l'hon Harry Hays.

Le crime dont on accuse cet arbuste est d'héberger les organismes qui causent de nouveaux biotypes (races) de la rouille de la tige chez l'avoine, pendant que les chercheurs tentent désespérément de créer de nouvelles variétés d'avoine résistantes aux biotypes connus. On estime à 6 millions de dollars les dégâts annuels attribuables à la rouille de la tige dans les cultures d'avoine de l'Ontario et, à un degré moindre, du Québec.

D'après les clauses de l'accord à trois, le gouvernement

fédéral acquittera la moitié des frais partageables d'un programme d'éradication réparti sur trois ans. Le reste sera acquitté par les provinces d'Ontario et de Québec. Les dirigeants de la Division de la protection des plantes à Ottawa, de concert avec ceux des gouvernements provinciaux concernés, assureront la coordination du programme de lutte qui fera appel aux herbicides.

Aux dires des experts, la longue histoire de la rouille de la tige de l'avoine est intimement liée à la présence, dans les terrains privés, d'épine-vinette sauvage d'où chaque printemps se propage la rouille à tous ses stades et qui sert à héberger les nouveaux types les plus virulents de la maladie.

A Merrickville et Appleton (Ontario), on a découvert récemment un biotype nouveau et ex-

trêmement dangereux de rouille de la tige.

Bien que le principal moyen de protection soit la création de variétés d'avoine résistantes, de nouveaux biotypes de rouille surgissent constamment tandis que les nouvelles sources de résistance tendent à s'épuiser. C'est devenu aujourd'hui un problème d'envergure nationale auquel il faut apporter une solution immédiate et radicale.

La rouille de la tige est la plus mortelle des maladies de l'avoine; elle peut anéantir une moisson complète. Les chercheurs affirment que les spores de la maladie se propagent de l'Est vers les autres régions du pays. Il y a déjà eu des tentatives de détruire l'épine-vinette dans l'est du Canada, bien que toujours d'une façon isolée et intermittente. Cependant, on a réussi à détruire l'arbuste dans l'ouest du pays.

(Communiqué)

A Courville, du 7 au 9

### JOURNÉES D'ÉTUDE PROVINCIALES UCC

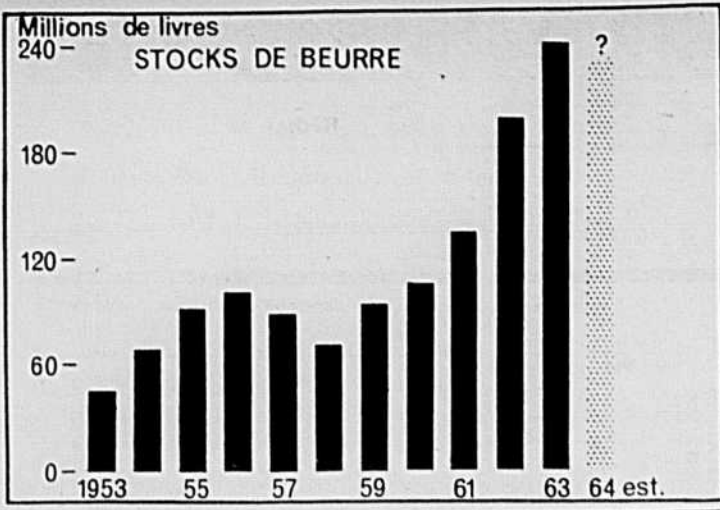
Les journées d'étude provinciales de l'UCC auront lieu cette année les 7, 8 et 9 janvier 1964 en la maison Montmorency, Courville, près de Québec. Les présidents de fédérations, les aumôniers, les organisateurs syndicaux de l'UCC sont invités à participer à cette séance annuelle d'étude dont la dernière journée portera uniquement sur l'ARDA. Ce thème sera traité par M. Yvon Daneau, attaché au Centre de culture populaire de l'Université Laval et auteur du 37e cours à domicile de La Terre de Chez Nous qui portait sur l'aménagement des régions rurales. M. Daneau profitera également de cette occasion pour décrire le rôle que l'UCC peut jouer dans l'aménagement rural.

Le président général de l'UCC, M. Lionel Sorel, ouvrira cette session, mardi le 7 janvier, à 2:00 heures de l'après-midi, en exposant l'orientation et les politiques de l'UCC. A la fin de la journée, les participants prendront connaissance d'un rapport du Comité des politiques agricoles de l'UCC.

La seconde journée sera consacrée aux problèmes concernant la reconnaissance syndicale, l'unité au sein de l'union professionnelle et le fonds de défense professionnelle. Ces sujets seront traités par MM. Gilles-H. Ledoux, Guy Darveau, chefs de services à l'UCC, et M. l'abbé G.-E. Phaneuf, aumônier général.

Tous les dirigeants des fédérations diocésaines de l'UCC sont invités à assister à ces journées d'étude provinciales.

# Le parlement à l'action: L'AGRICULTURE... VUE DE QUÉBEC



## Au Saguenay

### Nouvelle convention de vente de lait nature

Les producteurs-fournisseurs de lait nature aux laiteries de Jonquière, Chicoutimi et Bale des Ha! Ha! ont négocié cette année encore une nouvelle convention de vente de lait nature.

Les trois Offices de Producteurs de Lait Nature de Jonquière, Chicoutimi et Bale des Ha! Ha! ont négocié conjointement par l'intermédiaire d'un comité de négociations formé de sept membres représentant les producteurs aux diverses laiteries.

Le principal amendement à la convention a été la cause concernant les prix. Le prix pour le lait de classe I est monté à \$4,89 le 100 livres; les prix pour le lait de classe II et III demeurent inchangés. Les acheteurs et les producteurs ont convenu de ne fixer aucun prix pour le lait de classe IV. La nouvelle convention stipule en plus que si une des laiteries veut utiliser ce lait, elle offrira à ses producteurs-fournisseurs un prix pour le lait de cette classe et ceux-ci pourront lui vendre leur lait à ce prix. Toutefois cette offre devra être faite par un avis écrit envoyé à l'Office et ce dernier devra en avvertir les producteurs-fournisseurs. La laiterie en question ne pourra changer les prix offerts sans avvertir au préalable ses producteurs-fournisseurs par un avis écrit envoyé à l'Office.

D'autre part, il est important de noter que les producteurs-fournisseurs s'engagent à four-

nir le lait de classe I et II dont leur laiterie aura besoin. Cet engagement des producteurs a nécessité la suppression des définitions de "Lait Nature" et "Lait de surplus" qui ne convenaient plus dans le contexte de la nouvelle convention.

Il est intéressant de noter aussi qu'une clause sur le ramassage du lait en vrac a été ajoutée; elle n'oblige en rien les producteurs mais elle les invite à s'équiper de bassins réfrigérants et à instituer le ramassage du lait en vrac. Le comité de négociation a accepté d'insérer cette clause parce qu'il l'a crue à l'avantage des deux parties et aussi parce qu'elle contribuerait dans une large mesure à l'assainissement du lait et à l'amélioration de l'industrie laitière.

Dans la détermination des clauses de Lait, l'expression "Lait utilisé" a été remplacé par "Lait finalement utilisé".

D'autres items de moindre importance ont été soit amendés ou soit modifiés. Il s'agit de clauses suivantes: approvisionnement et utilisation, annexe aux chèques et pesée du lait, transport et divers.

La nouvelle convention de vente de lait nature est identique pour les trois Offices. Elle a été signée par les deux parties le 24 septembre 1963 et selon l'entente intervenue entre les acheteurs et les producteurs, elle entrera en vigueur le 1er septembre de la même année.

Québec. - En ce lendemain de Noël, l'heure serait aux souhaits de bonheur et de santé! Si la santé vient du ciel et un peu des hommes pourvu qu'ils s'en préoccupent évidemment, le bonheur constitue un vrai produit artisanal. Et en notre siècle de l'automatisation mécanisée, de la vitesse foudroyante, de la sociologie avancée, les problèmes dépassent l'entendement du peuple et doivent être forcement choisis devant le gouvernement. Et c'est ainsi qu'à compter du 14 janvier prochain, l'Assemblée législative sera de nouveau invitée à scruter ces facteurs qui handicapent l'évolution de l'homme à tous les secteurs de la vie humaine. Bien sûr, l'on ne pourra certainement pas oublier l'agriculture!

### QUESTION ÉCONOMIQUE

Ayant complété la nationalisation de l'électricité, le gouvernement prévoit maintenant rendre ce fluide en pleine puissance dans toutes les régions sous-développées, particulièrement en Gaspésie pour redorer le tableau économique et promouvoir l'industrie. Certaines acquisitions ont été révélées. Une scierie (Soucy) se lancera en production de papier en avril, à Rivière-du-Loup, une usine de plusieurs millions s'établit à New-Richmond, les quais seront actifs à Chandler. Promotion et contrats en vue pour les colons et cultivateurs gaspésiens sur leurs coupes de bois... tandis qu'au lac St-Jean, grâce à ARDA, l'on crée des bleuettères communales, qu'on revalorise la production et la protection des érablières dans la Beauce et les Cantons de l'Est et qu'on suscite l'intérêt des agriculteurs dans l'élevage du bétail de boucherie dans les steppes de l'Abitibi.

### REVENDECTIONS

Récemment à Sainte-Anne de la-Pocatière, les cultivateurs des comtés de Kamouraska, l'Islet et Montmagny ont réclamé de la Fédération de l'UCC, d'enlever ses gants blancs lorsqu'elle présente ses revendications au gouvernement. On sait déjà que l'UCC a pris des dispositions jugées drastiques lors de son congrès tenu à Beauport. Mais les gaspésiens veulent que l'on insiste avec force pour activer l'action du gouvernement notamment en ce qui concerne les impôts fonciers, les grains de provende de l'ouest, la mise en marché des produits agricoles.

### LES COOPÉRATIVES

Pendant ce temps, les coopératives d'électricité, suivant les derniers avantages financiers soumis par le ministère des Richesses Naturelles et l'Hydro-Québec ont tendance à passer au réseau de l'état. C'est ainsi que la coopérative d'électricité de Témiscouata accepte l'offre de l'Hydro. Des économies substantielles résulteraient de cette transaction au profit des usagers de l'électricité selon les nouveaux taux réduits qui entrèrent en vigueur sous peu dans cette

région. A Québec, on anticipe que le mouvement deviendra général sous peu.

### SYNDICATS EN FORÊTS

Sans apporter de réponses directes au mémoire que présentait une délégation de la "Fraternité unie des Charpentiers et Menuisiers d'Amérique", organisme syndical qui grouperait près de 15,000 ouvriers en forêt, au Québec, et logés dans 315 camps, le ministre du Travail, l'Hon. Carrier Fortin, a laissé entendre que le nouveau code du travail, en voie d'élaboration, surprendra favorablement tous ceux qui s'occupent de travail syndical dans les bois et qu'il ouvrirait (vraisemblablement) les avenues plus larges favorisant le recrutement des ouvriers et les négociations avec les compagnies.

### CONTRE L'UCC

Mais ni le ministre Fortin, ni son collègue, le ministre des Terres et Forêts, l'Hon. Lucien Cliche, n'ont voulu se prononcer sur une autre résolution contenue au mémoire et faisant opposition à la proposition de l'UCC d'intégrer la forêt à l'économie rurale. L'union internationale se prononce sur le statut quo actuel, favorise l'exploitation forestière par les entreprises privées et repousse l'UCC sur le domaine exclusif de l'agriculture. Le gouvernement se trouve coincé entre plusieurs réclamations contradictoires et la prochaine session promet des passes d'armes... si non des prises de positions claires.

### GAMBADE DE MILLIONS

Comme prévu, le dernier bilan de la Coopérative agricole de Granby, la plus importante entreprise du genre au pays maintenant, indique une année financière exceptionnelle avec un chiffre d'affaires dépassant les \$30 millions, comparativement à \$26,815,727, l'an dernier. Cette coopérative dirige maintenant des usines à Granby, Joliette, Sainte-Anne de la Pérade, Plessisville, Notre-Dame du Bon-Conseil et Coaticook. Elle reçut, au cours de la dernière année, 600 millions de livres de lait de ses 7000 fournisseurs, soit 48 millions de livres de plus que l'an précédent, intéresse les producteurs laitiers dans 215 paroisses et verse \$1,500,000 en salaires annuellement. Elle a même lancé la production de lactalbumine et de lactose, en 1963.

### AUTRE VENTE À L'HYDRO

La coopérative d'électricité de Gaspé-Sud, fondée en 1947 et groupant près de 7000 membres, vient de céder ses droits à l'Hydro Québec au prix de \$1,103,646. La transaction s'est opérée selon les dernières offres de l'Hydro. Le mouvement semble en bonne direction maintenant, dit-on à Québec, et bientôt le réseau "national" d'électricité du Québec couvrira l'état tout entier.

### NOUVELLE LOI PROMISE

L'Hon. Alcide Courcy, ministre de l'Agriculture, promet d'inscrire une nouvelle loi, lors de la prochaine session pour favoriser davantage l'acquisition des terres libres et éliminer les conditions qui sont périmées aujourd'hui. Ces mesures favoriseraient le développement de l'agriculture familiale et de la culture spécialisée, en particulier en Abitibi. Les agronomes de comtés seront d'ailleurs invités à faire connaître les avantages de ces lois amendées et à conseiller les défricheurs et agriculteurs sur la consolidation de leurs fermes.

### COMMERCE D'ANIMAUX

Suivant la politique indicative du ministère de l'Agriculture, voici que le gouvernement vient de sanctionner la création d'un syndicat de producteurs d'animaux, de produits et de sous-produits animaux de la Gaspésie, dont le rayon d'action se fera sentir surtout dans Bonaventure. Le plan conjoint veut régir la mise en marché du boeuf, du veau, de l'agneau, du porc, du poulet, de la dinde, ainsi que de la laine, des oeufs dans les comtés de Bonaventure, Gaspé-Sud et Gaspé-Nord. La requête promet donc de nouveaux développements agricoles importants dans cette région sous-développée.



Shirley Sklov vient d'être nommée directeur-adjoint aux relations extérieures de la Compagnie Pfizer Ltée, après avoir été attachée durant trois ans au service des relations extérieures des Galeries Nationales du Canada. Mlle Sklov possède plus de dix années d'expérience dans toutes les phases des relex.

**A Charlottetown, du 14 au 16:**

## Congrès annuel de la Fédération des producteurs de lait du Canada

Plusieurs personnalités du monde agricole seront parmi les nombreux conférenciers du congrès annuel de la Fédération des producteurs de lait du Canada qui se tiendra à Charlottetown, Ile du Prince Edouard, du 14 au 16 janvier inclusivement. A cette occasion, l'UCC sera représentée par son président général, M. Lionel Sorel, M. Léo Gazelais, membre de l'exécutif, Gilles-H. Ledoux, directeur du service des spécialités agricoles, et Roger Perreault, économiste.

C'est le premier ministre de l'Ile du Prince Edouard, M. Walter R. Shaw, lui-même un gros producteur de lait, qui souhaitera la bienvenue aux congressistes. Parmi les autres orateurs, on remarque MM. S.C. Barry, sous-ministre de l'Agriculture à Ottawa, et M. J.M. Hartwick, de Picton, Ontario, président du Conseil national des industriels laitiers. Le congrès sera présidé par M. J.K. Dickson, d'Orms-town, Québec.

**Brevets d'invention**  
MARQUES de COMMERCE  
en tous pays

**MARION, MARION,  
ROBIC & BASTIEN**

2100, rue Drummond  
MONTREAL 25

## NOUVELLES DE LA...

(Suite de la page 5)

prix variant de stables à supérieurs de 50 c. -- \$16,50-\$17 à Edmonton et \$17,10-\$17,50 à Calgary.

### BOVINS: reprise du marché

Reprise générale du marché des bovins la semaine dernière, sauf à Toronto, offre légère, demande meilleure presque partout, prix à la hausse des bestiaux d'abattage immédiat.

Tableau d'ensemble des prix: bouvillons, de stables à supérieurs de \$1 les 100 livres; génisses, de stables à supérieurs de 75 c.; vaches, de stables à meilleurs de \$2; bons taureaux, de stables à meilleurs de \$1.

Bovins d'engrais: marché irrégulier et transactions lentes en dépit d'une offre légère; dans l'ensemble, prix plutôt stables.

Exportations aux Etats-Unis durant la semaine: 4,807 têtes -- bovins d'engrais presque tous.

### Cours par CORRESPONDANCE Alie (Pour adultes)

Cours secondaire régulier d'après le programme officiel du D.I.P.

- | SCIENTIFIQUE                             | GENERAL   | COMMERCIAL                                 |
|--|---|--|
| <input type="checkbox"/> 8e et 9e années | <input type="checkbox"/> 8e et 9e années                      | <input type="checkbox"/> 10e et 11e années |
| <input type="checkbox"/> 10e année       | <input type="checkbox"/> 10e et 11e années                    | <input type="checkbox"/> 12e année         |
| <input type="checkbox"/> 11e année       | <input type="checkbox"/> Conversation anglaise                |  |
| <input type="checkbox"/> 12e année       | <input type="checkbox"/> Matières séparées à tous les niveaux |  |
|  | <input type="checkbox"/> 6e et 7e spéciale pour adultes       |  |

ATTENTION: Grâce à notre affiliation à l'Ecole Universelle de Paris, nous sommes en mesure de vous fournir les renseignements sur les cours suivants:

- |  |   |  |
|--|---|--|
| <input type="checkbox"/> Culture Populaire         | <input type="checkbox"/> Langues étrangères     | <input type="checkbox"/> Carrières du tourisme |
| <input type="checkbox"/> Musique                   | <input type="checkbox"/> Peinture               | <input type="checkbox"/> Journalisme           |
| <input type="checkbox"/> Carrières Administratives | <input type="checkbox"/> Traduction Commerciale |  |

DEMANDEZ VOTRE BROCHURE (Indiquez par un X le cours de votre choix)  
Cours par Correspondance ALIE  
2850 est, rue Sherbrooke, Montréal, 527-3631

NOM .....  
ADRESSE .....  
VILLE ..... PROVINCE .....



Mlle Nicole Gagnon  
Québec (Sillery)

Après avoir suivi notre cours par correspondance, Mlle Nicole Gagnon obtenait en juin dernier son diplôme de 9ième année, du Département de l'Instruction Publique. Félicitations à Mlle Gagnon de même qu'à tous les autres diplômés.

AU SERVICE DE  
**LA FERME FAMILIALE**

Rédigé en collaboration

Chef de la rédaction: P. CARPENTIER

agronome au service de l'Information

Reproduction autorisée en donnant crédit aux auteurs

# L'amélioration de la qualité du lait par la répression de la mammite

Par André SAUCIER, D.M.V., Division de l'Hygiène Animale

On vient d'entreprendre une grande campagne de publicité afin d'améliorer la qualité du lait dans le Québec et le Canada tout entier. Cette initiative entre dans le contexte des mesures adoptées par nos gouvernements pour venir en aide à l'industrie laitière du pays, dans les difficultés qui l'assaillent depuis plusieurs années.

Parmi les facteurs qui influent la qualité du lait et qui occasionnent des pertes considérables aux producteurs, il faut mentionner la mammite des vaches laitières. En effet, il ne peut être question d'améliorer la qualité du lait si l'animal qui le produit n'est pas en santé. Toutes les autres mesures sanitaires sont subordonnées à la santé de l'animal lui-même.

## PERTES CAUSÉES PAR LA MAMMITE

Des statistiques récentes révèlent qu'aux Etats-Unis, les pertes causées par la mammite se chiffrent à \$435,000,000 par année, soit \$23 par vache lorsque des mesures énergiques ne sont pas prises pour la réprimer. Ces chiffres tiennent compte de la valeur marchande de telles vaches à l'abattage, de la diminution en lait (10% à 20%) et du coût des traitements.

Dans le Québec, le nombre moyen de vaches par troupeau s'établit à 20 têtes; les pertes causées par la mammite peuvent donc se chiffrer de \$350 à \$500 par troupeau annuellement, si une répression rationnelle n'est pas adoptée.

## LA MAMMITE PREND DES PROPORTIONS ALARMANTES! POURQUOI?

### 1- L'ABUS DES ANTIBIOTIQUES

Les producteurs témoignent une confiance abusive dans la pénicilline et les autres antibiotiques. Ils dépensent des sommes énormes chaque année pour l'achat de ces médicaments. Aux Etats-Unis seulement, on dépense au-delà de \$31,000,000 par année à cette fin, ce qui représente des tonnes d'antibiotiques. Cette somme fabuleuse pourrait être diminuée considérablement si les éleveurs pouvaient se convaincre que les traitements seuls ne peuvent éliminer cette maladie. De plus, le lait des vaches ainsi traitées ne peut servir à la consommation ou à la fabrication de produits laitiers, que 72 heures après le traitement; la loi l'exige ainsi. On reconnaît de plus en plus qu'un grand nombre de vaches ne répondent pas aux traitements et que par conséquent elles diminuent en valeur.

### 2- LA MAUVAISE RÉGIE DES TROUPEAUX

La tendance actuelle des producteurs de lait et des organismes chargés de l'amélioration de la qualité du lait consiste à se soucier davantage du lait lui-même plutôt que de l'animal qui le produit et du milieu dans lequel il vit. La découverte des antibiotiques a semblé provoquer chez la classe agricole une sensation de quiétude vis-à-vis la mammite. Forts de ces drogues-miracles, les éleveurs oublient l'importance de la régie du troupeau et de la ferme. Une vache saine produit un lait de bonne qualité et une vache atteinte de mammite pro-

duit un lait non seulement dangereux pour la consommation humaine, mais aussi déficieux dans ses éléments nutritifs.

C'est pourquoi, la bonne régie du troupeau et la bonne régie de la ferme deviennent les deux éléments essentiels dans l'amélioration de la qualité du lait. A l'exemple des humains, les animaux sont intimement liés au milieu dans lequel ils vivent. La santé du troupeau est très souvent reliée directement avec les conditions plus ou moins hygiéniques du milieu.

Un bon producteur de lait doit adopter toutes les mesures nécessaires à l'amélioration du bien-être de ses vaches. Il est évident qu'il doit fournir une alimentation appropriée. Cependant, malgré son souci de voir ses animaux produire davantage par une alimentation forcée, il doit se souvenir que l'organisme animal est soumis à des principes physiologiques rigoureux. Plus un animal produit artificiellement, plus vite son organisme s'use et vieillit, c'est alors qu'il devient plus vulnérable à la mammite ou aux autres maladies.

La bonne régie englobe aussi le local lui-même où vit le troupeau. La ventilation, la propreté, une bonne litière, des stalles spacieuses, de la lumière et de l'air; tous ces facteurs ont une influence sur la santé du troupeau et la production du lait.

### 3- LA TRAITE EFFICACE, RATIONNELLE ET HYGIÉNIQUE MAL COMPRISE

On reconnaît que l'un des facteurs qui contribue davantage, de nos jours, à l'amélioration de la qualité du lait, c'est le processus d'une traite efficace, rationnelle et hygiénique. Les progrès de la mécanique moderne permettent aux producteurs d'épargner un temps considérable dans le processus de la traite. En effet, l'avènement des trayeuses mécaniques simplifie grandement cette opération. Cependant, l'emploi de la trayeuse mécanique ne peut éliminer complètement le facteur humain, et celui-ci demeure encore le principal responsable d'une traite efficace. Il ne faut pas oublier que la trayeuse est composée d'un ensemble de pièces qui exigent une attention continuelle pour prévenir des erreurs qui ont une répercussion sur le bon fonctionnement de la glande mammaire et la bonne qualité du lait.

NOTRE PROCHAIN ARTICLE PORTERA SUR LA TRAITE MÉCANIQUE.



## J.-Cyprien Pelletier, directeur du service d'aménagement rural

L'ex-gérant de la Société Coopérative agricole, de St-Pierre, I.O., a été nommé récemment par l'Honorable Alcide Courcy, ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, conseiller technique à ce Ministère, chef du service d'aménagement rural et coordonnateur de la loi ARDA. Il succède à monsieur Henri Dubord, démissionnaire pour raison de santé.

M. Pelletier est né le 16 août 1908 à St-Octave-de-Métils, comté de Matane. Il a fait ses études primaires à l'école de son village natal et son cours classique au Séminaire de Rimouski qui lui a conféré son diplôme de B.A. en juin 1939. En 1930, M. Pelletier s'est inscrit à l'École supérieure d'Agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière où il a mérité le titre de B.S.A., en 1933. Il devint alors assistant-agronome de comté à Charlebourg, et a occupé ce poste jusqu'en 1936 alors qu'il a été promu agronome officiel à Normandin, comté de Roberval. Cinq ans plus tard, soit en 1941, il est nommé agronome spécial en grande culture pour les huit comtés du nord québécois. Trois ans plus tard, il accepte le poste d'agronome du comté de Montmorency. En 1948, les cultivateurs de l'Île d'Orléans retiennent ses services comme secrétaire-gérant de leur Société Coopérative qui avait alors un chiffre d'affaires de \$300,000. Quelques années plus tard, ce chiffre a été multiplié par 5, un million et demi, quoi! M. Pelletier a organisé la centralisation de toutes les fabriques de beurre de "L'Île de Bacchus" qui sont devenues ainsi une puissante beurrerie coopérative. L'entrepôt frigorifique de "St-Pierre-les-deux-églises" est une autre des réalisations de J.C. Pelletier. On y conserve toutes les denrées alimentaires, de la viande aux fraises en passant par le poisson!

M. Pelletier aura à effectuer du travail ardu à l'ARDA! Nos meilleurs vœux de succès lui sont acquis. Nous croyons que l'Honorable Courcy a eu la main heureuse en lui confiant ce poste important.

## BONI DE \$558,800.

Lors de la dernière assemblée des membres de la Corporation de la Raffinerie de sucre de Québec, une décision importante a été prise relativement aux paiements de bonis sur les récoltes de betteraves sucrières pour les années 1962 et 1963.

La mauvaise température qui a sévi lors de la récolte des betteraves en 1962, a eu pour effet de rendre leur conservation difficile et, par le fait même, de réduire leur teneur en sucre.

Le prix de vente du sucre a compensé quelque peu ces pertes et, la Raffinerie est heureuse d'annoncer qu'un boni de \$1.50 la tonne sera accordé pour la récolte des betteraves de 1962, soit 147,119 tonnes représentant un déboursé de \$220,678. Ce boni sera payé à la fin de janvier 1964.

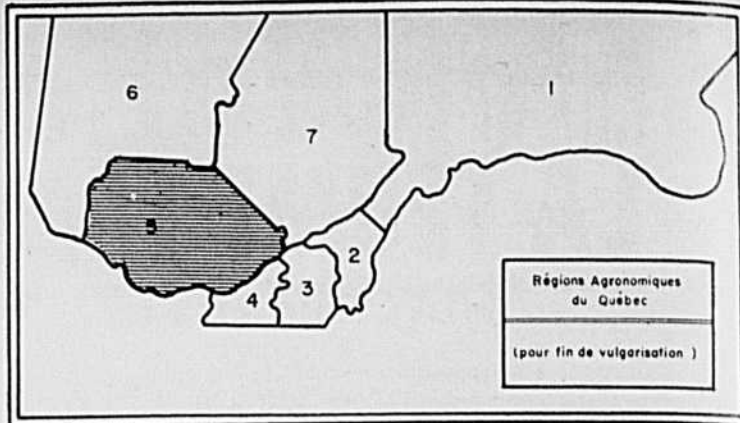
Nous sommes à usiner la récolte de 1963 qui est de l'ordre de 112,700 tonnes. La teneur en sucre, la qualité des betteraves et la vente d'une partie de notre production de sucre au prix qui a prévalu jusqu'à maintenant, nous permettent d'annoncer l'octroi d'un boni de \$3 la tonne qui sera payé en deux versements égaux, à des dates qui seront déterminées plus tard. Ce boni représente un déboursé de \$338,000, soit un grand total de \$558,800 pour les deux récoltes précitées.

Nul doute que cette excellente nouvelle réjouira grandement les producteurs de betteraves et les incitera à agrandir leurs étendues en culture de ce précieux légume.

# Organisation de la VULGARISATION agricole

## La région agronomique No 5

(Photos Omer Beaudoin)



L'agriculture se transforme, se modernise, s'industrialise à une vitesse accélérée. Elle ne peut se soustraire aux lois du milieu dans lequel elle évolue. En effet, il devient impérieux pour le cultivateur, de se soumettre aux mêmes règles d'efficacité et de modernisme que les autres producteurs dans les différents secteurs de l'activité humaine.

En vue d'une utilisation plus rationnelle des ressources disponibles, le Service de la Propagande met à la disposition des cultivateurs de la région agronomique no 5, des bureaux de renseignements agricoles, situés aux endroits suivants: Trois-Rivières, Yamachiche, Berthierville, Louiseville, Joliette, St-Jacques de Montcalm, l'Assomption, St-Eustache des Deux-Montagnes, Lachute, St-Jérôme, Buckingham, Mont-Laurier, Hull, Maniwaki, Shawville et Fort-Coulonge. Monsieur Florent Morency, agronome, ayant bureau à Montréal, est responsable de la coordination de l'action agronomique dans cette partie de la Province.

### LE CLIMAT

Partout, la Province de Québec doit subir un climat rigoureux. Il n'existe pas de dispa-

rités climatiques marquées entre les différentes régions agronomiques. La température des saisons intermédiaires est décisive, c'est-à-dire, entre les dernières gelées du printemps et les premières de l'automne, elle fait apparaître des nuances régionales de climat.

Par rapport à Montréal, on peut dire de façon générale, que la température moyenne est inférieure de 2 à 4 degrés, que les pluies sont aussi abondantes alors que les chutes de neige y sont moindre dans une proportion variant de 8% dans Papineau, à 30% dans Argenteuil.

La température est plus rigoureuse dans Labelle et Gatineau. A cause de l'altitude, la neige demeure 8 jours de plus dans Terrebonne et retarde la végétation de 15 jours dans le comté de Labelle.

### LES SOLS

Leur diversité permet des cultures variées. La partie sud du comté de Trois-Rivières est sablo-argileuse, la partie nord étant sablonneuse. Les terres franches forment 60% des terres en culture du comté de St-Maurice.

Du comté de St-Maurice à celui de Deux-Montagnes, la par-

tie sud des comtés est de nature argileuse, devenant sablo-argileuse et sablonneuse en remontant vers le nord. On y rencontre des secteurs accidentés, rocheux, mi-agricoles, mi-forestiers, en bordure des Laurentides. L'argile et le sable se partagent, en partie égale, la superficie cultivée du comté d'Argenteuil, dont le nord est accidenté et rocheux; c'est un pays forestier. Le terroir est varié dans Deux-Montagnes, alors que Terrebonne possède un sol sablo-argileux dans sa partie basse, le nord du comté étant constitué de terre jaune. L'argile prédomine dans Hull, les sols francs-sablonneux le long de la Gatineau, et les sables dans Labelle. Dans Pontiac, ce sont des sols d'alluvion le long de l'Outaouais, alors qu'à l'intérieur la topographie est rocheuse, accidentée; en fait, ce sont les Laurentides.

### LA POPULATION

La région agronomique no 5 comptait en 1961, 639,428 habitants; la population agricole représentant environ 13% de la population totale.

### L AGRICULTURE

En 1961, le nombre de fermes s'établissait à 15,192, dont 10,008, soit 66% étaient classées comme fermes commerciales, alors que la valeur du bétail dépassait 45 millions de dollars.

L'agriculture de la région agronomique no 5 est à base d'industrie laitière; de grandes superficies sont en prairies, pâturages et céréales, avec de gros élevages de bovins et de porcs et des élevages complémentaires avicoles et ovins.

La production du lait pour la consommation nature est la préoccupation principale des cultivateurs du comté de Trois-Rivières, qui, en plus d'alimenter le marché du même nom et celui de Shawinigan, livrent une partie de leur production aux usines Crino, à La Pêrade et La Cailllette, à Maskinongé. L'aviculture les légumes et les petits fruits sont les autres sources de revenus. On rencontre le même genre d'agriculture dans St-Maurice, où en plus on cultive la patate et le tabac à cigarettes. En un mot la production est en fonction des marchés de Trois-Rivières, Shawinigan, Grand-Mère et Montréal.

Les ressources sont agricoles et forestières dans Maskinongé. Agriculture à base d'industrie et d'élevage avec un peu d'aviculture et l'exploitation de quelques centaines d'érablières. Comté situé à mi-chemin entre Montréal et Trois-Rivières, la majeure partie de la production laitière est transformée en beurre, fromage, poudre de lait et caséine.

La culture mixte prédomine dans Berthier; elle est organisée en vue de l'industrie laitière. De vastes pâturages communautaires sont exploités sur les îles du St-Laurent, où d'importants espaces sont renouvelés, chaque année, de façon à maintenir la

production. Les revenus complémentaires proviennent des produits avicoles, du sirop d'étable, de la betterave à sucre, sans oublier les producteurs de tabac jaune. Les exportateurs de foin du comté de Berthier seraient bien avisés d'utiliser leur terre en culture à des fins plus payantes, tenant compte de la fertilité du sol.

Mentionnons l'Ecole moyenne d'agriculture de St-Barthélémy qui rend de grands services à l'agriculture régionale et la Pépinière provinciale de Berthierville, produisant des millions de plants destinés au reboisement forestier.

L'agriculture de Joliette est caractérisée par ses beurreries, ses importantes cultures de tabac et ses entreprises avicoles prospères. Le sol permet des productions variées: sur sable fin, tabac à cigarette; sur sable plus grossier, les patates; sur terre franche, grande culture ainsi que tabac à pipe et à cigare; sur terre argileuse, grande culture, lin et betteraves sucrières; enfin sur terre noire, cultures maraichères. La production de graines et céréales de semence, l'industrie sucrière, le miel et l'exploitation forestière ajoutent aux revenus de la classe agricole.

On reconnaît la valeur de la coopération dans ce comté, où 75% des cultivateurs font partie

d'une ou de plusieurs coopératives agricoles. Mentionnons que le Comptoir avicole de St-Félix de Valois, réalisa un chiffre d'affaires de près de \$6 millions au cours de la dernière année

financière. Enfin, rappelons que les cultivateurs firent des transactions d'une valeur de \$11 millions, par le truchement de leurs coopératives, au cours de l'an dernier.

La culture mixte et l'industrie laitière sont la base de l'agriculture du comté de l'Assomption. Les spécialisations sont: le tabac la betterave, les légumes de conserverie et la production de céréales de semence.

Deux institutions importantes rendent de précieux services à la classe agricole du comté: la Station expérimentale fédérale de l'Assomption, spécialisée en tabac et en horticulture et, le Laboratoire provincial de recherches sur la protection des légumes et des petits fruits, installé au même endroit.

Prédominante également, est la culture mixte à base d'industrie laitière, dans le comté de Montcalm, où plusieurs cultivateurs livrent leur lait à la succursale de Joliette, de la S.C.A. de Granby.

(à suivre)

Roger MICHAUD, agronome  
Division de la Propagande



La culture du tabac est prospère dans le comté de Joliette. M. Etienne Harnois, de St-Thomas sort le tabac de ses séchoirs.



Un élevage de dindes dans la région de Joliette.



Champ de pommes de terre Montagne verte, propriété de M. Jean-Paul Gratton, de Notre-Dame-de-la-Paix, comté de Papineau.

## LE CANNIBALISME

Pendant la saison d'élevage des jeunes poussins, la poussinière doit être exploitée à son mieux. M. R. H. McMillan, commissaire de l'aviculture au ministère de l'Agriculture de l'Alberta avertit les aviculteurs qu'une température inégale ou le manque de mangeoires et d'abreuvoirs appropriés peut provoquer le cannibalisme.

Les poussins, qui ne peuvent atteindre leurs aliments parce qu'il y a d'autres oiseaux dans leur chemin, commencent bientôt à becqueter la queue de ces derniers; le sang coule éventuel-

lement et cela conduit très souvent au cannibalisme.

Il faut laisser au moins 6 pieds entre les mangeoires pour 100 poussins jusqu'à l'âge de trois semaines. Après cela, l'espace recommandé pour cent oiseaux est de dix pieds pour ceux âgés de trois à six semaines, douze pieds pour ceux de six à douze semaines, seize pieds pour ceux de douze à seize semaines et vingt pieds par la suite. Plusieurs mangeoires courtes sont préférables à une mangeoire longue.

# Salon National de l'Agriculture

au Palais du Commerce, à Montreal, du 8 au 14 février 1964

## HUIT GRANDS CONCOURS

- 1 - Appréciation animale - pour jeunes ruraux exclusivement  
Commanditaire: SIMPSONS-SEARS LIMITED
- 2 - Artisanat - pour Fédération de Fermières
- 3 - Engraissement de bouvillons - pour jeunes défricheurs  
Commanditaire: MINISTERE AGRICULTURE ET COLONISATION QUEBEC
- 4 - Recette "Bon Pain, Bonne Main" - Concours national  
Commanditaire: MEUNIER DE LA FARINE ROBIN HOOD
- 5 - Reportages agricoles - pour jeunes gens et jeunes filles  
Commanditaire: BANQUE PROVINCIALE DU CANADA
- 6 - Concours de Bon Langage - pour jeunes garçons ruraux  
Commanditaire: BANQUE CANADIENNE NATIONALE
- 7 - Famille terrienne - concours national  
Commanditaire: Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste
- 8 - Concours de connaissances agricoles - pour ruraux et citadins  
Organisé en coopération avec les Ministères de l'Agriculture de Québec et d'Ottawa

Prix: \$250. en argent - Trophée

Enchères - \$30,000 à \$35,000

Prix: \$4,500.

Prix: \$150. en argent

Prix: \$150. en argent

Prix: Diplôme d'honneur et \$250.

Prix: \$1,900. - Trophées

## Commanditaires (chacun \$100.)

AGRICULTURAL CHEMICALS, FORT-CHAMBLY  
ASSOCIATION JARDINIERS MARAICHERS DE MONTREAL  
ASSOCIATION FORESTIERE QUEBECOISE  
CANADA PACKERS LIMITED  
CANADIAN INDUSTRIES LIMITED  
CANADIAN INTERNATIONAL PAPER

E.-W. CARON LIMITEE  
COMITE INDUSTRIES AVICOLES DU QUEBEC  
COOPERATIVE AGRICOLE DE GRANBY  
FEDERATION CAISSES POPULAIRES DESJARDINS  
IMPERIAL OIL LIMITED  
IMPERIAL TOBACCO COMPANY  
LA SANTE PAR LE LAIT

LA SOCIETE DES ARTISANS  
MINISTERE DE L'AGRICULTURE, OTTAWA  
MINISTERE AGRICULTURE ET COLONISATION, QUEBEC  
SINGER SEWING MACHINES  
STANDARD PAPER BOX MFG.  
SOCIETE ST-JEAN-BAPTISTE DE MONTREAL

## Réglementation

- 1) Les hommes et les femmes peuvent prendre part à ces divers concours. Les officiers du Salon et les membres de leurs familles ne peuvent cependant participer à ces concours.
- 2) Ces concours sont réalisés sous la direction générale de M. Paul Boucher, Division

- de l'Information, Ministère Agriculture et Colonisation du Québec, 201 est, boul. Crémazie, Montréal 11.
- 3) Les décisions des responsables de ces concours sont définitives et sans appel; les concurrents les acceptent du fait même de leur participation.

### I- CONCOURS D'APPRECIATION ANIMALE

- 1) But: Les concurrents doivent classer les animaux en montre selon les échelles officielles. Date: mercredi, 12 février, à 1 heure p.m.
- 2) Concurrents: Ce concours est ouvert aux jeunes éleveurs âgés de 11 à 20 ans; élèves d'écoles moyennes ou régionales d'Agriculture, délégués (garçons ou filles) des cercles de Jeunes Agriculteurs.
- 3) Classes de bétail: Trois classes de bétail seront jugées: des bouvillons de boucherie, vaches laitières et taures Holstein d'un an.
- 4) Jury: MM. L.-A. Beaudin, Hugh Peckham et Georges Mayrand, coordonnateur.
- 5) Prix: \$250 et un grand trophée. Le gagnant des deux classes sera proclamé "Maître Jeune Eleveur du Salon".

- 4) Choix préliminaire: Les autorités de chaque cercle ou école sont invitées à remettre le travail jugé par elles le meilleur du cercle ou de l'école. Clôture: Tous les travaux doivent parvenir au secrétaire, M. Paul Boucher, 201 est, boul. Crémazie, Montréal 11, avant le 9 mars, à midi.
- 5) Jury: Ces copies seront jugées par un Comité constitué du Dr Gustave Toupin, Mlle Liliane Labelle, Paul Poucher et Wilfrid Hébert.  
PRIX: \$150 en argent.

### II- CONCOURS D'ARTISANAT

Les 23 Fédérations de Cercles de Fermières de la Province sont invitées à envoyer chacune des articles faits à la main pouvant servir à la décoration d'une chambre de garçon de 6 à 14 ans (couvre-lits, pièces murales, tentures et tapis). Il y aura remise d'une coutellerie, don de Simpsons-Sears Limited. Responsable: Mlle Liliane Labelle.

### VI- CONCOURS DE BON LANGAGE

- 1) But: Améliorer la langue parlée.
- 2) Concurrents: Ce concours est ouvert aux jeunes garçons ruraux qui sont priés de s'inscrire en conséquence au kiosque du Ministère de la Famille, Québec.
- 3) Juges: M. Wilfrid Hébert et M. Paul Boucher, qui apprécieront: a) la correction de langage des concurrents au concours de connaissances tenu au Salon; b) la correction des réponses à un questionnaire que les concurrents seront appelés à remplir sur place;
- 4) Prix: Cinq prix répartis comme suit: \$50, \$40, \$25, \$20 et \$15.

### III- CONCOURS D'ENGRAISSEMENT DE BOUVILLONS

Ce concours couronne une politique d'élevage du Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec, en vue de promouvoir la production du boeuf de boucherie dans les régions de la Province les plus appropriées. Ce concours est ouvert exclusivement aux Jeunes Défricheurs, propriétaires de troupeaux en formation depuis à peine cinq ans. Ces Jeunes Défricheurs doivent engraisser et présenter eux-mêmes un jeune bouvillon à des enchères qui auront lieu mercredi le 12 février, à 8.30 hres p.m., au Salon national de l'Agriculture. "Ce concours est réalisé sous la responsabilité de M. Honorat Pellerin, Ministère Agriculture et Colonisation, des agronomes de districts et autres collaborateurs.

### VII- ENQUETE-CONCOURS SUR LA FAMILLE TERRIENNE

- 1) Nature: Concours organisé sur une base nationale: couronnement des diverses initiatives du Salon.
- 2) Rédaction d'un récit ou monographie établissant les mérites d'une famille. A remettre au secrétaire du concours du jury au plus tard le 31 décembre de chaque année.
- 3) Jury: Drs M. Frenette et Gustave Toupin, Mgr Victor Tremblay, Mme F. Gaudet-Smet et Paul Boucher, secrétaire. Prix: La famille lauréate reçoit un diplôme d'honneur et un chèque de \$200. Demander la circulaire spéciale.

### IV- CONCOURS "BON PAIN BONNE MAIN"

- 1) Inscriptions: Les inscriptions doivent être faites avant le 25 janvier à minuit. A cette fin, il faut réclamer un bulletin de son épicer, bien écrire son nom, son adresse et envoyer sa recette. Joindre un certificat de garantie "Farine Robin Hood". Adresser le tout à: Case postale 8305, Montréal 3.
- 2) Lauréates: Trois des meilleures concurrentes seront invitées au Salon de l'Agriculture le 11 février, toutes dépenses payées. Des juges choisiront la meilleure recette. Prix: Une automobile "Valiant 1964" et trois cuisinières électriques "Cha-telet V Bélanger", et aussi un boni de \$100 pour l'Association ou le Club dont ferait partie les finalistes.

### VIII- CONCOURS DE CONNAISSANCES AGRICOLES

- 1) But: Nous voulons donner l'occasion aux visiteurs du Salon de démontrer qu'ils connaissent l'agriculture scientifique. Pour les fins de ce concours, le savoir agricole est subdivisé en 34 secteurs.
- 2) Questionnaire: Le questionnaire s'adresse aux hommes et aux femmes, aux élèves des écoles d'agriculture et instituts familiaux. Chaque secteur du concours comporte trois questions. Pour trouver les réponses, on peut consulter qui l'on veut. Nous insistons pour que l'on étudie, au préalable, individuellement ou en groupe, toutes les questions posées.
- 3) Examens: Les examens ont lieu dans le kiosque du Ministère de la Famille. Tous sont oraux et on peut les passer les 10, 11, 12, 13 et 14 février, entre 10 hres et midi et de 2 à 4 hres p.m. Chaque concurrent doit répondre à huit questions choisies dans le questionnaire. L'examineur apprécie chacune des réponses et pointe en conséquence la carte d'inscription.
- 4) Bureau des examinateurs: président, M. Philippe Lambert; membres, MM. les agronomes L.-A. Beaudin, Wilfrid Hébert, Yvan Ménard, Gérard Tremblay et Mme Marguerite Fortin-Lortie. 5) Prix: \$1,900. Dans chaque secteur commandité, un trophée et quatre chèques chacun de \$15 avec un "Memorial de la Famille Terrienne". Les prix seront postés aux gagnants; cependant, les trophées seront remis par S. Exc. M. Paul Comtois, à Bois de Coulouges. Il y aura alors réception à la cabane à sucre du Lieutenant Gouverneur, à une date à fixer ultérieurement.

### V- CONCOURS DE REPORTAGES AGRICOLES

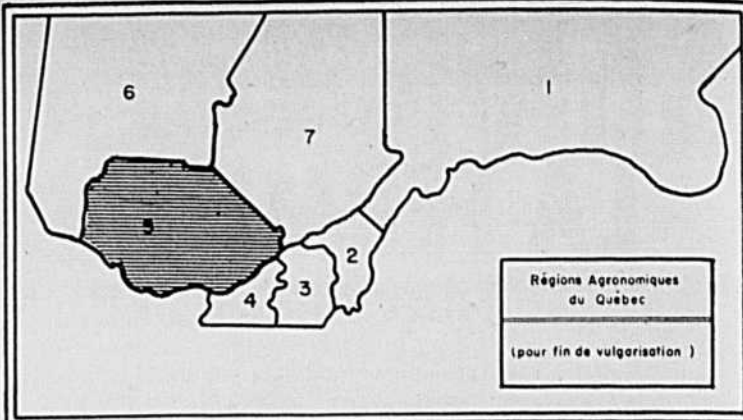
- 1) Sujet: Le Salon: valeur éducative, impressions et suggestions. Bien tenir compte du fond, de la forme et de la ponctuation.
- 2) Concurrents: Les jeunes gens qui appartiennent aux groupes suivants peuvent concourir - trois secteurs distincts: 1) Instituts familiaux; 2) élèves des Ecoles moyennes et régionales d'Agriculture; 3) Jacistes et autres jeunes ruraux.
- 3) Travaux: Les rédactions strictement personnelles, de préférence dactylographiées, ne doivent pas dépasser 1,000 mots. Chacune sera signée d'un pseudonyme, avec, sous enveloppe cachetée, le nom et l'adresse de l'auteur et puis la mention du groupe auquel on appartient.

LE QUESTIONNAIRE DU CONCOURS DE CONNAISSANCES AGRICOLES SERA PUBLIÉ  
DANS LE PROCHAIN NUMÉRO DE LA TERRE DE CHEZ NOUS

# Organisation de la VULGARISATION agricole

## La région agronomique No 5

(Photos Omer Beaudoin)



L'agriculture se transforme, se modernise, s'industrialise à une vitesse accélérée. Elle ne peut se soustraire aux lois du milieu dans lequel elle évolue. En effet, il devient impérieux pour le cultivateur, de se soumettre aux mêmes règles d'efficacité et de modernisme que les autres producteurs dans les différents secteurs de l'activité humaine.

En vue d'une utilisation plus rationnelle des ressources disponibles, le Service de la Propagande met à la disposition des cultivateurs de la région agronomique no 5, des bureaux de renseignements agricoles, situés aux endroits suivants: Trois-Rivières, Yamachiche, Berthierville, Louiseville, Joliette, St-Jacques de Montcalm, l'Assomption, St-Eustache des Deux-Montagnes, Lachute, St-Jérôme, Buckingham, Mont-Laurier, Hull, Maniwaki, Shawville et Fort-Coulonge. Monsieur Florent Morency, agronome, ayant bureau à Montréal, est responsable de la coordination de l'action agronomique dans cette partie de la Province.

### LE CLIMAT

Partout, la Province de Québec doit subir un climat rigoureux. Il n'existe pas de dispa-

rités climatiques marquées entre les différentes régions agronomiques. La température des saisons intermédiaires est décisive, c'est-à-dire, entre les dernières gelées du printemps et les premières de l'automne, elle fait apparaître des nuances régionales de climat.

Par rapport à Montréal, on peut dire de façon générale, que la température moyenne est inférieure de 2 à 4 degrés, que les pluies sont aussi abondantes alors que les chutes de neige y sont moindre dans une proportion variant de 8% dans Papineau, à 30% dans Argenteuil.

La température est plus rigoureuse dans Labelle et Gatineau. A cause de l'altitude, la neige demeure 8 jours de plus dans Terrebonne et retarde la végétation de 15 jours dans le comté de Labelle.

### LES SOLS

Leur diversité permet des cultures variées. La partie sud du comté de Trois-Rivières est sablo-argileuse, la partie nord étant sablonneuse. Les terres franches forment 60% des terres en culture du comté de St-Maurice.

Du comté de St-Maurice à celui de Deux-Montagnes, la par-

tie sud des comtés est de nature argileuse, devenant sablo-argileuse et sablonneuse en remontant vers le nord. On y rencontre des secteurs accidentés, rocheux, mi-agricoles, mi-forestiers, en bordure des Laurentides. L'argile et le sable se partagent, en partie égale, la superficie cultivée du comté d'Argenteuil, dont le nord est accidenté et rocheux; c'est un pays forestier. Le terroir est varié dans Deux-Montagnes, alors que Terrebonne possède un sol sablo-argileux dans sa partie basse, le nord du comté étant constitué de terre jaune. L'argile prédomine dans Hull, les sols francs-sablonneux le long de la Gatineau, et les sables dans Labelle. Dans Pontiac, ce sont des sols d'alluvion le long de l'Outaouais, alors qu'à l'intérieur la topographie est rocheuse, accidentée; en fait, ce sont les Laurentides.

### LA POPULATION

La région agronomique no 5 comptait en 1961, 639,428 habitants; la population agricole représentant environ 13% de la population totale.

### L AGRICULTURE

En 1961, le nombre de fermes s'établissait à 15,192, dont 10,008, soit 66% étaient classées comme fermes commerciales, alors que la valeur du bétail dépassait 45 millions de dollars.

L'agriculture de la région agronomique no 5 est à base d'industrie laitière; de grandes superficies sont en prairies, pâturages et céréales, avec de gros élevages de bovins et de porcs et des élevages complémentaires avicoles et ovins.

La production du lait pour la consommation nature est la préoccupation principale des cultivateurs du comté de Trois-Rivières, qui, en plus d'alimenter le marché du même nom et celui de Shawinigan, livrent une partie de leur production aux usines Crino, à La Pérade et La Caillette, à Maskinongé. L'aviculture les légumes et les petits fruits sont les autres sources de revenus. On rencontre le même genre d'agriculture dans St-Maurice, où en plus on cultive la patate et le tabac à cigarettes. En un mot la production est en fonction des marchés de Trois-Rivières, Shawinigan, Grand-Mère et Montréal.

Les ressources sont agricoles et forestières dans Maskinongé. Agriculture à base d'industrie et d'élevage avec un peu d'aviculture et l'exploitation de quelques centaines d'érablières. Comté situé à mi-chemin entre Montréal et Trois-Rivières, la majeure partie de la production laitière est transformée en beurre, fromage, poudre de lait et caséine.

La culture mixte prédomine dans Berthier; elle est organisée en vue de l'industrie laitière. De vastes pâturages communautaires sont exploités sur les îles du St-Laurent, où d'importants espaces sont renouvelés, chaque année, de façon à maintenir la

production. Les revenus complémentaires proviennent des produits avicoles, du sirop d'érable, de la betterave à sucre, sans oublier les producteurs de tabac jaune. Les exportateurs de foin du comté de Berthier seraient bien avisés d'utiliser leur terre en culture à des fins plus payantes, tenant compte de la fertilité du sol.

Mentionnons l'Ecole moyenne d'agriculture de St-Barthélémy qui rend de grands services à l'agriculture régionale et la Pépinière provinciale de Berthierville, produisant des millions de plants destinés au reboisement forestier.

L'agriculture de Joliette est caractérisée par ses beurreries, ses importantes cultures de tabac et ses entreprises avicoles prospères. Le sol permet des productions variées: sur sable fin, tabac à cigarette; sur sable plus grossier, les patates; sur terre franche, grande culture ainsi que tabac à pipe et à cigare; sur terre argileuse, grande culture, lin et betteraves sucrières; enfin sur terre noire, cultures maraichères. La production de graines et céréales de semence, l'industrie sucrière, le miel et l'exploitation forestière ajoutent aux revenus de la classe agricole.

On reconnaît la valeur de la coopération dans ce comté, où 75% des cultivateurs font partie

d'une ou de plusieurs coopératives agricoles. Mentionnons que le Comptoir avicole de St-Félix de Valois, réalisa un chiffre d'affaires de près de \$6 millions au cours de la dernière année

financière. Enfin, rappelons que les cultivateurs firent des transactions d'une valeur de \$11 millions, par le truchement de leurs coopératives, au cours de l'an dernier.

La culture mixte et l'industrie laitière sont la base de l'agriculture du comté de l'Assomption. Les spécialisations sont: le tabac la betterave, les légumes de conserverie et la production de céréales de semence.

Deux institutions importantes rendent de précieux services à la classe agricole du comté: la Station expérimentale fédérale de l'Assomption, spécialisée en tabac et en horticulture et, le Laboratoire provincial de recherches sur la protection des légumes et des petits fruits, installé au même endroit.

Prédominante également, est la culture mixte à base d'industrie laitière, dans le comté de Montcalm, où plusieurs cultivateurs livrent leur lait à la succursale de Joliette, de la S.C.A. de Granby.

(à suivre)

Roger MICHAUD, agronome  
Division de la Propagande



La culture du tabac est prospère dans le comté de Joliette. M. Etienne Harnois, de St-Thomas sort le tabac de ses séchoirs.



Un élevage de dindes dans la région de Joliette.



Champ de pommes de terre Montagne verte, propriété de M. Jean-Paul Gratton, de Notre-Dame-de-la-Paix, comté de Papineau.

## LE CANNIBALISME

Pendant la saison d'élevage des jeunes poussins, la poussinière doit être exploitée à son mieux. M. R. H. McMillan, commissaire de l'aviculture au ministère de l'Agriculture de l'Alberta avertit les aviculteurs qu'une température inégale ou le manque de mangeoires et d'abreuvoirs appropriés peut provoquer le cannibalisme.

Les poussins, qui ne peuvent atteindre leurs aliments parce qu'il y a d'autres oiseaux dans leur chemin, commencent bientôt à becqueter la queue de ces derniers; le sang coule éventuel-

lement et cela conduit très souvent au cannibalisme.

Il faut laisser au moins 6 pieds entre les mangeoires pour 100 poussins jusqu'à l'âge de trois semaines. Après cela, l'espace recommandé pour cent oiseaux est de dix pieds pour ceux âgés de trois à six semaines, douze pieds pour ceux de six à douze semaines, seize pieds pour ceux de douze à seize semaines et vingt pieds par la suite. Plusieurs mangeoires courtes sont préférables à une mangeoire longue.

# Salon National de l'Agriculture

au Palais du Commerce, à Montréal, du 8 au 14 février 1964

## HUIT GRANDS CONCOURS

- 1 - Appréciation animale - pour jeunes ruraux exclusivement  
Commanditaire: SIMPSONS-SEARS LIMITED
- 2 - Artisanat - pour Fédération de Fermières
- 3 - Engraissement de bouvillons - pour jeunes défricheurs  
Commanditaire: MINISTERE AGRICULTURE ET COLONISATION QUEBEC
- 4 - Recette "Bon Pain, Bonne Main" - Concours national  
Commanditaire: MEUNIER DE LA FARINE ROBIN HOOD
- 5 - Reportages agricoles - pour jeunes gens et jeunes filles  
Commanditaire: BANQUE PROVINCIALE DU CANADA
- 6 - Concours de Bon Langage - pour jeunes garçons ruraux  
Commanditaire: BANQUE CANADIENNE NATIONALE
- 7 - Famille terrienne - concours national  
Commanditaire: Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste
- 8 - Concours de connaissances agricoles - pour ruraux et citadins  
Organisé en coopération avec les Ministères de l'Agriculture de Québec et d'Ottawa

Prix: \$250. en argent - Trophée

Enchères - \$30,000 à \$35,000

Prix: \$4,500.

Prix: \$150. en argent

Prix: \$150. en argent

Prix: Diplôme d'honneur et \$250.

Prix: \$1,900. - Trophées

## Commanditaires (chacun \$100.)

AGRICULTURAL CHEMICALS, FORT-CHAMBLY  
ASSOCIATION JARDINIERS MARAICHERS DE MONTREAL  
ASSOCIATION FORESTIERE QUEBECOISE  
CANADA PACKERS LIMITED  
CANADIAN INDUSTRIES LIMITED  
CANADIAN INTERNATIONAL PAPER

E.-W. CARON LIMITEE  
COMITE INDUSTRIES AVICOLES DU QUEBEC  
COOPERATIVE AGRICOLE DE GRANBY  
FEDERATION CAISSES POPULAIRES DES JARDINS  
IMPERIAL OIL LIMITED  
IMPERIAL TOBACCO COMPANY  
LA SANTE PAR LE LAIT

LA SOCIETE DES ARTISANS  
MINISTERE DE L'AGRICULTURE, OTTAWA  
MINISTERE AGRICULTURE ET COLONISATION, QUEBEC  
SINGER SEWING MACHINES  
STANDARD PAPER BOX MFG.  
SOCIETE ST-JEAN-BAPTISTE DE MONTREAL

## Règlementation

- 1) Les hommes et les femmes peuvent prendre part à ces divers concours. Les officiers du Salon et les membres de leurs familles ne peuvent cependant participer à ces concours.
- 2) Ces concours sont réalisés sous la direction générale de M. Paul Boucher, Division

- de l'Information, Ministère Agriculture et Colonisation du Québec, 201 est, boul. Crémazie, Montréal 11.
- 3) Les décisions des responsables de ces concours sont définitives et sans appel; les concurrents les acceptent du fait même de leur participation.

### I- CONCOURS D'APPRECIATION ANIMALE

- 1) But: Les concurrents doivent classer les animaux en montre selon les échelles officielles. Date: mercredi, 12 février, à 1 heure p.m.
- 2) Concurrents: Ce concours est ouvert aux jeunes éleveurs âgés de 11 à 20 ans; élèves d'écoles moyennes ou régionales d'Agriculture, délégués (garçons ou filles) des cercles de Jeunes Agriculteurs.
- 3) Classes de bétail: Trois classes de bétail seront jugées: des bouvillons de boucherie, vaches laitières et taures Holstein d'un an.
- 4) Jury: MM. L.-A. Beaudin, Hugh Peckham et Georges Mayrand, coordonnateur.
- 5) Prix: \$250 et un grand trophée. Le gagnant des deux classes sera proclamé "Maître Jeune Eleveur du Salon".

### II- CONCOURS D'ARTISANAT

Les 23 Fédérations de Cercles de Fermières de la Province sont invitées à envoyer chacune des articles faits à la main pouvant servir à la décoration d'une chambre de garçon de 6 à 14 ans (couvre-lits, pièces murales, tentures et tapis). Il y aura remise d'une coutellerie, don de Simpsons-Sears Limited. Responsable: Mlle Liliane Labelle.

### III- CONCOURS D'ENGRAISSEMENT DE BOUVILLONS

Ce concours couronne une politique d'élevage du Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec, en vue de promouvoir la production du boeuf de boucherie dans les régions de la Province les plus appropriées. Ce concours est ouvert exclusivement aux Jeunes Défricheurs, propriétaires de troupeaux en formation depuis à peine cinq ans. Ces Jeunes Défricheurs doivent engraisser et présenter eux-mêmes un jeune bouvillon à des enchères qui auront lieu mercredi le 12 février, à 8.30 hres p.m., au Salon national de l'Agriculture. "Ce concours est réalisé sous la responsabilité de M. Honorat Pellerin, Ministère Agriculture et Colonisation, des agronomes de districts et autres collaborateurs.

### IV- CONCOURS "BON PAIN BONNE MAIN"

- 1) Inscriptions: Les inscriptions doivent être faites avant le 25 janvier à minuit. A cette fin, il faut réclamer un bulletin de son épicier, bien écrire son nom, son adresse et envoyer sa recette. Joindre un certificat de garantie "Farine Robin Hood". Adresser le tout à: Case postale 8305, Montréal 3.
- 2) Lauréates: Trois des meilleures concurrentes seront invitées au Salon de l'Agriculture le 11 février, toutes dépenses payées. Des juges choisiront la meilleure recette. Prix: Une automobile "Valiant 1964" et trois cuisinières électriques "Chalet V Bélanger", et aussi un boni de \$100 pour l'Association ou le Club dont ferait partie les finalistes.

### V- CONCOURS DE REPORTAGES AGRICOLES

- 1) Sujet: Le Salon: valeur éducative, impressions et suggestions. Bien tenir compte du fond, de la forme et de la ponctuation.
- 2) Concurrents: Les jeunes gens qui appartiennent aux groupes suivants peuvent concourir - trois secteurs distincts: 1) Instituts familiaux; 2) élèves des Ecoles moyennes et régionales d'Agriculture; 3) Jacistes et autres jeunes ruraux.
- 3) Travaux: Les rédactions strictement personnelles, de préférence dactylographiées, ne doivent pas dépasser 1,000 mots. Chacune sera signée d'un pseudonyme, avec, sous enveloppe cachetée, le nom et l'adresse de l'auteur et puis la mention du groupe auquel on appartient.

- 4) Choix préliminaire: Les autorités de chaque cercle ou école sont invitées à remettre le travail jugé par elles le meilleur du cercle ou de l'école. Clôture: Tous les travaux doivent parvenir au secrétaire, M. Paul Boucher, 201 est, boul. Crémazie, Montréal 11, avant le 9 mars, à midi.
- 5) Jury: Ces copies seront jugées par un Comité constitué du Dr Gustave Toupin, Mlle Liliane Labelle, Paul Poucher et Wilfrid Hébert.  
PRIX: \$150 en argent.

### VI- CONCOURS DE BON LANGAGE

- 1) But: Améliorer la langue parlée.
- 2) Concurrents: Ce concours est ouvert aux jeunes garçons ruraux qui sont priés de s'inscrire en conséquence au kiosque du Ministère de la Famille, Québec.
- 3) Juges: M. Wilfrid Hébert et M. Paul Boucher, qui apprécieront: a) la correction de langage des concurrents au concours de connaissances tenu au Salon; b) la correction des réponses à un questionnaire que les concurrents seront appelés à remplir sur place;
- 4) Prix: Cinq prix répartis comme suit: \$50, \$40, \$25, \$20 et \$15.

### VII- ENQUETE-CONCOURS SUR LA FAMILLE TERRIENNE

- 1) Nature: Concours organisé sur une base nationale: couronnement des diverses initiatives du Salon.
- 2) Rédaction d'un récit ou monographie établissant les mérites d'une famille. A remettre au secrétaire du concours du jury au plus tard le 31 décembre de chaque année.
- 3) Jury: Drs M. Frenette et Gustave Toupin, Mgr Victor Tremblay, Mme F. Gaudet-Smet et Paul Boucher, secrétaire. Prix: La famille lauréate reçoit un diplôme d'honneur et un chèque de \$200. Demander la circulaire spéciale.

### VIII- CONCOURS DE CONNAISSANCES AGRICOLES

- 1) But: Nous voulons donner l'occasion aux visiteurs du Salon de démontrer qu'ils connaissent l'agriculture scientifique. Pour les fins de ce concours, le savoir agricole est subdivisé en 34 secteurs.
- 2) Questionnaire: Le questionnaire s'adresse aux hommes et aux femmes, aux élèves des écoles d'agriculture et instituts familiaux. Chaque secteur du concours comporte trois questions. Pour trouver les réponses, on peut consulter qui l'on veut. Nous insistons pour que l'on étudie, au préalable, individuellement ou en groupe, toutes les questions posées.
- 3) Examens: Les examens ont lieu dans le kiosque du Ministère de la Famille. Tous sont oraux et on peut les passer les 10, 11, 12, 13 et 14 février, entre 10 hres et midi et de 2 à 4 hres p.m. Chaque concurrent doit répondre à huit questions choisies dans le questionnaire. L'examineur apprécie chacune des réponses et pointe en conséquence la carte d'inscription.
- 4) Bureau des examinateurs: président, M. Philippe Lambert; membres, MM. les agronomes L.-A. Beaudin, Wilfrid Hébert, Yvan Ménard, Gérard Tremblay et Mme Marguerite Fortin-Lortie. 5) Prix: \$1,900. Dans chaque secteur commandité, un trophée et quatre chèques chacun de \$15 avec un "Mémorial de la Famille Terrienne". Les prix seront postés aux gagnants; cependant, les trophées seront remis par S. Exc. M. Paul Comtois, à Bois de Coulonges. Il y aura alors réception à la cabane à sucre du Lieutenant Gouverneur, à une date à fixer ultérieurement.

LE QUESTIONNAIRE DU CONCOURS DE CONNAISSANCES AGRICOLES SERA PUBLIÉ  
DANS LE PROCHAIN NUMÉRO DE LA TERRE DE CHEZ NOUS

# PÈRE ET FILS HORTICULTEURS

A l'entrée du village de St-Vallier-de-Bellechasse, on lit sur une pancarte en bordure de la route: "Clément Lajoie, jardinier-fleuriste". Originaire de Kamouraska et diplômé, en 1953, de l'École Supérieure d'Agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière, Clément, en collaboration avec son père, M. Paul-Émile Lajoie, s'est lancé dans l'horticulture commerciale, il est fier de son métier et en fait un succès.

Dans la ferme Lajoie d'une superficie de 120 arpents tout était consacré à l'élevage et à la production laitière; aujourd'hui, 25 arpents sont consacrés à la culture maraîchère, tandis que le reste est partiellement en foin produit pour la vente, et partiellement en pâturages loués par les voisins. La grange-étable a été transformée; on y trouve présentement un entrepôt à légumes et un endroit spécialement aménagé pour la préparation et l'emballage des légumes, enfin, un coin sert à remiser les instruments de culture.

Chef d'une famille de 11 enfants, M. Lajoie père s'adonne à la culture de la pomme de terre sur une grande échelle; cet automne, il a récolté 5,000 poches de patates de la variété Kénébec. Bien qu'il produise de la pomme de terre de consommation, il s'intéresse surtout à la production de semence certifiée. A cette fin, il a loué 35 arpents de ter-

rain à St-Michel-de-Bellechasse et y a semé de la pomme de terre fondation. De semblables essais avaient eu lieu dans sa ferme à St-Vallier mais ne donnèrent pas de bons résultats parce que ses champs étaient trop rapprochés d'autres cultures de pommes de terre non certifiées. Les maladies à virus se propagèrent et ses champs de patates furent refusés comme semence certifiée, lors des inspections.

Pour sa part, Clément se distingue comme jardinier-maraîcher. A l'issue de son cours agricole, il se rendit faire un stage de six mois chez un producteur de légumes de la région de Montréal, M. Eugène Guinot, de Ste-Clothilde-de-Chateaugay. De retour dans son patelin, il débuta avec deux arpents de légumes, puis afin de se perfectionner davantage il suivit, durant l'hiver 1956, les cours spéciaux d'horticulture donnés à l'École d'agriculture de St-Rémi-de-Naperville.

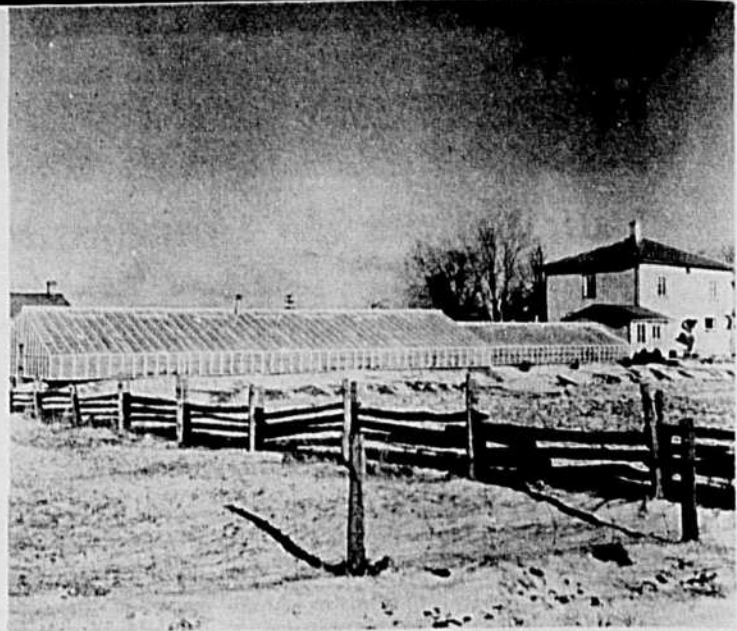
En 1959, il s'intéressa davantage à la culture maraîchère. Il produisit principalement du maïs sucré, et sa meilleure clientèle se recrutait chez les épiciers de Lévis. Depuis trois ans, il fait affaire uniquement avec les grossistes de Québec. Pour répondre à leurs demandes, il cultive maintenant 3 arpents de tomates, 8 arpents de

choux d'été et d'automne, 4 arpents de choux de Siam, 3 arpents de maïs sucré, 3 arpents de radis et 2 arpents de fraises. Même si son sol se prête à la culture des légumes, il aimerait posséder une plus grande superficie de terre noire.

Il s'est installé des couches froides, lui permettant d'effectuer plus tôt le printemps, les semis des plantes délicates qui y séjournent jusqu'au temps où elles peuvent être transplantées en plein champ. Il y pratique des semis de laitue, choux-fleurs etc. Mais la principale acquisition de cette ferme horticole est une magnifique serre construite en 1960. Placée près de la maison, à l'abri des vents dominants elle mesure 104' X 40'. Son intérieur est aménagé de manière à faciliter les travaux; chauffée au début au moyen d'un poêle à l'huile, elle est maintenant dotée d'un système de chauffage électrique. L'annonce installée sur le bord de la route, à proximité de sa serre lui a valu la vente de centaines de plants de fleurs et quantité de légumes.

Il serait souhaitable que M. Lajoie trouve des imitateurs, car pour les primeurs et les légumes frais, le marché est excellent à proximité de Québec et de Lévis.

Henri LACOURSIÈRE,  
agronome



CLEMENT LAJOIE, JARDINIER-FLEURISTE, une bonne adresse où se procurer fleurs et légumes durant toute la belle saison.

## Choix des machines agricoles

par Benoit GUAY,  
agronome-professeur

Dans toute entreprise, on doit justifier les nouveaux investissements en machinerie par un accroissement des recettes ou par une diminution des dépenses courantes. On peut encore les justifier en empêchant une diminution des recettes ou une augmentation des dépenses.

Une machine à fort rendement est facilement rentable dans les moyennes et grandes exploitations agricoles. Par contre, la mécanisation rationnelle des petites exploitations constitue un problème difficile surtout lorsqu'il faut élever leur revenu par des méthodes de production plus intensives. Afin de faire face au surcroît de travail pour la production et les manipulations, l'agriculteur est forcé d'opter pour une mécanisation plus poussée. Cette mécanisation doit se justifier économiquement et être adaptée aux conditions qui caractérisent son entreprise, tout en apportant une amélioration dans ses conditions de travail.

Il y a donc lieu de se demander si les petites machines rendront les services voulus, car une machine trop petite ou trop lente ne paye pas, si l'ouvrage ne s'exécute pas à temps. De plus, l'économie de main d'œuvre est aussi importante dans les petites que dans les grandes exploitations.

La solution du problème repose sur l'évaluation de tous les facteurs qui peuvent intervenir avec l'entrée en service d'une nouvelle machine. Les facteurs les plus importants sont les suivants:

- Machine adaptée du point de vue technique aux conditions qui caractérisent l'exploitation et l'amélioration des conditions de travail.

- Coût comparé du travail exécuté avec et sans l'aide de la machine; nombre d'heures d'utilisation, main d'œuvre; amortissement, intérêt sur capital investi, dépenses d'opération; réparations, entreposages, assurances et qualité accrue du travail exécuté ou de la récolte.

- Possibilité de location de la machine, de l'achat en coopération ou de travail à l'extérieur; marchés disponibles.

- Influence de la machine sur la gestion; les possibilités nouvelles et la polyvalence d'une machine peuvent influencer sur l'orientation et la spécialisation de l'entreprise.

- Dépenses additionnelles qui suivent l'achat: par exemple, un tracteur sera utilisé adéquatement, si les machines portées ou tractées sont bien calibrées pour sa puissance.

- Disponibilité de capital et risques: parmi les risques, il faut considérer la condition physique, la santé, la longueur de vie active; l'instruction et la réussite passée de l'agriculteur.

- Tendance de la mécanisation dans les entreprises prospères du même genre.

C'est uniquement lorsqu'il a étudié tous ces facteurs que le chef d'une entreprise peut décider sagement l'achat d'une nouvelle machine.

## LES LAITS CONCENTRÉS

Contribution du génie humain à la bonne alimentation.

Le lait, ses propriétés, ses valeurs sont conservés en volume réduit.

Avec eux, les bonbons, les biscuits, le pain, les gateaux, etc., sont enrichis en valeur protéique et vitaminique.

Au camp, dans la forêt, dans les mines comme à la cuisine, avec eux la table est mieux garnie et les besoins alimentaires comblés.

L'industriel laitier, en réduisant le volume du lait, prolonge sa conservation et la ménagère en le reconstituant complète son menu et soulage le budget alimentaire.

SECTION DU MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE ET  
DE LA COLONISATION,  
QUÉBEC.

## COMMENT SOUMETTRE UN PROJET A L'ARDA

Vous avez entendu parler d'ARDA et de ses possibilités. Vous avez pensé à quelque chose qui pourrait aider votre localité, y diminuer le chômage, freiner l'exode de la population ou lui donner un regain de vie, et vous voilà lancé dans l'élaboration d'un projet. Seulement, y avez-vous songé? Arda ne peut pas tout faire..., la loi Arda, ce n'est pas l'assistance sociale ni l'assurance-chômage... et elle n'est pas destinée à les remplacer. En fait, elle a des limites bien précises qui sont fixées par les ententes intervenues entre Québec et Ottawa. C'est pourquoi, pour juger de la valeur d'un projet en soi et en fonction des ententes passées avec Ottawa, qu'il s'agisse d'aménagement agricole ou forestier, de la conservation du sol et de l'eau, ou de trouver d'autres usages aux terres, il faut au personnel d'Arda des renseignements suffisants pour se faire une notion claire du projet.

A cette fin, et dans le but d'aider les instigateurs à préparer leurs projets, les renseignements requis pour les présenter à la mise en application de la Loi ont été groupés ici sous forme de questionnaire. Comme les questions qui suivent visent à couvrir tous les cas le plus complètement possible, les intéressés auront tôt fait de les classer en trois catégories; celles qui ne s'appliquent pas à leur cas particulier et auxquelles ils n'ont pas à répondre; celles auxquelles ils ne peuvent répondre immédiatement, faute de renseignements suffisants, et qu'il serait opportun d'indiquer comme telles; enfin, celles qui sont pertinentes à leur projet, et auxquelles ils peuvent répondre.

Il n'y a aucun doute que les proposeurs qui s'inspireront de ce questionnaire et tenteront de trouver les réponses au plus grand nombre de questions possible avant d'envoyer leur projet, verront ces derniers mis à l'étude beaucoup plus tôt, puisque

les démarches requises pour trouver les renseignements manquants seront grandement simplifiées.

### RENSEIGNEMENTS A FOURNIR

- Titre descriptif donnant à la fois le genre de projet et le nom de l'endroit. Exemple: projet d'aménagement d'une bleuetière à St-X.

- Explication brève du genre de projet. Exemple: aménagement d'une bleuetière de 1,000 acres sur un terrain de 4,500 acres appartenant à la Couronne dans la municipalité de St-X.

- Buts: immédiats et éloignés, économiques et sociaux? Ce projet empêchera-t-il le déclin de la population? Augmentera-t-il son revenu annuel?

- Localisation: numéros des lots et noms des propriétaires rangs et cantons affectés. Inscrivez les noms des propriétaires vis-à-vis leurs lots.

- Plan: tracé du projet sur une carte du cadastre, des Sols, des Mines, de la Défense nationale, etc. C'est là la pièce la plus importante du dossier. Il est indispensable d'en envoyer un original très clair pour que des photos-copies puissent en être tirées au besoin.

- Travaux préliminaires: quels sont-ils? Qui les a faits ou les fera? Coût, qui les a payés ou les payera? Y a-t-il eu des démarches faites dans le passé à ce sujet auprès d'un ministère quelconque? Des études ont-elles été entreprises dans le passé à ce sujet, par qui?

- Travaux d'aménagement: quels sont-ils, qui les fera, qui les payera? Coût détaillé indiquant le nombre d'hommes, leur salaire, la durée du travail, la machinerie prévue, la durée et le coût de son emploi; la provenance, la quantité et le coût

des matériaux, les dépenses de surveillance sont autant de détails qu'il est important de fournir.

- Travaux annuels d'entretien: Quels sont-ils, qui les fera, coût? Qui les payera? Il s'agit ici des travaux qui devront continuer à être faits chaque année après que la période des travaux d'aménagement sera terminée.

- Travaux d'exploitation: Qui les fera, à quelle condition? Exemple: la cueillette dans une bleuetière, la coupe annuelle du bois dans un boisé.

- Mise en marché: Comment se fera-t-elle, par qui, où? Les entrepôts, les modes de transport et les marchés sont-ils suffisants pour absorber la production anticipée?

- Revenus: Peut-on en espérer durant la période d'aménagement? Quels sont les revenus d'exploitation prévus, la production et les prix escomptés? Quels sont les revenus actuels tirés de ces lots?

- Intéressés: Nombre de personnes, de familles ou de fermes qui participeront à l'entretien, à l'exploitation, ou bénéficieront de ce projet d'aménagement après qu'il aura été complété?

- Proposeur: Quel est le nom et l'adresse de l'organisme qui fait la demande? Le projet a-t-il eu l'approbation du comité économique régional?

- Envoi du projet: L'adresser en deux copies à: ARDA, Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, Québec 4. Il est important d'envoyer l'original, car le travail en comité exige souvent des photos-copies, lesquelles ne peuvent être tirées à partir de copies.

Des tirés à part de ce questionnaire peuvent être obtenus de la Division de l'Information, Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, Québec 4.



Les calendriers sont fantaisistes...

## SOMMES-NOUS VRAIMENT EN 1964 ?

"Il y eut un soir, il y eut un matin, et Dieu vit que cela était bon"... C'est par une telle poésie que la Bible raconte l'histoire de la Création. Se fit-elle vraiment en sept jours de 24 heures comme nous les connaissons? Des spécialistes disent que le langage de la Bible est symbolique, écrit dans un style simple pour des gens simples. En réalité la création se fit lentement, évoluant sous le souffle de l'Être supérieur sans se hâter, car rien n'est jamais brusqué dans la nature, tout est lent et progressif. Même au siècle de la vitesse, un arbre met autant de temps à pousser qu'autrefois, une femme met neuf mois à enfanter, une blessure physique ou morale se referme peu à peu...

La terre, en tournant sur elle-même, éclairée par un soleil qui décrit un vaste cercle, a fini par stabiliser son cycle. Régulièrement, la nuit arrive après le jour. Le jour est plus long en été, parce que le soleil éclaire plus longtemps la terre, et tout en faisant les saisons, il fait aussi les jours et les nuits. On sépara, il y a des millénaires, le jour et la nuit en phases, puis naquit la division des heures au nombre de 24, chacune divisée en 60 secondes. Un certain nombre de jours assemblés ensemble composèrent un mois, et dans une année, c'est-à-dire dans un cycle complet du soleil et de la terre pour revenir en position de départ, on compta 365 jours. Mais

comme le tout ne s'accomplissait pas en seulement 365 fois 24 heures, mais un peu plus, tous les quatre ans on ajoute un jour, ce qui donne l'année bissextile. Cela permet de reprendre le temps perdu par petites portions chaque année.

Mais d'où vient le calendrier? Quarante-cinq ans avant notre ère, Jules César avait proclamé le calendrier qu'on nomma "julien" en son honneur. Il était basé sur les calculs approximatifs du nombre d'années passées, et sur les circonvolutions du soleil. Il marquait un progrès, car il était plus exact que les autres calendriers en usage alors.

Le calendrier julien était divisé en 12 mois, sept de 31 jours, 4 de 30 jours, et un de 28 jours (février). Comme les calculs laissaient malgré tout une faible marge, César fit ajouter tous les 4 ans un jour de plus. Ce fut donc lui qui créa l'année bissextile. On apporta que le Christ naquit non en l'an 1 de notre ère, mais en l'an 6 ou 7, au printemps.

L'Eglise utilisa le calendrier julien jusqu'en 1582. Le pape Grégoire XIII décida alors d'une autre réforme qui, sans changer le système fondamental du calendrier julien, rattrapait le retard causé malgré tout chaque année. Ce retard était de 11 minutes sur le soleil chaque année, malgré le jour supplémentaire tous les 4 ans. En 128 années, on perdait un jour complet. Or de l'an 1 à 1582... imaginez tous les jours de retard que le calendrier avait sur le soleil! Il y avait 11 jours à rattraper.

Qu'à cela ne tienne! Le pape stipula que du 4 octobre 1582, on passerait au 15 octobre! Il paraît que de véritables révoltes eurent lieu alors à certains endroits. Les gens se plaignirent d'avoir perdu 11 jours de vie. Certains refusèrent d'adopter le nouveau calendrier, et imaginez la confusion qui s'en suivit! Mais tout finit par se rétablir. Le calendrier julien s'appela désormais le calendrier Grégorien.

Quant à la semaine de 7 jours, c'est Madame la Lune qui en décida depuis des millénaires. En effet, elle prend sept jours à compléter son cycle. Les "mois lunaires" ont donc 28 jours, soit quatre lunes. C'est ainsi que calculaient les indigènes de plusieurs pays.

Plusieurs projets de réforme totale du calendrier ont été étudiés depuis le 16<sup>e</sup> siècle. On en projette toujours, certaines associations s'y activent actuellement. Car le retard de 11 minutes se poursuit, depuis 1582. En 1966, en principe, nous aurons perdu 3 jours sur le cycle solaire.

L'un des derniers projets de réforme du calendrier divise l'année en 4 trimestres de 91 jours chacun. Le premier mois de chaque trimestre aurait 31 jours, les deux autres 40 jours (février serait de la même longueur que les autres). Total: 364. La 365<sup>e</sup> journée serait le 32 décembre(!) et le Jour de l'An serait toujours



LES HORS-D'OEUVRE sont une part importante des réceptions des fêtes. Ils sont excellents pour un buffet froid ou chaud, ou un repas. Ils précèdent très bien la dinde traditionnelle. Ils peuvent aussi servir de base à un buffet scandinave, le "smorgasborg". Il consiste en une table où sont disposés divers mets à base de poissons, de viandes, de légumes, de fruits. Les invités se servent de ce qu'ils veulent, prennent un peu de tout. Les restaurants scandinaves où l'on sert le "smorgasborg" fonctionnent sur le même système. Les clients paient un billet à prix fixe, prennent une assiette et se servent. Un détail: quand ils ont envie de reprendre un peu de tel ou tel mets froid ou chaud, ils vont remplir, sans frais supplémentaires, leur assiette. Soulignons que le "smorgasborg" offre beaucoup de plats à base de poissons et crustacés, beaucoup de salades diverses.

un dimanche, de même que Noël. La journée bissextile tous les 4 ans serait un congé mondial, ajouté à la fin de juin (ce serait le 31 juin).

On a aussi proposé quelque chose d'encore plus simple: 13 mois de 28 jours, plus un jour de congé national sous le nom de "Jour X" tous les ans, avec deux jours "X" tous les 4 ans. Il faudrait trouver un nom pour le 13<sup>e</sup> mois...

Les mois ont encore les noms julliens. L'année julienne commençait en mars. On prénommait donc les mois d'après des dieux, ou simplement, "7<sup>e</sup> mois, 8<sup>e</sup> mois", etc. Mars: pour honorer Mars, dieu de la guerre, par exemple. Août pour honorer l'empereur Auguste. Septembre vient du mot latin qui signifie septième, octobre signifie huitième, novembre signifie neuvième, décembre signifie dixième. Janvier honore Jupiter, etc...

Les Juifs, qui n'ont pas cru au Messie et l'attendent toujours, ont dépassé l'an 5,000. Quant à nous, nous suivons l'ère chrétienne et nous sommes... en 1964. Mais si nous suivions toujours le calendrier julien, nonobstant Grégoire XIII, le Jour de l'An devrait être nominalelement le 12 janvier... et à cause du retard de presque 3 ans, depuis 1582, il serait en fait le 15 janvier! Bonne année quand même!

M. R.-G.

## grains de sel

Poussières et choses neuves

La fin d'une année, le commencement d'une autre...

Nos réflexions sont de deux ordres: regards sur le passé, regards sur l'avenir.

Hier n'est que poussières. Nous en faisons le bilan: une colonne pour les bonnes choses que l'on a faites ou qui nous sont arrivées, une autre pour les jours tristes ou mauvais. Sorte de confession face à Dieu seul, sans confessionnal ni prêtre. "Mon Dieu je m'accuse d'avoir été méchante, négligente, d'avoir manqué d'amour, de générosité, de patience, de franchise... J'en ai subi les conséquences, et les miens aussi." Et puis, après mures réflexions: "Merci mon Dieu de toutes les joies, les surprises heureuses, merci de m'avoir donné l'occasion d'être bonne, conciliante, généreuse, sincère..." Merci même pour les épreuves, comme le saint homme Job: "Le Seigneur m'a tout donné, il m'a tout donné, que son saint nom soit béni."

Maintenant tournons la page. Une année nouvelle est devant nous comme un grand livre neuf aux pages blanches, vaste agenda de 366 pages (puisque 1964 sera une année bissextile) que le temps remplira peu à peu, mais guidé malgré tout par le peu de liberté que nous avons.

Comme l'enfant qui commence à aller à l'école et qui écrit mal même en s'appliquant, nous ferons de notre mieux. Mais il y a bien des années que nous apprenons à écrire les pages de notre vie. Nous sommes sans excuse de mal les écrire, malgré que les épreuves petites ou grandes nous font faire des taches d'encre parfois. Barbouillerons-nous sans applications ces pages neuves? Non, nous prendrons de bonnes résolutions, pas trop, juste ce qu'il faut pour pouvoir les tenir. Une seule même suffira, pourvu qu'elle arrive à nous faire améliorer un point capital.

La femme nerveuse, qui crie sans raison, décidera de faire chaque jour au moins un acte de patience, de se tourner la langue sept fois dans la bouche avant de crier. La femme égoïste, repliée sur ses petits bobos et geignant régulièrement, décidera de ne pas s'appitoyer sur elle-même et de faire un acte de générosité pure par jour, de donner au moins une joie par jour à son entourage. La femme trop sûre d'elle, qui a toujours raison, décidera de s'ouvrir l'esprit et d'essayer d'être plus objective...

Ainsi chacun ira de son petit effort pour augmenter sur terre l'amour, la paix et la beauté.

Bonne et heureuse année!

Michelle ROY-GUERIN

### Billet

#### Pour le Nouvel An !

Chaque année à pareille époque revient le temps des fêtes; Noël nous réjouit par la célébration de la Nativité et nous oriente vers l'an nouveau. C'est par le fait même l'ère des souhaits.

Cette fois encore je voudrais que vous qui me lisez sentiez la ferveur que je mets quand je vous écris:

**BONNE ET HEUREUSE ANNEE!**

Bonne: au point de vue matériel, que la prospérité assure votre sécurité, facilite l'organisation de vos enfants. Bonne aussi dans l'autre sens, à savoir: prospérité spirituelle qui grandisse votre charité, rende douce et facile votre justice, et vous assure une vraie sécurité morale.

Heureuse: année aussi faite d'un bonheur à votre taille, à votre mesure et qui réponde à vos aspirations profondes.

Je vous souhaite la joie de donner, d'aider, parce que c'est de cette façon que vous aurez...

LE PARADIS à la FIN de vos JOURS!

Marie Dupuis

La courtisane répond à tour de rôle aux questions, 3 semaines à 1 mois après l'envoi. Réponse personnelle dans cas GRAVE et URGENT par EXCEPTION (enveloppe adressée et affranchie). Conditions: 1- Commencer la lettre en se présentant (sexe, âge, situation)- 2- Lettre courte, claire, lisible, détails essentiels seulement- 3- Pseudonyme original pour se reconnaître facilement- 4- 5 questions et 5 significations de prénoms au maximum- 5- Nous ne mettons pas les correspondants en relations entre eux- 6- Pour demandes de vêtements, on publiera le nom et l'adresse. Sinon, s'adresser au Bien-Être Social de son diocèse- 7- Pour correspondance, voir Service de Correspondance- 8- Pour analyse de l'écriture, s'adresser à Grapho-analyse par Louise- 9- Si on récrit, mentionner le 1er pseudonyme et la date de publication de la réponse.- "Courrier de Michelle, La Terre de Chez Nous, 515 Viger, Montréal 24".

## Vicieuse et entêtée...à 5 ans!

Q- J'ai bien des difficultés avec ma petite âgée de 5 ans. Elle est bien intelligente et développée pour son âge. Mais je ne peux pas la faire écouter. Elle crie, elle tape du pied, elle refuse d'obéir et me lance par la tête des paroles affreuses. On dirait aussi qu'elle a du vice dans la tête, elle passe son temps à toucher son petit frère au sexe. Je lui dit que ce n'est pas beau, que le petit Jésus pleure, je la tape, mais elle recommence toujours. Un soir j'ai refusé de l'embrasser dans son lit pour la punir, et elle a bien pleuré. Il faut dire que son père la gâté beaucoup, il a toujours pris parti pour elle contre moi, et maintenant elle me crie par la tête les mêmes phrases que son père. Je ne sais que faire avec elle. - Aussi je voudrais vous parler de mes règles, je ne les ai qu'une fois de temps à autre. Le médecin me dit qu'il n'y a rien à faire, mais on m'a conseillé des tisanes chaudes pour les faire partir. - Je voudrais aussi retrouver un détail sur une émission télévisée...

T.V. EMBROUILLÉE

R- Vous me dites que votre mari a gâté votre fillette. De là vient le mal. Au dictionnaire, on dit au mot gâter: "endommager, détériorer, diminuer, troubler... Gâter un enfant: lui donner des défauts ou les augmenter par trop d'indulgence". Il faut parler sérieusement à votre mari, lui faire lire des livres sur la psychologie des enfants et en lire vous-même ("Psychologie de l'enfant"), par Thérèse Gouin-Décarié, et "Maman, comprends-moi", par Paulette Etavard; Editions Ouvrières 1617 Maisonneuve, Montréal 24). Que votre mari lise aussi cette réponse. Cela le fâchera peut-être un peu, mais s'il est sincère, il réfléchira. Pour qu'un enfant soit bien élevé, il faut qu'il ait entente entre ses parents au sujet de son éducation. Il est très mauvais qu'un parent prenne parti pour l'enfant contre l'autre parent. C'est ce qui rend les enfants nerveux, révoltés, incontrôlables... et même "vicieux" comme vous dites (quoi qu'on ne puisse pas parler de VICE à 5 ans, tout de même!) Quant à la curiosité qu'elle manifeste, elle est normale. Qu'attendez-vous pour lui expliquer la vie, sommairement, à sa portée? Il n'y a rien de plus naturel au monde, la procréation et les instruments qui nous sont donnés pour l'accomplir sont une part intime et importante de l'être et VIENNENT DE DIEU! Il n'y a pas de "vice" dans le sexe, tout ce que Dieu a fait est BIEN, c'est le regard et la pensée de l'homme qui lui donnent un sens bon ou mauvais. Son attitude sera conditionnée par la vôtre; si vous considérez ces choses-là comme sales, laides, et qu'il faut tenir secrètes... alors le mal entrera en elle. Actuellement, lui dire que "le petit Jésus pleure" est d'abord complètement faux, et puis incompréhensible pour elle puisqu'elle ne peut faire le mal, n'ayant pas l'âge de raison, et ne voyant pas de mal dans une curiosité fort naturelle. Montrez-lui son petit frère attentivement, expliquez-lui le pourquoi de ces différences... et vous verrez qu'elle cessera de le toucher, car ses gestes sont en réalité des questions qu'elle ne formule pas, mais auxquelles vous devez répondre avec naturel, sans fausse honte. ("Parlons à nos enfants", du Dr Roméo Meloche, vous aidera beaucoup). Quant à la faire obéir, il faut d'abord que son père approuve votre fermeté, mais que de votre part vous ne lui refusiez jamais la tendresse, c'est une mauvaise punition. Il faut ensuite RESTER CALME et NE PAS CEDER à ses cris. Quand elle tempête, sans un mot, conduisez-la à sa chambre et re-

tournez à vos occupations. Quand elle aura terminé, allez la chercher, et trouvez-lui une occupation, sans manifester de rancune sans allusions, comme si rien ne s'était passé. Elle verra que vous êtes ferme et que ses cris ne vous impressionnent pas. Il est encore temps de réparer le tort que les gâteries et les erreurs d'éducation lui ont faites. Que vous et votre mari soyez UNIS, FERMES mais AFFECTUEUX... et elle se calmera. Autrement elle sera plus tard désaxée et malheureuse de vivre. C'est bien l'aimer que de bien l'élever. - Quant aux tisanes, ces conseils de bonne femme ne valent strictement rien; suivez donc les conseils de votre médecin. S'il n'y peut rien... pas une tisane ne vous aidera. - Pour l'émission de TV, il faudrait me dire à quel canal vous l'avez vue, je vous donnerais l'adresse du poste. - Autres livres vraiment merveilleux pour aider les parents qui veulent expliquer les réalités de la vie aux jeunes enfants (dès qu'ils comprennent un peu, 3, 4 ans...): "Les mystères de la vie expliqués aux enfants", par le Dr Arthus; il y a un livre illustré pour les petits, un autre pour les parents pour leur dire comment donner les explications. Recommandés par l'Action Catholique Canadienne, \$2.10 pour l'ensemble, à ajouter 10 sous pour la poste (voir adresse plus haut pour se le procurer).

JEUNE KATHERINETTE: Quand vous m'avez avoué vos trente ans dans votre lettre, je n'en revenais pas... croyant réellement à une lettre d'adolescente. Excusez-moi, je serai un peu brutale, mais je le fais pour vous réveiller: vous manquez de maturité émotionnelle, il est grand temps que vous deveniez adulte de ce côté. Pour cela, efforcez-vous à l'indépendance d'esprit et de fait. Votre cas n'est pas rare chez les demoiselles qui continuent d'habiter chez leurs parents, et que ces derniers considèrent toujours comme des enfants. Pourquoi vous préoccupez-vous de scrupules de votre mère? Pourquoi l'épier et la critiquer? Vous avez passé cet âge-là. Vous avez aussi passé l'âge de veiller au salon avec votre ami... et votre mère. Vous avez passé l'âge de vous faire fermer la TV au nez parce que des amoureux s'embrassent ou qu'on parle de femmes enceintes. Vous avez passé l'âge de vous laisser engueuler parce qu'elle vous a vu prendre un crayon dans la poche de votre ami. Point n'est besoin de discours, agissez fermement. Elle ferme la TV? Levez-vous, dites: "Cette émission m'intéresse et j'ai l'intention de la suivre jusqu'au bout", et rouvrez-la. Elle vous dispute pour une insignifiance? Ne discutez pas, haussez les épaules et quittez la pièce. Elle vous assure que votre santé est mauvaise? Puisque le médecin vous dit le contraire, pourquoi attacher de l'importance à ce qu'elle raconte? Agissez en adulte, elle finira par s'apercevoir que vous avez grandi, et vous laissera tranquille. - Quant à ce garçon auquel vous avez plus, et avec lequel vous voudriez faire plus ample connaissance, qu'est-ce qui vous en empêche? L'orgueil, dites-vous. Hé bien non... Manque d'assurance, de confiance en vous-même,



4790 - Patron passe-partout qui peut servir à tailler une robe, une robe de chambre, une robe de maison, un manteau. Très facile à faire. Pour tailles 12-14 16-18-20 seulement. Pour 16 ans: 4 3/8 vgs (39"). Prix: \$0.50.

4570 - Tablier très commode, recouvrant la majeure partie de la robe. Modèle portefeuille pour taille petite, moyenne ou grande. "Small" (10-12), "Medium" (14-16), "Large" (18-20). Motif au fer inclus pour broderie. Prix: \$0.60.

4715 - Soutien-gorge long ou court, pour les poitrines demandant les tailles 32-34-36-38-40-42-44-46. Très facile à faire. Choisir un tissu solide ou soyeux, selon les goûts. Pour 36: 1/2 verge (39") pour modèle court. Prix: \$0.60.

COMMANDE: Pour toute commande: SERVICE DES PATRONS - "La Terre de Chez Nous" - 515 Viger Montréal 24. Mentionner NOM, ADRESSE, NUMERO du patron et TAILLE désirée. Bon ou mandat de préférence.

NOTES: Patrons en anglais (couture, tricot, crochet, etc) avec lexique français - Seules les tailles mentionnées pour chaque patron sont disponibles - Le bon pour un patron gratuit est à l'intérieur de certains catalogues, il ne peut servir pour nos patrons dans la TCN. Commander d'abord le catalogue.

CATALOGUES: 1- Catalogue Automne-Hiver, avec bon pour une commande gratuite. Toilettes pour tout âge et toute occasion: \$0.60. - 2- Catalogue Haute-Couture Automne-Hiver (Lady Fair), 40 modèles exclusifs de haute-couture pour dames et demoiselles: \$0.50 - 3- Catalogue de Travaux à l'Aiguille, tricot, crochet, smock, broderie, dentelle, etc: \$0.35.

manque de maturité. Ecrivez à cette dame qui vous a écrit, et dites-lui que vous aimeriez faire plus ample connaissance avec lui, rien de plus simple! Le reste ira tout seul. Vous ne voulez plus être considérée comme une petite fille, c'est à vous de prouver que vous êtes adulte. Bonne chance!

PIERRETTE (9 X): Ce genre de baiser est justement le "french kiss". Le garçon le fait pour provoquer chez la fille un trouble sensuel dont il espère (consciemment ou non) profiter. Ce qu'on doit faire? Si vous aimez à jouer avec le feu et risquer de vous brûler, continuez. Si vous êtes prudente, cessez. Lisez donc "Au service de l'Amour" par Edith et le Dr J. Carnot. - Vous êtes normale.

L'OISEAU BLEU: J'ai peine à croire qu'on puisse être aussi ignorante que ça! Ce serait trop long et un peu délicat de tout vous expliquer, de A jusqu'à Z... Pourquoi ne pas commander un des livres dont je cite si souvent titres, auteurs, prix et adresse pour se les commander? Pour vous, je recommande "Qui me répondra?", par Anne-Marie, \$0.30, plus 10 sous de poste, Editions Ouvrières, 1617 Maisonneuve, Montréal 24. Ces livres sont approuvés par l'Action Catholique, vous pouvez donc lire librement en toute sécurité et sans honte. A 15 ans, il est plus que temps de savoir ce que vous devez savoir. Quand une adolescente est apte à devenir enceinte, le moins qu'on puisse faire si on a un tant soit peu de bon sens, c'est de lui dire comment se font les bébés si on veut éviter des drames! Il y a encore hélas des parents qui rejettent ce devoir. Et ils vont après ça jeter les hauts cris si leur fille est victime de LEUR aveuglement!

ROCHER PERCÉ: Dormez en paix, vous n'avez pas voulu mentir ni pécher, c'est le trouble et l'ignorance qui vous ont portée à agir ainsi. Dieu vous a certainement pardonné... alors pardonnez-vous à vous-même. Dieu n'est pas un terrible justicier, mais un bon père infiniment miséricordieux qui absout les faiblesses de ses enfants quand ils imploront sa clémence.

AMOUREUSE DE 15 ANS: (sans pseudonyme, aime un garçon depuis

1 an et 3 mois, va patiner avec lui, le voit dans l'autobus scolaire): Votre amour est en entier dans votre imagination, pas dans votre cœur. Il ne suffit pas de "parler" à un garçonnet dans l'autobus scolaire et patiner avec lui pour "aimer". Vous savez bien que vous êtes encore trop jeune pour connaître l'amour adulte. Tout le reste n'est que béguin d'adolescente, dont 90% est fait d'imagination, de rêves, d'auto-persuasion. Persuadez-vous plutôt que vous n'aimez pas... et vous n'avez pas de problèmes avec vos parents. C'est ce béguin qui vous cause des ennuis, pas vos parents... Roland: sauveur du pays-Réjeanne: nom de famille sans signification - Jeannine (de Jean): aimable - Réal: royal - Alcide: sans signification.

ROSE PASTEL: Je n'ai pas de tables de poids et mesures avant 17 ans. Attendez trois ans avant de vous en inquiéter. - Je ne sais pas pourquoi vous n'avez pas encore vos règles; je ne suis pas médecin. Cela peut retarder jusqu'à 17 ans. Si vous êtes inquiète, consultez un médecin. Mais à 14 ans, ce n'est pas grave. - Je répète que je n'analyse pas les écritures. Adressez-vous à la chronique "Louise, grapho-analyste", en joignant \$1 ou \$0.50 (réponse personnelle ou par le journal) à votre demande. - Louise: illustre guerrier-Claudine: boîteuse - Carole (de Charles): vigoureuse - Gemma: sans signification.

TEKAKWITHA: Manque d'observation, petite! Vous n'avez pas adressé votre lettre au "Courrier de Michelle" mais seulement à la TCN... Elle a été ouverte par une secrétaire. Vous n'avez pas non plus remarqué qu'il y a bien des fois que je dis: je n'analyse pas les écritures! Et enfin vous n'avez pas remarqué les annonces souvent publiées dans nos pages de la chronique "Louise, grapho-analyste". Adressez-vous y, joignez \$1 pour réponse personnelle, ou \$0.50 pour réponse dans le journal.

INQUIÉTUDE: Non, ce n'est pas de ce livre dont cette correspondante parlait. Quant à celui que vous mentionnez, il n'est pas si mauvais que vous croyez, seulement il est trop matérialiste, ce qui ne le rend pas tout-à-fait recommandable, sans le condamner totalement. Il vaudrait

mieux acheter vous-même des livres recommandés à vos enfants, garçons et filles, plutôt que de les laisser choisir des livres de ce genre. Si vous en achetez de bons, ils n'iront pas s'en acheter des mauvais. Et si vous discutez franchement avec eux, sans fausse honte, des réalités de la vie, ils ne s'achèteront pas de livres peu recommandables.

MERCI: Vous n'avez pas mis de pseudonyme; j'espère que vous allez vous reconnaître. Oui, il peut arriver qu'une fillette de 11 ans soit menstruée. Cela peut arriver même plus jeune.

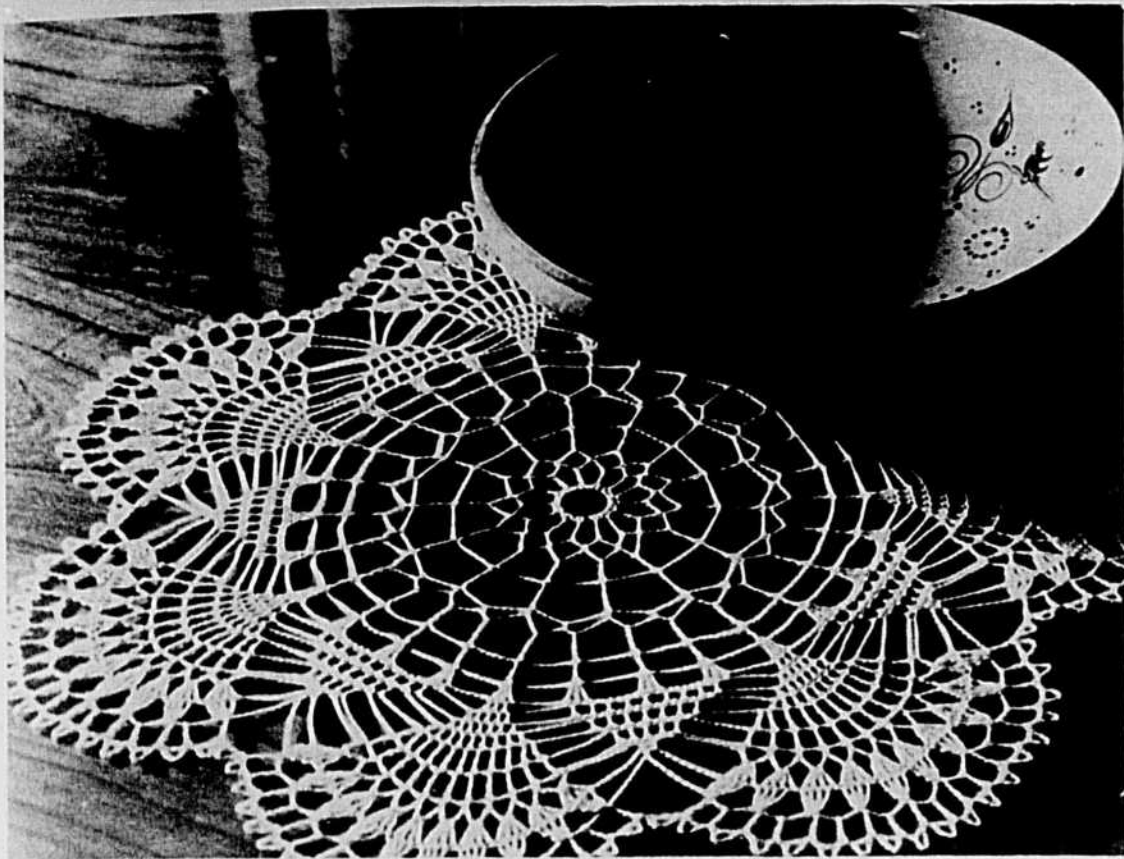
TRISTESSE AUTOMNALE: Je ne possède pas toutes les adresses de toutes les écoles de toute la province... et je ne pourrais citer dans ce courrier de longues listes! on recommande le cours de l'École des Métiers Féminins, Ministère de la Jeunesse, 1097 Berri, Montréal. Ecrivez à cette adresse, on vous donnera tous les renseignements. - Il existe

(suite à la page 18)

Méritent une mention pour l'originalité du pseudonyme: Jeune Katerinette, Rocher Percé, Inquiétude, Tristesse Automnale, Tekakwitha.

## SOLUTION DE LA PAGE 18

|    |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1  | D | E | F | I | G | U | R | E | R | H | O |
| 2  | E | R | I | N | E | A | V | A | L | A | I |
| 3  | C | I | D | R | A | M | A | T | I | S | E |
| 4  | I | G | N | O | B | L | E | E | A |   |   |
| 5  | D | E | L | E | E | R | A | R | D |   |   |
| 6  | E | R | I | E | R | E | T | A | R | D |   |
| 7  | M | A | N | N | E | T | T | E | S |   |   |
| 8  | E | E | T | R | E | I | N | T | E | S |   |
| 9  | N | I | X | E | R | O | D | E | R | A | I |
| 10 | T | O | P | P | E | L | U | R | E | N |   |
| 11 | D | I | A | N | E | E | S | T | E |   |   |
| 12 | F | E | E | S | T | E | S | T | E | S |   |



**PATRONS GRATUITS**-Un délicat napperon de dentelle rehausse l'apparence d'un meuble. Vous aimerez crocheter celui-ci. Feuillet numéro C-6973-F. En ajoutant 10 sous pour frais de poste, commandes au: **SERVICE DES PATRONS**- "La Terre de Chez Nous"- 515 Viger-Montréal 24.

## Les brèves...nouvelles brèves...nou

### LES ASSASSINS DE COFFIN

"J'accuse les assassins de Coffin" un livre paru dernièrement sous la plume de Jacques Hébert, directeur des Editions du Jour, pointe un doigt accusateur à Antoine Rivard (Juge), Maurice Duplessis, le capitaine Alphonse Matte, Noël Dorion (procureur), Paul Miquelon (procureur), Georges Blanchard (Juge), Charles-Edouard Cantin (assistant du procureur) et Me Raymond Maher (avocat de l'accusé). On se rappelle de "l'affaire Coffin", le guide forestier accusé du meurtre de trois touristes américains, pendu le 10 février 1956. En 1958, Jacques Hébert avait publié "Coffin était innocent". On ne l'avait guère cru. Jacques Hébert a continué son enquête, et documents en mains, il affirme aujourd'hui que Coffin fut victime d'une erreur judiciaire presque délibérée, pour rétablir le calme chez les autres touristes américains en Gaspésie et ne pas entraver le tourisme. Jacques Hébert prouve en même temps la thèse fort défendable que la seule possibilité d'erreurs judiciaires, causant la mort d'innocents, suffirait à faire bannir la barbare peine de mort, puisque tout être, quel qu'il soit, a droit à la vie, et que tuer reste toujours tuer, que ce soit à la guerre, dans un assassinat, pour éliminer un enfant pas encore né ou anormal, comme sur l'échafaud, Jacques Hébert, au péril de sa liberté, est prêt à aller devant les tribunaux, et réclame instamment une enquête royale sur ce cas. Ce n'est pas seulement pour réhabiliter la mémoire de Coffin et l'honneur de sa famille, mais "pour que justice soit vraiment rendue". Cette histoire fait actuellement beaucoup de bruit.

\*\*\*

### LES CINÉ-CLUBS

L'Office catholique national des Technique de Diffusion vient de publier un relevé des ciné-clubs au Canada français. On y apprend qu'il existe 346 ciné-clubs répartis dans 24 diocèses. Le relevé contient plusieurs autres détails; on a une bonne idée de l'ampleur et du sérieux de l'effort d'éducation cinématographique qui s'accomplit chez nous, notamment dans le milieu étudiant.

\*\*\*

### DES HOSTIES POLONAISES

La Pologne catholique a offert à tous les pères du Concile, et

aux évêques du monde entier, une grande hostie pour la célébration de la messe. Chaque enveloppe de plastique contenant l'hostie était accompagnée d'un message en latin qui signifiait ceci: "Ces hosties, préparées au sanctuaire de Czestochowa avec du froment récolté sur les champs de Pologne, fécondés par le sang des martyrs, ont été envoyées aux évêques du monde entier avec la prière d'offrir le Saint Sacrifice pour le triomphe de la foi".

\*\*\*

### BOURSES D'ÉTUDE DE HOLLANDE

Le gouvernement de Hollande offre aux ressortissants canadiens cinq bourses d'étude pour des cours aux Pays-Bas durant l'année scolaire 1964-65. Leurs bénéficiaires auront droit à l'enseignement gratuit de leur choix dans une université néerlandaise ou un institut universitaire. La bourse couvre les frais de pension. Les étudiants d'université et les chercheurs peuvent concourir pour l'obtention de ces bourses, ainsi que les peintres, architectes, musiciens et autres.



**L'ALLURE OLIVER**, genre "petit garçon", fait fureur aux Etats-Unis, au Canada, en Europe. En voici une illustration, dans une jolie blouse en surah d'arnel multicolore; remarquez le petit col plat et le noeud-cravate. Les manches classiques ajoutent une note d'élégance. Cette blouse est de toilette, portée avec une jupe de soie noire et une ceinture-corselet de velours noir.

Un guide à l'intention des étudiants éventuels est à la disposition de ceux qui en feront la demande, ainsi que des renseignements plus complets pour l'inscription en vue d'une bourse. Il faut s'adresser à l'Ambassade Royale des Pays-Bas, 12, Marlborough Avenue, Ottawa, Ontario.

\*\*\*

### MARIAGE

#### DE NOTRE RÉDACTRICE

La rédactrice et directrice des pages du foyer et des jeunes, Michelle Roy, au service de la TCN depuis octobre 1962, s'est mariée à Trois-Rivières le 28 décembre dernier, avec un professeur de Pointe-aux-Trembles originaire de Québec, M. Raymond Guérin. Elle continuera, du moins pour l'instant, à assumer ses fonctions à la TCN.

## Notre ENQUETE annuelle s'adressera en 1964 aux ADULTES comme aux JEUNES

Nous avons l'habitude de présenter chaque année une enquête, étendue sur plusieurs semaines, basée sur le sujet d'action catholique de l'année. On se rappellera celle de l'an dernier, sur la vie sentimentale et les contacts avec les parents; elle s'adressait essentiellement aux jeunes. Partout on a constaté que l'éducation affective et l'initiation sexuelle étaient très sommaires et souvent absentes, et que les contacts étaient superficiels... quand ils existaient...entre parents et enfants. Cette constatation générale a amené le sujet d'étude de cette année, dans tous les mouvements d'action catholique: "Monde des jeunes, monde des adultes". On étudie l'intercompréhension, les possibilités de dialogue, les relations jeunes-adultes et la façon de les améliorer, et ce dans tous les domaines: famille, école, loisirs, travail, etc.

C'est dans le domaine du TRAVAIL DES RURAUX que portera notre enquête cette année, par la décision du Comité d'Orientation des Pages du Foyer et des Jeunes, qui comprend, outre la rédactrice-présidente, huit femmes du milieu rural venant de régions différentes éloignées les unes des autres. Elle s'adressera en plus aux

## Y'a J'd'la Joie!



Pour les lecteurs et lectrices, racontez votre expérience du bonheur. Pas plus de 600 mots, bien écrits. Signez d'un pseudonyme, mais ajoutez pour la direction vos nom et adresse (ils ne seront pas publiés), et envoyez votre lettre à: Chronique "Y'a d'la joie!" a/s Michelle Roy, La Terre de Chez Nous, 515 avenue Viger, Montréal 24.

### "Je ne suis plus une Donalda"

"Je suis heureuse de venir ajouter ma modeste contribution à la chronique des femmes heureuses. Autrefois j'ai été une Donalda, travaillant dans l'ombre et ne recevant pour remerciement que des critiques. Je pleurais toute seule, c'était ma façon à moi de passer l'orage.

Puis un jour j'en ai eu assez. Très fatiguée, je suis allée chez le docteur qui m'a prescrit des pilules et un tonique. Mon mari a fait une tempête quand il a vu ce que ça coûtait. Alors j'ai vu rouge et je lui ai dit ma façon de penser. Jamais je n'avais élevé la voix, et je me vois encore criant: "C'est toi qui m'a rendue malade avec tout l'ouvrage et les critiques. Tu n'es jamais content, et j'ai toujours fait mon possible. J'en ai assez, je vais partir de cette maison. Tout ce que je faisais, tu vas être obligé de payer pour le faire réparer une étrangère, ça va te coûter cher et tu vas t'apercevoir que je travaillais beaucoup, sans salaire et sans remerciement, comme une esclave. Mais c'est fini, ce temps-là!" J'ai fait ma valise et il était tellement surpris qu'il ne pouvait plus sortir un mot de sa bouche. Je suis allée chez une de mes soeurs en ville passer trois semaines. Cela m'a fait du bien...et c'est mon mari qui est venu me chercher. Il était tout plein de prévenances et d'attentions. Alors j'ai fait mes conditions: un travail raisonnable sur la ferme; le soin des animaux mais avec de l'aide, pas de travail dans les champs. J'ai assez d'ouvrage à la maison avec sept enfants et un employé. Et chaque semaine j'ai un petit \$5. pour mes dépenses personnelles, et il ne me demande

jamais ce que je fais avec. En plus, de temps à autres il paye le compte pour une robe, une blouse, un manteau. Rien d'exagéré, j'achète des choses pratiques dont j'ai absolument besoin, car je fais toute ma couture. Il m'aide à la maison l'hiver, car il a plus de temps à lui, et nous sortons de temps à autre.

Depuis ce nouvel arrangement, je suis plus heureuse, mes enfants aussi, ils disent que j'ai embelli. Et le mieux, c'est que mon mari aussi est heureux, il l'avoue. Il m'a dit l'autre soir: "Une chance que tu t'es fâchée l'autre fois, j'ai compris; avant j'avais les yeux bouchés. Nous autres les hommes, on travaille, on travaille, on ne pense pas à sa femme, au travail qu'elle fait, on trouve ça naturel, on est exigeant avec elle comme si c'était notre mère. Si la femme endure tout, on en profite sans le vouloir. Il faut se faire réveiller une bonne fois, ça fait du bien!" Je vous assure que ce ne sont pas tous les hommes qui parlent comme ça! Mais je suis certaine que si je n'avais rien fait, et continué de ne rien dire, tout serait comme avant et notre famille ne serait pas heureuse comme elle l'est aujourd'hui.

J'espère que les femmes qui plient l'échine parce qu'elle pensent que c'est leur devoir se rendront compte, par mon expérience, que ce n'est pas la bonne façon d'apporter le bonheur à la maisonnée. Je ne leur conseille pas de se fâcher, mais une bonne explication et un petit congé, ça leur vaudra de l'or, c'est moi qui vous le dis!"

CHONCHONNETTE

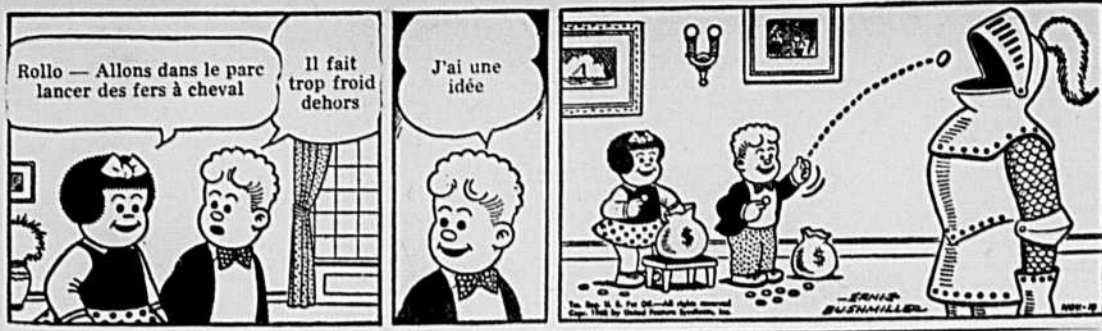
ADULTES comme aux JEUNES. Chacun aura sa section et pourra exprimer son idée. Comme lors de la dernière enquête, nous publierons les meilleurs réponses, une fois que le tout aura été compilé, et fait l'objet d'un article sur ses résultats.

Nous publierons un questionnaire en deux sections, une pour les adultes, une autre pour les jeunes, dans les semaines qui vont suivre, et nous espérons que vous serez nombreux à y répondre.

Michelle ROY-GUERIN



"Il se l'est pris dans la porte du réfrigérateur en voulant voir si la lumière s'éteignait réellement!"



# LE RIZ ET LA MOUSSON

par Kamala Markandaya

roman traduit de l'anglais  
par ANNE-MARIE SOULAC

49

"Reproduction autorisée par les Editions Robert Laffont, Paris"

## opinions de jeunes JRG

### Une religion de peur!

La religion est trop souvent considérée comme une dictature: "Ne fais pas ceci, tu iras en enfer!" Certains jeunes manquent de convictions; avant de poser un geste, ils se demandent si c'est péché. Pour plusieurs, être chrétien, c'est aller à la messe et ne pas commettre de péché mortel.

La messe devient une obligation et non un acte d'amour. Si on observe les jeunes gens à la messe, on constate qu'ils n'y comprennent rien. Ils attendent impatiemment "L'ite missa est" après avoir dormi durant le sermon.

On pourrait peut-être aller chercher une des causes dans

l'enseignement de la religion, à l'école et à la maison.

Les élèves perdent attrait à l'école quand arrive la période de religion. Dans l'arène scolaire, la course est aux spécialistes. Les villes se les arrachent à coup de dollars; leurs enfants doivent être de bons physiciens, de bons chimistes, de bons mathématiciens. Se préoccupe-t-on d'avoir de "bons chrétiens"?

Je ne juge personne mais nous devons réagir. C'est une situation anormale qui demande qu'on s'y arrête sérieusement en tant que chrétien. Humblement nous devons nous interroger nous-

mêmes pour savoir quelle est notre part de responsabilités.

La base de convictions que les enfants ont acquise à la maison doit s'accroître à l'école. Que l'on cesse d'enseigner une religion de peur!

Apprenons aux enfants que Dieu est Amour, qu'Il est notre père, un Père prêt à secourir ses enfants. Nous serons surpris des résultats!

Ghislaine ALAIN,  
C.P. 212, Macamic,  
(Diocèse d'Amos)

### Le courrier...

(Suite de la page 16)

dans certains salons de coiffure une permanente "défrisante" pour les cheveux crépus; informez-vous auprès d'une coiffeuse.

C.B.: Je n'ai pas une liste de tous les Instituts Familiaux de la province. Ecrivez au Département de l'Instruction Publique, Hôtel du Gouvernement, Québec, on vous renseignera.

UNE QUI AIME LA MARINE: Demandez tous vos renseignements en écrivant aux adresses suivantes: Marine Royale du Canada, 2055 Drummond, Montréal 25, ou 1048 Saint-Jean, Québec. Centre de recrutement de l'Armée, 772 Sherbrooke Ouest, Montréal. Vous êtes normale.

MME KENNETH DEVOUGE, Bridgeville, comté de Gaspé, serait très reconnaissante envers les lectrices qui voudraient lui envoyer des vêtements usagés propres. Elle a huit enfants, le plus vieux a 11 ans, le plus jeune, 8 mois. Son mari est malade; il habille 40. Elle voudrait aussi des vêtements pour elle. Tailles filles 10 ans, 6 ans et 2 ans; garçon 10 ans, 5 ans, 4 ans. La mère prend la taille 14 ans. Souliers de femmes 5 et 2, bottes d'enfants 12 et 9. Elle a besoin pour tous de robes, manteaux, pantalons, coupevent, etc.

MME MANDOZA TARDIF, de Saint-Bruno (Kamouraska), remercie par la TCN saint Isidore pour la guérison d'un animal attribuée à son intercession.

ANGOISSÉE: Les tables de poids et mesures ne sont pas valables avant 17 ans. Vous êtes un peu grassette, mais en pleine période de croissance. Diminuez les aliments gras et sucrés: bonbons, liqueurs douces, "chips", gâteaux, "hot-dogs", "hot chicken" et compagnie... et quand la faim vous tenaille, mâchez un peu de gomme, discrètement. Et détendez-vous: être "angoissée" pour quelques livres de trop quand on n'a pas 16 ans, c'est un peu ridicule... et l'angoisse a d'ailleurs de l'effet sur l'engraissement et l'amaigrissement!

### CORRESPONDANCE ?

Vous voulez une correspondante?  
Vous voulez un correspondant?

Confiez votre demande au  
**Service de correspondance de LA TERRE DE CHEZ NOUS**  
CONDITIONS

1) Fournir les renseignements suivants: âge - degré d'instruction - adresse postale exacte et complète - motifs pour lesquels vous désirez un correspondant ou une correspondante - détails sur vos goûts, vos intérêts dans la vie, vos occupations, vos loisirs favoris, ou autres que vous jugerez utiles selon le caractère de votre demande;

2) Joindre la somme de \$1.00 à votre demande.

Le Service de correspondance de LA TERRE DE CHEZ NOUS est votre service. Il a son responsable qui accordera le maximum d'attention à toutes les demandes qui lui parviendront.

Adressez vos demandes comme suit:

Service de correspondance "La Terre de Chez Nous"

515, avenue Viger, Montréal 24

### LES MOTS CROISES DE LA "TERRE"

|    |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|----|
|    | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
| 1  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 2  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 3  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 4  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 5  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 6  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 7  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 8  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 9  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 10 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 11 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 12 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |

#### HORIZONTALEMENT

- Gâter la figure. - Interj.
- Instrument chirurgical. - Fis descendre par le gosier.
- Adv. de lieu. - Donne la forme du drame.
- Qui est d'une bassesse repoussante.
- Petit cube. - Général américain. - Fondateur d'une importante manufacture de pianos.
- Un des Grands Lacs. - Différé reculé.
- Petite manne. - Adj. possessif.
- Action d'éteindre.
- Nymphe des eaux. - Errera ici et là.
- Signal sonore très bref. - Peau qu'on ôte à certains fruits.
- Préf. indiquant la duplication. - Charge d'un âne. - Abr. de Sainte.
- Etres fantastiques du sexe féminin. - Epreuve servant à reconnaître les aptitudes de quelqu'un. - Le premier dans son genre.

#### VERTICALEMENT

- En définitive, manifestation.
- Enlèvera, construira. - Qui contient de l'iode.
- Interj. marquant le dégoût. - Qui n'a pas été explié.
- Qui évite de se donner de la peine.
- Botte de fleurs coupées à longues tiges. - Term. d'infinifinitif. - Symb. du protactinium.
- Donnerent l'alerte.
- Aviron. - Causé l'étiolation (fém.)
- Prén. féminin. - Dimensions en superficie.
- Manquera. - Pour la troisième fois.
- Mesure itinéraire chinoise. - Vaisseaux qui conduisent le sang du coeur aux organes.
- Livre au hasard, au risque. - Adj. poss.
- Oiseau domestique. - Exécutes un dessin.

SOLUTION  
EN PAGE 16

bouillant. Impossible de ne pas la sentir, inutile d'essayer... l'odeur délicieuse se répandait partout. Je sentis se former une crampe dans mon estomac, et je résistai dans un effort qui me fit tourner la tête; quand elle fut passée se manifestèrent les symptômes familiers de la nausée. Nathan me serra le bras; lui aussi avait l'air mal à l'aise.

Nous traversâmes les cours extérieures et longeâmes les corridors en compagnie d'une foule qui, de toute évidence, parcourait ce même chemin chaque soir; nous pénétrâmes dans une grande salle voûtée s'ouvrant sur trois côtés par des arches. Là nous nous arrêtâmes et nous assîmes avec les autres sur les dalles. Dans un coin sombre de la pièce centrale, le dieu et la déesse étaient assis sur leurs trônes, fraîchement oints et ornés de guirlandes de fleurs. A leurs pieds étaient entassés des feuilles de bétel, du riz et un amoncellement de gâteaux.

Une femme, assise à côté de moi, me poussa du coude et me montra du doigt ces richesses.

--On distribue la nourriture aux pauvres -- c'est-à-dire à nous -- une fois qu'elle a été bénie. Il y en a beaucoup ce soir, ajoute-t-elle. Vous avez de la chance.

Je la vis qui s'en purléçait à l'avance.

(à suivre)

## TV NOTRE CRITIQUE RADIO

### Souhaits & Cadeaux

Il est parfois agréable de faire amende honorable. L'émission "Familles d'Aujourd'hui", pour laquelle je n'avais pas été tendre il y a une quinzaine, était beaucoup plus intéressante la semaine dernière. On y parlait d'habitation. Entrevues et films se succédaient rapidement. Les images étaient belles et les commentaires intéressants. Le thème musical de l'émission est agréable et les photos qui l'accompagnent sont bien choisies. Bravo!

\*\*\*

C.K.A.C. en mettant à l'affiche son "Midi Musical" permet aux amateurs d'opéra et d'airs fameux de se délecter à l'audition de leurs oeuvres favorites. Accompagné des commentaires de Yolande Guérard sur les compositeurs et les chanteurs, cette détente de l'heure du dîner est des plus agréables. Cela repose des "hit" et des "stunts".

\*\*\*

Je succombe à l'usage de présenter des souhaits et des cadeaux à l'aube de la Nouvelle Année. Voici quelques victimes de mes générosités.

A JACQUES NORMAND, qui doit se marier bientôt, un exemplaire du volume "Ce que tout jeune homme devrait savoir".

A CLAUDE HENRIGRIGNON, une Donaldia toute neuve, car on dit qu'Andrée Champagne en a assez

des galettes et de la viande à chien...

A ROGER BAULU, quatre livres de laine d'habitant pour se tricoter un cache-nez...

A JEAN DESPRES, les enregistrements des six derniers mois de sa "Jeunesse Dorée". Après cette audition on peut s'attendre à des excuses officielles...

A JACQUES BEAUCHAMPS, une extinction de voix de six mois. Cela le reposera et les amateurs de sport aussi. Comme distraction, qu'on lui envoie la collection complète des disques de Charlie Mayer...

A PAUL BERVAL, CLAUDE BLANCHARD, DENIS DROUIN et toute l'équipe d'"Alors Raconte" trois exemplaires du "Manuel du Bon Parler Français". Prière de faire circuler chez les copains de C.F.T.M.

A JACQUES LANGUIRAND, un grand miroir et un gros rasoir. Depuis le temps qu'il nous barbe et qu'il nous rase...

A TOUS les comédiens, chanteurs et réalisateurs une autre saison fructueuse. Aux téléspectateurs lecteurs de la T.C.N., 366 jours d'écoute sans que votre antenne casse ou que votre lampe image brûle.

Que la terre vous soit légère et que le ciel couronne vos efforts.

MARIE-STEPHANE

# LES PETITES ANNONCES

**COUT DE L'INSERTION: 10 cents le mot. Prix minimum: \$2.00.**  
**RABAIS DE 20% pour 5 insertions consécutives du même texte.**  
**DONNEZ CLAIREMENT vos instructions: nom, adresse, nombre d'insertions, etc.**  
**Les petites annonces sont strictement payables d'avance.**  
**Toute lettre ou toute demande de renseignements doivent être adressée comme suit:**  
**LES PETITES ANNONCES, "LA TERRE DE CHEZ NOUS"**  
**515, avenue Viger, Montréal, P.Q. 288-4285**

## AGENTS DEMANDES

DEVENEZ PATRON! Pas d'horloge à pointer. Gagnez jusqu'à \$100.00 par semaine en distribuant 200 produits divers; articles de toilette, savons nettoyeurs, insecticides, vaisselle anglaise, cartes de Noël, etc. à des clients établis dans votre voisinage. Ecrivez immédiatement à G. LAURIN, Président, LA CIE PAULA L'EE - 21 RUE ST-PAUL EST, MONTREAL, P. Q.

## AIGUISAGE

CULTIVATEURS, économisez: faites aiguiser vos lames de clipper, Stewart-Oster, sur machine automatique. Garantie tondre votre troupeau, 0.50 pièce. Réparons à neuf votre clipper électrique. Satisfaction garantie. Retour rapide. Venez ou expédiez chez JANELLE & FILS, DEPOSITAIRE SUNBEAM, 77 RUE SHOONER, PIERREVILLE, CTE YAMASKA, QUE.

CULTIVATEURS, désirez-vous posséder des lames de Clippers, coupant longtemps, aiguisés sur machine Diamantée. Garantie, retour rapide 50c. lame. Adressez: ATELIER REPARATION STEWART, ELECTRIQUE OFFICIELLE 156, Pierreville, Cte Yamaska, Qué.

CULTIVATEURS, confiez-nous l'aiguisage de vos lames de clipper, vaches moutons, 50c. huile. Aiguisage garanti sur machine Ultra Moderne Spéciale. Nous réparons avec soin les clipper électriques, huile gratuite. LA MAISON D'AIGUISAGE STEWART, C.P. 24, SOREL, QUE.

MESSIEURS, confiez-nous vos lames de "Clippers". Aiguisage à l'huile, ouvrage garanti, \$1.00 le set, EMILE BOLDUC, Chateau de Blois, Trois-Rivières, Qué.

AIGUISONS, réparons, clipper, vaches moutons, 50c. huile, ouvrage garanti, retour 24 heures, STATION SUNBEAM, Case Postale 245, Sorel, Dept. A.

NOUS AIGUISONS les lames de clipper, \$1.00 le set. Aiguisage à l'huile - Ouvrage garanti. SERVICE D'AIGUISAGE, 971 STE-ANGELE, CASE 1183, TROIS-RIVIERES.

AIGUISONS, réparons, clipper, vaches moutons, \$0.50 huile, ouvrage garanti, retour 24 heures, STATION D'AIGUISAGE STEWART, 230, rue Prince, Sorel, Qué.

AIGUISAGE garanti; tondeuses toutes sortes, à l'huile, au carbure. Coupe durable, \$1.00 le set. Ajouter frais de retour. LA CIE D'AIGUISAGE, SAINT-OURS, Cte Richelieu.

**ACHES, taures Holstein enregistrées ou classées, testées, vaccinées, vélées ou devant véler. Prix spécial sur des taures devant véler à l'automne. Livraison régulièrement à Québec. Epargnez en achetant directement de notre ferme. MARYVILLA FARMS, HAWKESTONE, Ontario.**

**AYRSHIRE enregistrées, 10 vaches laitières devant mettre bas au printemps. Mères, "Bonnes Plus", "Très Bonnes", "Pères, "Très Bons", "Excellents". FERME ROCHON, R.R. 9, NOTRE-DAME-DU-BON-CONSEIL CTE DRUMMOND.**

**J'AI en main plusieurs vaches laitières, fraîche vélées ou devant véler bientôt; garanties. Très bonnes conditions. S'adresser à: JEAN-GUY TRUDEAU, STE-JULIE CTE VERCHERES, TEL: 649-1122.**

**TRUIES Landrace pur-sang, 2ème portée, enregistrées, saillies de deux mois, provenant de parents classés à l'enregistrement supérieur, \$100.00 - ROBERT BORDUAS ST-THOMAS D'ACQUIN, CTE ST-HYACINTHE, TEL: 796-3677.**

**CHOIX d'animaux laitiers, Holstein, croisés ou pur-sang. Négatifs à la brucellose, 30 vaches, 16 taures vaccinées, 28 génisses, 5 boueufs du printemps. ZEPHRIN PROULX, ST-ZEPHRIN, YAMASKA.**

**VERRATS et truies Yorkshire enregistrés, classés XXX, prêts pour service. Belle jument belge enregistrée, lignée supérieure. ROLLAND NICHOLS, LA PRESENTATION, ST-HYACINTHE.**

**TRUIES Landrace, saillies et non saillies. Verrats, tous âgés, sujets issus d'importation. FERGUS LANDRACE SWINE FARM, DEPT. 10, FERGUS, ONTARIO.**

**PORCS Landrace enregistrés, mâles et femelles. Qualité supérieure. FERGUS LANDRACE SWINE FARM, DEPT. 10, FERGUS, ONTARIO.**

## A VENDRE - DIVERS

**SILOS en béton armé, c'est pour la vie. Pas d'entretien. Etanche, Economique. Diamètre 12 et 16 pieds. JEAN-PAUL BEAUDRY, St-Marc-sur-Richelieu, Tel: 564-2348.**

**NETTOYEUR Vacuum gratuit. Catalogue illustré. Accessoires, reconditionnements, tuyaux caoutchouc etc., pour toutes marques. VACUUM CLINIC, 307 MAIN ST., OLIVER, COLOMBIE-BRITANNIQUE.**

**BOIS à vendre. Pin, pruche, 6 pouces à 30 pouces rond ou scié. JULES GRIMARD, ST-WENCESLAS, CTE NICOLET. TEL: 1 sonnez 2-1.**

**JOLIS JEUX de cartes se détaillent \$1.25, laissés au prix de 75c. - frais de poste payés. CASE87, COURRIER YOUVILLE, MONTREAL.**

**PLUSIEURS tonnes foin, première qualité, livraison toute la province. Prix sur place. PLOURDE MACHINES AGRICOLES, NOTRE-DAME-du-LAC, CTE TEMISCOUATA, TEL: 899-6701.**

**10 TAURES croisées, 1000 balles paille, pondées, tracteur Farmall Cub, MME EDOUARD LACOURSE, STE-MONIQUE, NICOLET, TEL: 289-5325.**

## EDUCATION

### COURS DE 4 MOIS

**PAR CORRESPONDANCE, de la 4e à la 12e année. Diplôme et examens, \$4 par mois. Livres fournis gratuitement pour la durée du cours. Ecrire pour renseignements. Avis: les prochains cours débuteront le 25 janvier 1964. L'inscription doit être faite avant le 23 janvier 1964. INSTITUT NERON, C.P. X1336, Québec, P.Q.**

### ENCANS PUBLICS

#### ENCAN

**Vaches laitières de l'Ontario. A tous les mercredis à 2 hrs P.M. à Alexandria, Ontario, sur la route Trans-4 75 milles à l'Ouest de Montréal. Ces vaches comprennent des vaches fraîches, ou presque à venir au lait. OMER POIRIER, prop. Tél: Alexandria 478 ou Lochiel 14-S-4.**

## Femmes, filles demandées

**JEUNE aide maternelle, 3 enfants bas âge; salaire à discuter MME. CHARLES BRIEN, 455 ST-JEAN, LONGUEUIL, TEL: OR4-7311.**

**COUTURIERES demandées Immédiatement. Travail à la maison, couture facile. Nous fournissons le matériel et payons la livraison aller retour. Bon salaire à la pièce. Faire application Dépt. 12, Boîte Postale 7010 Adelaide, Toronto, Ontario.**

## FILS-TISSUS-COUPONS

**FIL à tisser Naturel 2/16, 2/8, 0.80 et 0.90 la lb. Jersey pâle, 0.35 lb. Foncé 0.45 lb. Laine et métallique. G. LEGAULT, 5960, rue Alphonse Brossardville, P. Qué.**

**48 paires BAS NYLON dames à 2,79 vendus comme rejet de moulin, 12 paires BAS HOMMES, bien reprisés et bien "matchés", \$2.83 la douzaine. L. THERRIEN INC., DEPT. T.C.P. 131, VICTORIAVILLE, P. QUE.**

**BAS de nylon neufs pour dames. Bons rejets du moulin, provenant des Etats-Unis. Commande minimum 30 doz de paires (360 paires) envoyée par colis postal. Exempte pour commandes plus élevées. Maillez votre paiement, à n'importe quel taux d'échange. Nous sommes marchands en gros. LINCOLN THIRIFT CO. (OVERSEAS) 1348 South Street, Philadelphia, Pa. U.S.A.**

## HOMMES DEMANDES

### DETECTIVES

**Devenez détective ou investigateur. Hommes de 18 ans et plus seulement. Cours par correspondance. Ecrivez à: COURS GENERAL D'INVESTIGATION, Dépt. 7, 175 BAUBIEN EST, ch. 208, Montréal et recevez gratuitement: \*LE LIVRE NOIR. DE L'INVESTIGATION\* avec tous les détails.**

## MACHINES-OUTILLAGES

**CHAINES A PNEUS DE TRACTEURS, niveauuses, camions, automobiles - Châfnes de camions à moitié du prix régulier. Demandez nos prix. Agents demandés, S.V.P. répondre en anglais si possible. Cultivateurs, achetez vos chaînes directement d'un grossiste et épargnez de l'argent. JACK WARDELL, 1371, 3rd Ave., East Owen Sound, Ont.**

**LES SYSTEMES à trait: e CHOREBOY sont vendus et entretenus par le Centre Chore-Boy, 228, boulevard St-Joseph, St-Jean, Qué, et leurs agents autorisés dans la province.**

**TRACTEURS avec loaders pour la neige - chaînes tracteurs usagées et neuves - nouveau souffleur à neige V-500, s'adaptant à tous tracteurs hydrauliques 3 points. S'adresser à: ROLAND OUELLETTE, VENDEUR DAVID-BROWN TRACTORS, NEW-HOLLAND, FORANO, 420 BOUL. LA BELLE E, ST-JANVIER CTE TERREBONNE, TEL: GEN. 8-2583.**

**ARRACHEUSE à patates Oliver avec prise de pouvoir; empocheur et classificateur Pont-Rouge. HENRI TESSIER, ST-ALBAN, PORTNEUF, TEL: 264-3653.**

## MAISONS A VENDRE

**PROPRIETE à revenus. Quartier Ville-Emard. Pas d'agents. 6 logements non chauffés, sur lot 50 par 90. Revenu, \$4,080.00 par année. Pour plus d'information, ECRIRE A CASE 105, 515 VIGER, MONTREAL.**

## MUSIQUE

**DISQUES neufs, 45 tours, en grande quantité, 25 c. chacun. Demandez nos listes. NELSON MUSIQUE, R.R. 1, ST-CUTHBERT, BERTHIER.**

## ON DEMANDE

**ACHETERAIS bons sceaux à sève d'aluminium, de seconde main. Venteur des Evaporateurs de Small Brothers. Ecrire à: HENRI O. BERNIER, SAINT-MARCEL, CTE L'ISLET.**

## POUSSINS-POULETTES

**POUSSINS d'un jour. Pour la ponte: Shaver Starcross 288 de renommée mondiale. A deux fins: Light Sussex. Pour la chair: Rock Blanc, COUVOIR DE PONT-VIAU, 25 Boul. des Laurentides, Pont-Viau, Qué. Tél: 669-3956.**

### SPECIAL

#### POULETTES DEMARREES

**Les plus vieilles poudeuses du Canada, les poulettes Criss Cross Leghorns de Hansen, Rouges X Leghorns, Minorca X Leghorns, Rock Barré, Rouges X Rocks, Rock Blanc de Pilch, Light Sussex, Rouges X Sussex et poulettes Rouges de Rhode Island, Races de Leghorns âgées de 4 semaines, \$55.00 le cent. Poulettes de races lourdes, \$50. le cent. Toutes les races, 8 semaines \$75.00 le cent. Chapons, 4 semaines, 40 c. chacun. Cochets 4 semaines, 30c. chacun. Livraison en vie 100% garantie. \$1.00 d'acompte, balance C.O.C. - KENT STARTED CHICKS, CHATHAM ONT.**

**Première génération de poulettes d'un jour, Criss Cross Leghorn de Hansen, \$38.00 le cent; 4 semaines, \$55.00 le cent. Gagnantes des grandes épreuves au Canada et aux Etats-Unis. Première génération de chapons Rock Blanc de Pilch, 4 semaines, \$45.00 le cent. Plusieurs autres races; poussins d'un jour et poulettes démarrées disponibles. Livraison garantie. Ecrivez aujourd'hui. GODDARD CHICK HATCHERY, CHATHAM, ONT.**

#### POULETTES - \$12.00 le 100

**POULETTES Rock Blanc de Pilch, des milliers disponibles chaque semaine. Aussi 8 autres races à prix spéciaux. Cochets d'un jour, de race lourde, \$30.00 le cent; Cochets de 4 semaines, \$35. le cent. Chapons de 4 semaines, \$35 le cent, \$100.00 d'acompte, balance C.O.D. SEXING DEPOT, CHATHAM, ONT.**

**A VENDRE, 30 coqs reproducteurs, RHODE ISLAND RED, COUVOIR COOPERATIF, ST-ANTOINE, CTE VERCHERES, TEL: 787-2936.**

**LES POULETTES CASHMAN pondront plus d'oeufs avec un coût moindre pour la nourriture que n'importe quelle autre race que nous ayons ou connaissions.**

**Elles pondront plus longtemps, auront plus de viabilité durant la période de croissance et dans le poulailler. Elles pondent de gros oeufs à coquilles dures avec intérieur de bonne qualité. Vous ne saurez jamais combien plus d'argent vous pourrez rapporter avec les poulettes Cashman tant que vous ne les aurez essayées. Aussi disponibles, les Tweddle 400, Tweddle 401, Rouges X Light Sussex, Light Sussex X Rouges, Rouges X Rock Barré, Rock Barré, Light Sussex, Rouges de Rhode Island, Grises de Californie X Leghorn Blanches. Races de poussins de grill, dindeaux. Catalogue illustré. TWEDDLE CHICK HATCHERIES LIMITED, FERGUS, ONTARIO.**

**A VENDRE 30 coqs reproducteurs Rhode-Island Red, COUVOIR COOPERATIF, ST-ANTOINE CTE VERCHERES, TEL: 787-2936.**

## REMEDES

**SOUFFREZ-VOUS D'HERNIE? Soulagement et confort. Pas de courroies. Pas d'élastique. Pas d'acier. Ecrire à: SMITH MANUFACTURING CO., Dept. 200, P. B. Preston, Ontario.**

## LA BERNARDINE

**MERVEILLEUSE TISANE préparée par les Pères Cisterciens pour maladies de l'estomac, de l'intestin, du foie, de la peau, \$1.25 la boîte - ABBAYE DES PERES CISTERCIENS, Rougemont, Qué.**

## TERRES A VENDRE

**PETITE FERME située près de Drummondville. Prix: \$300.00, conditions \$10.00 comptant, balance \$5.00 par mois sans intérêt. Ecrivez à: SENNEVILLE RANCH, La Dale comté Yamaska, Québec.**

**TERRE, 135 arpents en culture, 2 tracteurs, avec roulat, bâtiment et animaux. LAUREAT DENAULT, R. R. 2, MONTMAGNY, TEL: 248-2423.**

**J'AI PLUSIEURS belles fermes à vendre, aussi commerces de tous genres. Pour renseignements, écrire à: DION & WILLIAMS ENR., COURTIERS EN IMMEUBLES, L'ANGE-GARDIEN CTE ROUVILLE, P. QUE. TEL: FARNHAM, AX.3-6258 ou AX.3-6591.**

## R Ottawa

# CE QU'ON DIT AU PARLEMENT?

### PRETS CONSENTIS POUR L'ACHAT D'INSTRUMENTS ARAIROIRES

Question de M. Laprise:

- En vertu de la loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles, combien de demandes de prêts pour l'achat d'instruments aratoires ont été faites a) au Canada, b) au Québec, c) dans le comté de Chapleau?
- Combien de ces demandes ont été refusées a) au Canada, b) au Québec, c) dans le comté de Chapleau?

M. Benson:

1 et 2. Aux termes de la loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles, le gouvernement garantit des prêts consentis par les banques à charte. On ne dispose d'aucun renseignement sur le nombre de demandes que les banques ont reçues, non plus que sur le nombre de prêts qu'elles ont refusés. On n'établit une statistique que pour les prêts effectivement consentis aux termes de la loi. Aux fins de la statistique, publiée dans les rapports annuels des opérations effectuées sous l'empire de la loi, les prêts sont répartis selon leur affectation et la province intéressée, mais non d'après le comté en cause. Ce n'est que depuis 1953 qu'on établit la ventilation des prêts selon l'affectation et la province intéressée.

Prêts consentis pour l'achat d'instruments aratoires:

|        | 1945 à 1962 |                 | 1953 à 1962 |               |
|--------|-------------|-----------------|-------------|---------------|
|        | Nombre      | Montant         | Nombre      | Montant       |
| Canada | 833,349     | \$1,030,765,705 | 541,627     | \$709,792,506 |
| Québec | n.d.        | n.d.            | 73,602      | \$ 97,816,613 |

Le détail des prêts consentis au cours de 1962 est contenu dans le 18e rapport annuel, déposé à la Chambre des communes le 10 octobre 1963.

# Films à l'affiche de la TV du 2 au 5 janvier 1964

## MONTREAL

Canal 2 - CBFT

## OTTAWA

Canal 9 - CBOFT

## MONCTON

Canal 11 - CBAFT

### JEUDI, 2 JANVIER

11 h. a.m. - LES ENFANTS NE SONT PAS A VENDRE: R. 1953, Mélodrame de M. Bonnard avec Léa Padovani et Jacques Sernas. - Thème mélodramatique, traité avec goût. Bonne interprétation. - Film positif. Sujet pour adultes.

1 h. - VENDETTA: E.U. 1941, Drame d'aventures avec Douglas Fairbanks Jr et Ruth Warrick. Film romanesque. Réalisation moyenne. Rythme soutenu. Fairbanks joue bien. Adultes et adolescents.

### VENDREDI, 3 JANVIER

11 h. a.m. - SAADIA: E.U. 1953. Drame d'aventures réalisé par A. Lewin avec Rita Gam et Mel Ferrer. Scénario banal mais assez bien traité. Belle photographie. Interprétation convenable. - Mélange de religion et de sorcellerie. Adultes.

1 h. - OPERATION TIGRE: Russ. 1961. Comédie. Comique lourd. Montage maladroite. Bêtes bien dressées. - Tous. 8 h. 30 - LA LOI DES HOMMES: Fr. 1961. Film policier avec Michelle Presle et Philippe Leroy. Construction boiteuse. Invasions blanches. Bonne interprétation. - Confusion des valeurs,

Adultes, des réserves.

11 h. - PORTRAIT-ROBOT: Fr. 1961. Etude psychologique de P. Paviot avec Maurice Ronet et Andréa Parisy. Intéressant et bien réalisé. Personnages bien analysés. - Ensemble positif. Scène suggestive. Adultes, des réserves.

### SAMEDI, 4 JANVIER

2 h. - LE RIDEAU CRAMOISI: Fr. 1953. Drame d'A. Astruc avec Jean-Claude Pascal et Anouk Aimée. Belle photographie. Technique raffinée. Excellente interprétation. - Texte libertin. Recherche d'érotisme. A déconseiller.

et

UNE PARTIE DE CAMPAGNE: Fr. 1936. Chronique de J. Renoir avec Sylvia Bataille et Jeanne Marken. - Ensemble remarquable. Mise en scène d'une grande simplicité. Excellente interprétation. - Moeurs libres. A déconseiller.

11 h. 35 - LES TRICHEURS: Drame social de M. Carné avec Pascale Petit et Jacques Charrier. - Quelques scènes remarquables. - Caractère artificiel. Mise en scène soignée. - Moeurs licencieuses. Atmosphère déprimante. A déconseiller.

## MONTREAL

Canal 10 - CFTM-TV

### JEUDI, 2 JANVIER

12 h. 45 - LA PRINCESSE DES CANARIES: R. 1955. Film d'aventures. Nombreux poncifs. Réalisation et interprétation pauvres. - Adultes et adolescents.

8 h. 30 - FROID DANS LE DOS: Angl. 1958. Drame de C. Chrichton. Très belles images. Rythme alerte. Interprétation faible. - Brutalités. Images

suggestives. Adultes, des réserves.

11 h. 15 - LA PEAU D'UN HOMME: Fr. 1960. Comédie policière de R. Jolivet avec Roger Pigaut et Colette Ripert. Bien construit. Excellente photographie. Bonne interprétation. - Adultes.

### VENDREDI, 3 JANVIER

12 h. 45 - LES ILES DE L'ENFER: E.U. 1952. Mélodrame avec John Payne. - Confus mais non dépourvu de tension dramatique. Bonne interprétation. Femme perverse. Meurtres et brutalités. Adultes, des réserves.

7 h. 30 - LE GRAND TOURBILLON: E.U. 1950. Comédie musicale avec June Haver et Gordon McRae. Bon ensemble. Numéros de danse et de chants agréables. Interprétation homogène. - Adultes et adolescents.

11 h. 15 - UN HOMME SE PENCHE SUR SON PASSE: Fr. 1958. Drame sentimental. Conventuel. Réalisation pauvre. Interprétation superficielle. - Conflit conjugal. Adultes.

### SAMEDI, 4 JANVIER

1 h. - LE MEDECIN ET L'AMOUR: All. 1958. Mélodrame de R. Thiele. Invéraisemblances et longueurs. Quelques belles photos. - Liaisons. Scènes suggestives. Fatalité. Adultes, des réserves.

8 h. 30 - LES CONQUERANTS DU NOUVEAU MONDE: E.U. 1947. Film d'aventures de C.B. De Mille avec Gary Cooper et Paulette Goddard. Spectaculaire, mais superficiel. Interprétation satisfaisante. Adultes et adolescents.

11 h. 15 - LE CHANTEUR INCONNU: Fr. 1946. Drame d'A. Cayatte avec Tino Rossi et Maria Mauban. Scénario bien agencé. Une séquence de caméra subjective. - Atmosphère pénible. Double mariage du héros. Adultes, des réserves.

## SHERBROOKE

Canal 7 - CHLT-TV

### VENDREDI, 3 JANVIER

8 h. 30 - LA LOI DES HOMMES: voir canal 2, vendredi, 3 janvier, 8 h. 30.

11 h. 15 - LA BLONDE DE MES REVES: E.U. 1942. Comédie burlesque de S. Landfield avec Bob Hope et Madeleine Carroll. Alertes et fertiles engags. Bob Hope très amusant. - Légeretés atténuées par le ton comique. Adultes et adolescents.

### SAMEDI, 4 JANVIER

2 h. - LE RIDEAU CRAMOISI et

UNE PARTIE DE CAMPAGNE: voir canal 2, samedi, 4 janvier, 2 h.

11 h. 30 - ESPIONS SUR LA TAMISE: E.U. 1944. Drame d'espionnage de F. Lang avec Ray Milland et Marjorie Reynolds. - Sujet ingénieux. Création d'ambiance remarquable. Ray Milland excellent. - Meurtres et violences. Adultes.

## TROIS-RIVIERES

Canal 13 - CKTM-TV

### JEUDI, 2 JANVIER

12 h. 50 - GENTLEMAN JIM: E.U. 1941. Comédie de R. Walsh avec Errol Flynn et Alexis Smith. - Film intéressant, bien réalisé. Bonne interprétation. - Héros courageux et humain. Tous.

### VENDREDI, 3 JANVIER

12 h. 50 - CAPITAINE CASSE-COU: E.U. 1936. Drame d'aventures. Histoire naïve. Décors artificiels. Per-

sonnages stéréotypés. - Adultes et adolescents.

11 h. - A CHAQUE AUBE JE MEURS: E.U. 1939. Drame psychologique de W. Keighley avec James Cagney et George Raft. - Ensemble soigné. Bonne progression dramatique. Interprétation excellente. - Film pénible, souvent brutal. Adultes.

### SAMEDI, 4 JANVIER

11 h. - CHRONIQUE MONDAINE: E.U. 1936. Comédie dramatique avec Clark Gable et Constance Bennett. Assez bonne réalisation. Interprétation alerte. Milieu peu reluisant. Adultes.

## ROUYN-NORANDA

Canal 4 - CKRN-TV

### JEUDI, 2 JANVIER

11 h. 05 - LES PASSAGERS DE LA NUIT: E.U. 1947. Drame policier de D. Daves avec Humphrey Bogart et Lauren Bacall. Drame puissant. Interprétation remarquable. - Atmosphère tendue. Suicide. Adultes, des réserves.

### VENDREDI, 3 JANVIER

8 h. 30 - LA LOI DES HOMMES: voir canal 2, vendredi, 3 janvier, 8 h. 30.

11 h. 05 - L'ENFER EST A LUI: E.U. 1949. Drame policier de R. Walsh avec James Cagney et Virginia Mayo. Film dur, assez bien réalisé. Invéraisemblances. Bonne interprétation. - Violence extrême. Scènes pénibles. Adultes, des réserves.

### SAMEDI, 4 JANVIER

2 h. - LE RIDEAU CRAMOISI et

UNE PARTIE DE CAMPAGNE: voir canal 2, samedi, 4 janvier, 2 h.

## QUEBEC

Canal 4 - CFCM-TV

### JEUDI, 2 JANVIER

11 h. - LE ROMAN DE MILDRED PIERCE: E.U. 1945. Drame psychologique de M. Curtiz avec Joan Crawford et Jack Carson. Etude psychologique intéressante. Bonne photographie. Joan Crawford exceptionnelle. - Inconduite. Cynisme. Adultes, des réserves.

### VENDREDI, 3 JANVIER

1 h. - LA FALAISE MYSTERIEUSE: voir plus haut, canal 4, mardi, 31 décembre, 3 h. 30.

8 h. 30 - LA LOI DES HOMMES: Fr. 1961. Film policier avec Michelle Presle et Philippe Leroy. Construction boiteuse. Invéraisemblances. Bonne interprétation. - Confusion des valeurs. Adultes, des réserves.

11 h. - EN ROUTE VERS L'ALASKA: E.U. 1945. Comédie burlesque de H. Walker avec Bob Hope et Bing Crosby. Film plein d'entrain. Excellents gags. Situations et

# La REVUE des MARCHÉS

## Produits laitiers

1. SITUATION. - L'industrie laitière au Canada, représentant un investissement de près de deux milliards de dollars, a joui d'une bonne année en 1963. La production entière n'a pas changé de 1962 et on l'estime à 19,3 milliards de livres.

2. Bien que la production du lait n'ait pas changé, la consommation, sous toutes ses formes, s'est accrue sensiblement. De plus, le Canada a exporté du beurre et de l'huile de beurre. Le résultat fut que la marge entre la production et la consommation est disparue en 1963 et que les stocks de beurre seront plus bas le 1er janvier que l'an dernier.

3. Les ventes de lait nature ont augmenté de 100 millions de livres à environ six milliards de livres, résultant surtout de l'augmentation de la population. La production du beurre de fabrique a décliné de 3 p. 100 à 350 millions de livres. La consommation s'est accrue de 23 millions de livres à un sommet annuel de 343 millions de livres.

4. La consommation et les exportations de fromage Cheddar ont peu changé de ce qu'elles étaient l'an dernier: 102 millions de livres et 27 millions de livres respectivement. La production annuelle du Cheddar a monté à 137 millions de livres.

5. Les exportations de lait en poudre maintiennent leur importance. Les exportations de poudre de lait entier se sont maintenues à 20 millions de livres et celles de lait écrémé devraient se chiffrer à 52 millions de livres plus 153 millions de livres pour la consommation canadienne.

6. PRÉVISIONS. - L'affectation des ressources agricoles est déterminée en grande partie par les retours que l'on peut prévoir de leur emploi dans d'autres entreprises rivales. De 1958 à 1961 l'industrie laitière s'est révélée relativement attrayante pour les fermiers de plusieurs parties du Canada, si bien que la production du lait a augmenté d'une moyenne de 250 millions de livres par année. Depuis 1961, les prévisions relatives à la vente du blé se sont améliorées et les prix du boeuf ont été avantageux. Les prévisions, en ce qui regarde le boeuf, semblent devoir être encore bonnes pour une période prolongée. De plus, les ventes considérables de blé, en 1963, encourageront davantage les cultivateurs à intensifier leurs productions de grains. Pour ces raisons, il est probable que se continuera la tendance à décliner qu'on remarque dans le nombre des vaches à lait, plus particulièrement dans les régions qui sont bien adaptées à la production du blé et du boeuf. La réalisation de cette prédiction pourrait cependant être influencée, jusqu'à un certain point, par un changement des prix du lait.

7. Quoiqu'il en soit, les possibilités d'entreprises de rechange ne se présentent pas aussi facilement dans les régions de grande concentration laitière. Une grande partie de l'approvisionnement total du lait au Canada se produit dans ces régions sur des fermes laitières commercialisées qui ont une capitalisation considérable en biens n'offrant que peu d'emploi de substitutions.

8. Tout indique qu'environ 60 p. 100 des approvisionnements globaux du lait proviennent actuel-

lement de ces fermes spécialisées ce qui représente environ un sixième des fermes qui gardent des vaches laitières. Quels que soient les autres avantages possibles, il est fort probable que ces fermes laitières ne changeront pas leur orientation du jour au lendemain.

9. Les fermes laitières commercialisées chercheront fort probablement à augmenter leur rendement afin de compenser les frais croissants des aliments, de l'équipement et de la main-d'oeuvre; cependant il est peu probable que se produisent des changements dans le rendement de ces entreprises au cours de 1964. Par contre, une faible réduction de la production du lait peut être prévue sur les fermes moins spécialisées qui pourraient profiter des avantages offerts par d'autres domaines de production. A tout compter alors, la production en 1964 sera probablement égale, ou inférieure même à celle de 1963. Cette prédiction est basée sur la probabilité d'une réduction de la production du lait, dans les provinces des Prairies et les provinces Maritimes, qui serait contrebalancée par une augmentation dans les provinces centrales.

10. Les prévisions qui suivent sont partiellement basées sur le programme de soutien des produits laitiers qui a été en vigueur en 1963.

11. En 1964, on prévoit que la population, qui s'accroît sans cesse, consommera environ 100 millions de livres de PRODUITS DE LAIT NATURE, de plus qu'en 1963. D'après les chiffres publiés pour 1963, on peut s'attendre que les ventes totales de lait nature s'élèveront probablement à 6,200 millions de livres en 1964.

12. On prévoit que la production de CRÈME GLACÉE augmentera d'environ 4 p. 100, pour atteindre 47,6 millions de gallons en 1964, ceci en présumant une légère augmentation de la consommation par tête et un accroissement de population de 2 p. 100.

13. On évalue à huit milliards de livres l'équivalent en lait qui servira à la fabrication du beurre de fabrique. Cela voudrait dire une production approximative de 340 millions de livres en 1964, quantité à peu près égale à la consommation actuelle. Si ces prévisions se réalisent, ce sera la deuxième année consécutive que la consommation et la production se trouveront à peu près en équilibre.

14. Il faut cependant signaler que les stocks de beurre de fabrique au 1er janvier 1964 ne seront pas réduits par la consommation domestique en 1964 si les prévisions ci-dessus se réalisent.

15. L'écoulement total du FROMAGE CHEDDAR sera probablement de l'ordre de 135 millions de livres, niveau relativement élevé. On prévoit que 30 millions de livres prendront la direction des marchés d'exportation en 1964. Environ 105 millions de livres devraient être vendues sur le marché canadien, ce qui continuerait la tendance à la hausse de nos marchés en ces dernières années. Il est probable que la production atteindra ou dépassera 145 millions de livres.

16. Après avoir été reconstitués, à la fin de 1963, les stocks

## AVIS AUX LECTEURS

Etant donné la période des fêtes et la tradition voulant qu'à cette occasion La Terre de Chez Nous "saute" un numéro, les prix des marchés que nous pourrions offrir à nos lecteurs sont plus ou moins d'actualité et il en est un grand nombre qu'il nous est impossible d'obtenir. Dans ces circonstances, nous avons cru utile de publier une série de résumés de travaux présentés à la récente conférence fédérale-provinciale sur l'Agriculture tenue à Ottawa. Ces travaux nous laissent voir ce qui s'est produit dans certaines productions agricoles au cours de 1963 et donnent quelques prévisions pour 1964.

La Rédaction.

de fromage Cheddar s'élèveront probablement à 58 millions de livres au 1er janvier 1964, ce qui donnera une augmentation de 10 millions de livres en 1964 si les prévisions ci-dessus se révèlent exactes.

17. On peut s'attendre que les stocks de LAIT ÉVAPORÉ ET DE LAIT CONDENSÉ soient relativement bas au début de 1964. La moyenne des exigences du marché domestique pour ces produits devrait se maintenir à environ 300 millions et 20 millions de livres respectivement, ce qui nécessiterait une production aux mêmes niveaux qu'en 1963.

18. EXPORTATIONS DE POU-DRE DE LAIT ENTIER. Comme par les années passées, on prévoit que le Canada, en 1964, exportera les quatre cinquièmes de sa production de poudre de lait entier. La production de la poudre de lait entier pour l'exportation est estimée à 20 millions de livres. On prévoit que le marché canadien, pour sa part, en prendra de 3 à 5 millions de livres.

19. POU-DRE DE LAIT ÉCRÉMÉ. - En 1963, les rentrées obtenues par les producteurs de lait destiné à la fabrication du fromage Cheddar ont dépassé celles qui ont été obtenues du beurre, de la poudre ou de la caséine. Si cette tendance s'accroît, il est probable que la production totale de poudre de lait écrémé en 1964 n'excèdera pas celle de 1963. Si la consommation canadienne continue à augmenter et si elle coïncide avec la production pour fins d'exportation, il se peut qu'une partie du lait utilisé auparavant dans la fabrication du fromage Cheddar, et une partie de celui qui servait à la production de caséine, soient dirigées une fois de plus vers la production de beurre et de poudre. La consommation de cette poudre au pays devrait approcher 145 millions de livres, en 1964.

(Communiqué)

## Fruits et légumes

1. POMMES. - Les pomiculteurs canadiens ont cueilli cette année une production record de 21,3 millions de boisseaux par rapport à 20 millions en 1962. On estime que la récolte de 1963 aux Etats-Unis sera de 222 millions de boisseaux, environ trois millions de moins qu'en 1962. La production nord-américaine s'établit donc à 143 millions de boisseaux en regard de 144 millions en 1962.

2. La tendance actuelle à la hausse dans la production de pommes est particulièrement évidente en Europe de l'Ouest. Des quatre pays qui ont une influence sur les marchés d'exportation canadiens, deux ont particulièrement augmenté leur production. Ce sont l'Italie et la France. En Angleterre, quoiqu'il n'y a pas eu d'augmentation sensible de la production, on remarque tout de même qu'en ces dernières années on a récolté plus de pommes pour la consommation à l'état frais, et que la production de pommes pour la cuisson est à la baisse.

3. Dans plusieurs pays d'Europe, on remarque encore un cycle de production de deux ans, et pour cette raison on a calculé une moyenne mobile de trois ans. Toutefois, les nouvelles variétés sont moins sujettes à ces fluctuations.

4. La quantité totale de pommes disponibles pour le marché en provenance de l'Angleterre, la France, l'Italie et l'Allemagne de l'Ouest en 1963 est de 278 millions de boisseaux, soit environ 27 millions de plus que l'an dernier. Il est à remarquer que cette augmentation dépasse la production totale du Canada.

5. A cause de l'augmentation rapide et soutenue dans la production mondiale, le commerce international deviendra plus compétitif avec le résultat que les producteurs canadiens devront écouler une plus grande partie de leurs produits sur le marché domestique. Les Canadiens consomment présentement 80 livres de pommes à l'état frais et près de cinq livres de jus de pomme par personne par année. On croit que cette consommation pourrait être augmentée.

6. A cause de la production record au Canada, on s'attend que les prix aux producteurs cette année soient un peu plus bas. Toutefois, à cause de l'élasticité de la demande pour ce produit, plus de pommes sont achetées par les consommateurs lorsque les prix sont bas. Il se pourrait alors que le revenu total des producteurs en 1963-64 soit assez élevé.

7. POMMES DE TERRE. - Une superficie de 285,400 acres en 1963 joint à un rendement de 159 quintaux à l'acre donna une production de 45,4 millions de quintaux, soit 3 p. 100 de moins que l'an dernier. La production sera moins élevée dans le centre et l'Ouest canadien mais un peu plus élevée aux Maritimes. Avec une production estimative de 194 millions de quintaux aux Etats-Unis la production totale combinée sera donc de 239 millions de quintaux, soit à peu près la même qu'en 1962.

8. Dix p. 100 de la production de 1962-63 fut transformée et

ce débouché prend une importance grandissante pour les producteurs. La production des articles de confiseries et des pommes de terre prêtes à servir a augmenté sensiblement. Par exemple, la production des articles de confiseries telles les croustilles, a triplé au cours de ces dernières années, et la production des pommes de terre prêtes à servir pour laquelle les statistiques sont disponibles seulement depuis 1960; une augmentation de 30 p.100 fut enregistrée entre 1960 et 1962. On croit que la consommation des pommes de terre conditionnées ne se fera pas entièrement au dépend des pommes de terre fraîches avec le résultat que la consommation totale de pommes de terre va probablement augmenter.

9. Avec une production plus grande que celle de 1962 sur le continent nord-américain et des pauvres perspectives d'exportations pour les pommes de terre de table, on s'attend que les prix en 1963-64 soient un peu plus bas que ceux de la saison dernière.

10. RÉCOLTE À CONSERVES. En 1963, en raison de la position des stocks, la superficie retenue à forfait par les conservateurs pour les tomates et les blé-d'Inde fut moindre que celle de 1962, tandis que celle des haricots verts a augmenté et celle des pois resta au même niveau. A cause de la mauvaise température, la production en 1963 du blé-d'Inde, des pois, des tomates de conserves et du jus de tomate sera sensiblement moins élevée que celle de 1962.

11. On s'attend que la consommation des fruits et légumes transformés se continuera. En se basant sur la consommation actuelle de 41 livres de légumes conditionnés et 16 livres de fruits conditionnés et jus de fruits autres que les agrumes et fruits tropicaux, la demande totale en 1970 atteindra 887 millions de livres de légumes conditionnés et 346 millions de livres de fruits conditionnés.

12. Il y a eu en ces dernières années une augmentation très encourageante de nos exportations de fruits et légumes conditionnés vers l'Angleterre, les pays d'Europe de l'ouest et autres pays. On croit que cette tendance se poursuivra.

13. AUTRES FRUITS ET LÉGUMES. - La production totale de fruits de verger autres que les pommes, en 1963, sera 5,3 millions de boisseaux, soit à peu près la même qu'en 1962. Cette année comparativement à 1962, plus de bleuets, de framboises et de raisins furent récoltés, tandis que la production de fraises déclina de 10 p. 100.

14. A l'état frais, la consommation canadienne par habitant s'est élevée à 55 livres de fruits et 160 livres de légumes, autres que les pommes de terre. On s'attend que dans l'avenir la consommation totale de fruits et légumes par personne demeurera au niveau actuel. Par conséquent, en 1970 avec une population estimative de 21,6 millions la demande sera donc de 1,2 milliard de livres de fruits et 3,5 milliards de livres de légumes.

(Communiqué)

**AUTRES RÉSUMÉS  
EN PAGES 21 ET 22**

# La REVUE des MARCHÉS

## Bestiaux, viande et laine

### PORCS

1. SITUATION. - Le total des porcs classés en 1963 sera un peu moindre qu'en 1962, en dépit d'une forte augmentation cet automne. Les classements hebdomadaires ont fléchi en moyenne de 8 p. 100 par rapport à l'année précédente durant le premier semestre de 1963, mais en juillet ils dépassèrent les niveaux de l'année précédente et durant le reste de l'année ils les ont excédés de 6 p. cent au taux d'environ 126,000 par semaine. Toutefois cet offre ne fut pas assez pour satisfaire la demande du pays et les importations des Etats-Unis ont augmenté de beaucoup.

2. LE PRIX DU PORC en 1963 s'est tenu un peu plus bas que l'an dernier. Durant le premier trimestre de 1963 il fut plus élevé, mais en avril il tomba plus bas qu'en 1962 et demeura ainsi par la suite. Le prix moyen du porc de catégorie A à Toronto était de \$26,57 en octobre comparé à \$29,59 l'an dernier. De janvier au 9 novembre le prix moyen national cumulé des porcs de la catégorie A a été \$27,49 comparé à \$28,07 pour la même période l'an dernier.

3. LE NOMBRE DES PORCS était de 5,5 millions le 1er septembre, 4 p. 100 de plus que l'an dernier. L'augmentation est de 3 p. 100 dans l'Est du Canada et de 6 p. 100 dans l'Ouest. La faible augmentation dans l'Est comparée aux deux dernières années marque probablement la fin de l'augmentation du nombre des porcs dans cette région, parce que les augmentations antérieures et le retour dans la production de l'Ouest après la sécheresse de 1961 ont causé la baisse du prix. Au 1er septembre les cultivateurs disent qu'ils veulent 275,500 portées cet automne, 18 p. 100 de plus que l'an dernier. Les portées augmenteront de 13 p. 100 dans l'Est et de 29 p. 100 dans l'Ouest. Toutefois, cet échantillonnage a été fait avant les grosses ventes récentes de grain, ce qui pourrait faire changer les fermiers d'idée. Jusqu'au 23 novembre il y a eu une légère réduction.

4. PERSPECTIVES. - Durant le premier trimestre de 1964 on s'attend que les ventes seront quelque peu plus nombreuses qu'au dernier trimestre de 1963 et 11 p. 100 de plus qu'à la même date un an auparavant. Les ventes devraient augmenter modérément dans l'Est et fortement dans l'Ouest par rapport à 1962. Les classements d'avril à septembre seront de l'ordre de 136,000 par semaine, 14 p. 100 de plus qu'à la même période en 1963.

5. AUX ETATS-UNIS, un faible accroissement des portées au printemps et à l'été en plus d'une meilleure moyenne de porcelets qui survivent par portée indique des ventes un peu plus élevées cet hiver. Toutefois, les fermiers ont l'intention de décroître légèrement les portées cet automne et cet hiver, ce qui produira moins de ventes tard au printemps et l'été prochain qu'en 1963.

6. On s'attend que LE PRIX du porc sera plus bas durant le premier semestre de 1964 qu'à la même période en 1963, se tenant près des niveaux actuels de \$25 à \$26 les 100 livres pour catégorie A à Toronto. Aux Etats-Unis on s'attend que le prix se tienne près des niveaux actuels de \$15 à \$16 pour les porcs de choix à Chicago jusqu'au printemps. Une diminution des ventes durant le printemps devrait modérer la baisse saisonnière coutumière du prix.

### BOVINS

7. SITUATION. - Les abattages inspectés de toutes les catégories, jusqu'à la fin d'octobre se chiffraient en moyenne à 40,600 par semaine, 4 p. 100 de plus que l'an passé. Une augmentation de 12 p. 100 dans l'abattage des bovins de choix et de bonne qualité (21,378 par semaine, 52,6 p. 100 de l'abattage total) a contrebalancé les petits déclinés dans presque toutes les autres catégories. Pour la première fois dans notre histoire, nous avons vendu 18,500 têtes par semaine de bovins de choix et de bonne qualité et nous n'avons pas fondé les prix sur les exportations. Aux Etats-Unis aussi l'abattage de bovins a été plus élevé de janvier à octobre, environ 9 p. 100 de plus que durant cette période en 1962.

8. Le prix des BOVINS ENGRAISSÉS, qui s'était tenu élevé à l'automne de 1962, a beaucoup fléchi tôt en 1963. A Calgary il tomba de \$27,55 les 100 livres en novembre 1962 à \$21,30 les 100 livres en mars. Le prix remonta graduellement jusqu'à \$25,50 en août, mais depuis il a décliné à \$22,30. Ce n'est que durant le premier trimestre que le prix a été au-dessous de l'équivalent américain et c'est durant cette période que nos exportations de bovins engraisés ont eu lieu. Aux Etats-Unis aussi le prix a baissé l'hiver dernier et ne s'est relevé que pour une courte durée durant le troisième trimestre de 1963.

9. LE PRIX des bovins d'engrais cette année a suivi la tendance à la baisse du prix des bovins engraisés et s'est tenu au-dessus du prix américain équivalent. Donc les exportations de bovins d'engrais jusqu'au 16 novembre n'ont totalisé que la moitié de celles de l'an dernier. Durant la semaine du 9 novembre les bouvillons de bonne qualité se vendaient dans le sud de l'Alberta entre \$21 et \$23 les 100 livres, et les jeunes boeufs de bonne qualité entre \$26 et \$28 les 100 livres. Du à la sécheresse, l'Ontario a acheté moins de bovins d'engrais. Jusqu'au 16 novembre seulement 172,000 têtes avaient pris la direction de l'Est un décroît de 26,000 sur l'an dernier.

10. PERSPECTIVES. - Le nombre de bovins au Canada s'établissait à 12,3 millions, le 1er juin 1963, soit 1,9 p. 100 de plus que l'an dernier. L'accroît dans l'Ouest contrebalança le décroît dans l'Est.

11. BOVINS A L'ENGRASSEMENT. - Dans l'Ouest du Canada cet automne il y a eu plus de bovins que l'an dernier et dans l'Est bien que le mouvement ait été retardé, on s'attend d'en avoir un aussi grand nombre que l'an dernier. Les approvisionnements de fourrage d'hiver tant dans l'Est que dans l'Ouest sont adéquats ou amples. Aux Etats-Unis une sécheresse très étendue a causé un déclin dans l'achat de bovins à l'engraisement, mais l'expansion dans les entreprises d'engraisement, une récolte record de maïs, et des prix de bovins à l'engraisement qui sont tombés en ligne avec ceux des bovins engraisés, préconisent une entrée d'un grand nombre de bouvillons et de jeunes boeufs dans les cours d'engraisement. Le prix assez bas des bovins engraisés va toutefois prévenir un remplacement excessif.

12. LES PRIX DE BOVINS vont avoir tendance à la baisse jusqu'à juillet 1964, parce qu'il y a plus de bovins à l'engraisement cet automne et qu'il en résultera plus de ventes de bovins engraisés.

### VEAUX DE BOUCHERIE

13. SITUATION. - L'abattage des veaux de janvier à octobre a été de 13,100 têtes par semaine, en moyenne, 5 p. 100 de moins que l'an dernier. Presque tout le déclin a eu lieu dans l'Ouest. Les exportations de veaux se sont chiffrées à 37,000 têtes durant cette période, 12 p. 100 de plus que l'an dernier.

14. LES PRIX des veaux Bons et De choix ont été plus bas que l'an dernier jusqu'à octobre, alors qu'à Toronto les prix étaient en moyenne de \$29,50 les 100 livres comparativement à \$28,37 en 1962.

15. PERSPECTIVES. - On s'attend que les ventes de veaux continuent leur déclin des années passées. Il n'y aura probablement très peu de changement dans le niveau des prix.

### MOUTONS ET AGNEAUX

16. SITUATION. - Les ventes nettes de moutons et agneaux de janvier à octobre 1963 étaient de 400,000, soit 10 p. 100 de moins qu'en 1962. Les importations sur pied des Etats-Unis ont été de 43,240 têtes, presque le double de l'an passé et sont responsables pour le plus grand abattage durant l'été de moutons et agneaux au Canada. Le total des abattages inspectés à la fin d'octobre s'élevait à 406,262 têtes, soit une baisse de 4,2 p. 100 sur l'an passé.

17. LE PRIX DES AGNEAUX a été un peu plus élevé en 1963 qu'en 1962; le prix moyen cumulé pour le Canada, du 1er avril au 2 novembre a été de \$19,93 les 100 livres. Pour la semaine terminée le 2 novembre, le prix moyen pondéré au Canada était \$17,56 par rapport à \$17,43 l'an dernier.

18. PERSPECTIVES. - On s'attend que les ventes vont décliner en 1964 mais pas autant que les années antérieures. Les abattages réduits de moutons indiquent qu'un plus grand nombre de moutons sont gardés pour la reproduction. Le prix sera affecté par les importations qui sont une part substantielle des approvisionnements totaux.

(Communiqué).

## Oeufs et volailles

### OEUFS

1. SITUATION. - La production d'oeufs en 1963 devrait atteindre 417 millions de douzaines (13,9 millions de caisses), soit 4% de moins qu'en 1962. La production de chaque mois, de juin à septembre, a été plus faible que durant les mois correspondants de 1962. Le nombre de poules au Canada est tombé au minimum de 23,1 millions de poules en juillet 1963, soit 1,4 million de moins que le chiffre minimum de 1962, atteint en juin. Les prix plus élevés des oeufs pourront retarder l'élimination du vieux troupeau. Cependant, il est prévu que le nombre de poules sera inférieur d'un million ou plus durant le reste de l'année 1963 et la production durant le dernier trimestre sera inférieure à celle de 1962.

2. Le placement de poussins pour la ponte durant la période allant de janvier à mai 1963 a été de 6% inférieur à l'an dernier. Cependant, il y a eu une forte augmentation en pourcentage (30,8 %) dans le placement des poussins de ponte durant la période de faible placement. Cette augmentation n'aura aucun effet sur le nombre de poules avant décembre.

3. La quantité d'oeufs vendus par l'entremise des postes enregistrés de classement au cours des dix premiers mois de 1963 a été de 180 millions de douzaines (6 millions de caisses), soit environ 2,2% de moins que durant la même période de 1962. Les ventes d'oeufs ont baissé dans l'Ontario, le Québec et les provinces des Prairies, alors qu'elles ont augmenté dans les provinces de l'Atlantique et la Colombie-Britannique.

4. Les prix des oeufs payés aux cultivateurs durant les dix premiers mois de 1963 ont été en moyenne de 34c, la douzaine comparativement à 29c, en 1962. Les prix ont été plus élevés durant chaque mois sauf août alors que la moyenne a été à peu près la même que l'année précédente. La moyenne nationale pondérée du prix cumulé des oeufs de la catégorie Canada A gros durant l'année de soutien 1962-1963 (octobre-septembre), a été de 36,8c, la douzaine, soit très au delà du niveau de soutien de 34c. Par conséquent, aucun paiement d'appoint ne sera versé aux producteurs pour cette période.

5. Les exportations d'oeufs au cours de 1963 sont estimées à 1,5 million de douzaines (50,000 caisses), soit à peu près la même quantité que l'an dernier, mais beaucoup moins que la moyenne de 14,8 millions de douzaines des années 1956-1960. Les importations d'oeufs en coque pour la consommation ont augmenté à environ 5,8 millions de

douzaines (174,000 caisses) pour la période janvier-octobre inclusivement, soit plus de trois fois la quantité importée durant la même période de 1962.

6. PRÉVISIONS. - Il semble que le nombre de poules sera quelque peu inférieur en 1964 à ce qu'il était l'année précédente. Il y a donc lieu de prévoir que la production d'oeufs durant les premiers mois de 1964 sera inférieure à celle de la période correspondante de 1963 et que les prix seront égaux ou légèrement supérieurs à ceux qui avaient cours en 1963 durant les quatre ou cinq premiers mois de l'année. Cependant, si la tendance à la hausse des remplacements de poules, commencée en juin dernier, se maintient, il est à prévoir que la production d'oeufs dépassera le niveau de l'an dernier vers mai ou juin et qu'il s'ensuivra un affaiblissement des prix.

7. En supposant que la consommation par habitant reste à peu près la même, la consommation totale d'oeufs en 1970 pourra atteindre 465 millions de douzaines comparativement à 408 millions en 1963. Cela représente une augmentation d'environ 2% par année.

### VIANDE DE VOLAILLE

8. SITUATION. - Il semble que la production globale de viande de volaille en 1963 s'établira à environ 609 millions de livres, soit 7,6% de plus qu'en 1962 et 7,4% de plus que le sommet précédent de 567,2 millions de livres en 1961. La plus grande partie de l'augmentation provient des ventes de poulets à griller. La production de dindons en 1963 sera probablement d'environ 147 millions de livres, soit à peu près la même que les 147,2 millions de livres de l'an dernier.

9. Les arrivages de poulets dans les postes enregistrés de conditionnement se sont élevés à 268,3 millions de livres jusqu'à la fin d'octobre, soit 17% de plus que durant la période de janvier-octobre 1962. Bien que les approvisionnements aient été plus abondants cette année, les prix se sont maintenus remarquablement stables. Les prix des poulets vivants à griller dans l'ouest de l'Ontario se sont maintenus fermes à 20c, la livre depuis juillet jusqu'en septembre. Les prix ont baissé à 19c, en octobre et 17c, à la mi-novembre.

10. Jusqu'à la fin d'octobre 1963, 89,4 millions de livres de dinde avaient été conditionnées dans les postes enregistrés, soit 4,6% de plus que durant la même période de 1962. Cependant, il semble que les ventes durant le reste de l'année seront de 8 à 10% inférieures à celles de la

même période de l'an dernier. Les prix payés aux producteurs pour les dindons vivants de la catégorie no. 1 dans l'ouest de l'Ontario, en octobre (chiffres de 1962 entre parenthèses) ont été: dindons légers, 26c, la livre (27c.); dindons de poids moyen, 26c, la livre (28c.) et de poids lourd, 23c, la livre (24c.).

11. Les stocks de dinde en entrepôt ont baissé plus rapidement qu'à l'ordinaire au cours du premier semestre de l'année, mais les arrivages dans les entrepôts au cours des mois d'août et septembre ont été considérablement supérieurs à ceux de l'an dernier à cause des ventes plus hâtives. La forte consommation de dinde à la fête de l'Action de grâce a diminué de 3,5 millions de livres les arrivages dans les entrepôts en octobre, comparativement à octobre 1962, bien que les ventes aient été à peu près semblables. La consommation de dinde au pays durant les dix premiers mois de 1963 a dépassé d'environ 4% celle de l'an dernier.

12. Les ventes de poules jusqu'à la fin d'octobre ont dépassé de 3,5% celles de l'an dernier. La diminution du nombre de poussins de remplacement au printemps et les prix plus élevés des oeufs ont porté les producteurs à procéder à une élimination moins considérable cet automne. Les prix des volailles vivantes de poids lourd à Toronto ont varié de 2 à 9c, de plus durant les dix premiers mois de 1963 que les bas prix en cours durant la même période de 1962, alors que les entrepôts avaient effectué de forts envois. En octobre 1963, les prix ont baissé à 16c., soit à peu près les mêmes que l'année précédente.

13. PRÉVISIONS. - Il semble que les producteurs de viande de volaille percevront des recettes au comptant plus élevées en 1963 qu'en 1962. Il est fort possible que le report de dinde soit l'an prochain inférieur à ce qu'il a été le 1er janvier 1963. Les prévisions pour 1964 veulent qu'il se produise une hausse des recettes au comptant ainsi qu'une hausse du coût des aliments, peut-être. En somme, les conditions laissent prévoir une autre forte récolte de dindons et de poulets à griller en 1964.

14. On prévoit qu'en 1970 les Canadiens consommeront la viande de volaille à raison de 37 livres par habitant, soit 5 livres de plus qu'à l'heure actuelle. La consommation globale de viande de volaille pourra s'élever, en 1970, à 800 millions de livres, comparativement à 618 millions en 1963, soit une hausse annuelle d'environ 4%.

(Communiqué).

# CÉRÉALES ET ALIMENTS POUR BESTIAUX

1. BLÉ.- La récolte mondiale de blé en 1963 est provisoirement estimée à 8,3 milliards de boisseaux ou à environ 400 millions de boisseaux de moins qu'en 1962. Toutefois, cette production est répartie de façon tout à fait exceptionnelle des points de vue de la quantité et de la qualité. Il en résulte un fort déplacement de blé de l'Amérique du Nord, où la moisson a été abondante, vers l'Europe occidentale et orientale, l'U.R.S.S. et le Japon, où la production a fléchi par suite des conditions adverses. Par conséquent, le commerce mondial touchera un nouveau sommet, de peut-être même deux milliards de boisseaux, au regard du record antérieur de 1,7 milliard en 1961-1962.

2. La récolte canadienne, qui a été de bonne qualité, a atteint le chiffre sans précédent de 723 millions de boisseaux, ce qui ajouté au report de 489 millions, représentait au début de la campagne agricole 1963-1964 des disponibilités globales, également sans précédent, d'un peu plus de 1,2 milliard de boisseaux. Ces stocks seront réduits du chiffre des exportations, qui devraient atteindre au moins 550 millions de boisseaux, et de la consommation intérieure, à peu près 145 millions de boisseaux. Le reste, soit environ 500 millions de boisseaux, sera reporté à l'an prochain. Ce total record des exportations et de la consommation en 1963-1964 correspondra à peu près à notre récolte sans précédent de sorte qu'à la fin de l'année les stocks seront sensiblement du même ordre qu'à la fin de l'an dernier.

3. Les contrats à long terme déjà signés avec les pays où le commerce est monopole d'Etat sont pour nous presque une assurance que nos exportations dépasseront la normale au cours des deux prochaines années. Si la production de blé redescend à la moyenne des dix dernières années, il s'ensuivra un fléchissement sensible de nos stocks mais si, par contre, elle se tient au niveau de 1963, ou à peu près, ces stocks augmenteront dans une certaine mesure.

4. Au début de la campagne 1963-1964, le prix du no 1 du Nord à la tête des Lacs était d'environ \$1,92 le boisseau mais, à la fin d'octobre, il était passé à \$2,04.

5. BLÉ DURUM.- Les disponibilités globales de blé durum, qui atteignent le chiffre exceptionnel d'environ 11 millions de boisseaux, sont très considérables au regard des ventes intérieures et extérieures prévues. On compte que les exportations atteindront quelque 30 millions de boisseaux et la consommation intérieure environ 5 millions de boisseaux. Comme la récolte de 1963 a été de l'ordre de 53 millions de boisseaux, les stocks accumulés toucheront de nouveaux sommets encore cette année. Dans ces circonstances, il y aurait lieu, semble-t-il, de réduire davantage les emblavures en 1964. Le prix de cette denrée qui, au début de la campagne 1962-1963 s'établissait à \$3,45 le boisseau pour l'ambro no 1 de l'Ouest canadien à la tête des Lacs, a fléchi depuis lors au point que pour le mois d'octobre la moyenne a été de \$2,17 le boisseau. On prévoit qu'il se maintiendra à ce chiffre ou peut-être à un chiffre légèrement plus élevé jusqu'à la fin de la campagne agricole.

6. BLE D'HIVER DE L'ONTARIO.- Des calculs provisoires

indiquent que la superficie ensemencée en blé d'hiver en Ontario en 1963 sera de 460,000 acres, soit 18,000 de plus que la superficie en culture cette année. Cet automne, les ventes sur les marchés d'outre-mer ont été plus élevées que la normale et l'on ne prévoit aucune difficulté à écouler la quantité qui nous reste.

7. SEIGLE.- A la mi-octobre de cette année, les exportations canadiennes de seigle n'atteignent que le tiers du chiffre enregistré à pareille date l'an dernier, mais on prévoit qu'elles progresseront sensiblement d'ici la fin de la campagne. Ces prévisions sont fondées sur la forte demande mondiale de céréales de provende et la faible récolte mondiale de seigle. Les prix versés aux producteurs devraient être favorables jusqu'à la fin de la campagne.

8. CÉRÉALES DE PROVENDE.- Il est impossible de noter une tendance précise dans la quantité de céréales employée pour l'alimentation des bestiaux pendant la dernière décennie, mais on estime que si les disponibilités sont suffisantes le marché domestique de ces céréales devrait s'accroître quelque peu au cours des prochaines années. Les stocks de céréales de provende pour la campagne agricole 1963-1964 sont les plus abondants qu'on ait connus jusqu'ici et il y a lieu de prévoir une forte augmentation du report annuel.

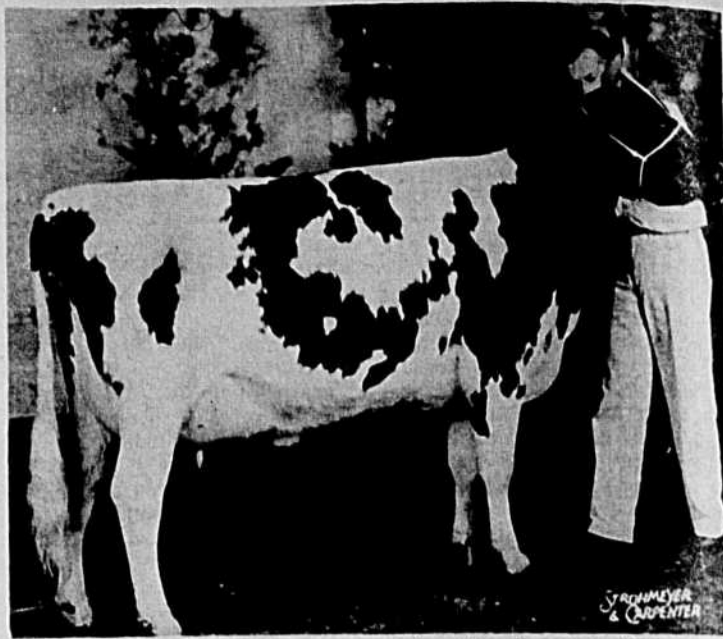
9. AVOINE.- La consommation intérieure et les exportations d'avoine devraient se maintenir au cours de la campagne 1963-1964 à peu près aux mêmes chiffres que pendant la campagne précédente. Le report augmentera de quelque 20 p. 100 et dépassera du quart environ la moyenne des dernières années. Si le rendement est normal en 1964, une superficie ensemencée à peu près égale à celle de 1963 devrait, compte tenu des stocks importants accumulés, être suffisante pour assurer toute la quantité d'avoine requise pour la campagne 1964-1965. Le prix de l'avoine de provende no 1 à la tête des Lacs s'est maintenu en moyenne à 76 cents le boisseau en septembre et octobre et semble devoir demeurer assez stable jusqu'à la fin de la campagne en cours.

10. ORGE.- Les stocks d'orge étant plus abondants, il est probable que des quantités beaucoup plus considérables de cette denrée serviront à l'alimentation des bestiaux au cours de la campagne 1963-1964. Malgré cette hausse de la consommation intérieure et les exportations prévues, les stocks augmenteront sensiblement au point d'atteindre peut-être à la fin de la campagne agricole 140 millions de boisseaux, soit l'équivalent de la consommation intérieure d'une année moyenne. Une superficie en culture à peu près égale à celle de 1963 devrait être suffisante pour répondre à la demande cette denrée. Le prix de l'orge de provende no 1 à la tête des Lacs a été de \$1,13 le boisseau en moyenne en octobre, au regard de 41,23 l'année précédente et il est probable que pour l'ensemble de la campagne 1963-1964 il sera plus faible qu'il ne l'a été en 1962-1963.

11. MAIS.- Même si la récolte de maïs a été sensiblement du même ordre en 1963 qu'en 1962, on prévoit que les importations de cette année seront beaucoup moins considérables. La con-

sommation intérieure fléchira également par rapport au chiffre sans précédent de la dernière campagne. Cette année, le prix du maïs canadien se maintiendra sans doute à un chiffre un peu plus élevé que celui de 1962-1963.

12. PLANTES FOURRAGÈRES.- Il semble que, sauf dans certaines localités, toutes les provinces auront cette année amplement de plantes fourragères. Même s'il a été possible de laisser les animaux à l'extérieur au cours de l'automne dans de vastes régions de l'Est canadien, les pâturages ont été pauvres, ce qui a nécessité un apport considérable de provende.  
(Communiqué)



LESSNESSOCK VICTORINE, taure Ayrshire, importée d'Ecosse, a été vendue \$1450. à la vente nationale du 9 août 1963 à M. Clément Beauchemin, de Verchères. Elle a remporté le 1er prix des 2 ans en lactation de la Royale de Toronto et faisait partie du troupeau de Québec qui fut 1er dans le concours inter-provincial.

## La Revue des Marchés:

### TABACS

1. SITUATION.- En 1963, environ 114,000 acres de tabacs de toutes les catégories ont été plantés au Canada, soit 13 p. 100 de moins qu'en 1962. La superficie en tabac jaune fut réduite à environ 105,000 acres par rapport à 122,000 acres; la superficie en tabac Burley fut légèrement moindre à 4,300 acres, tandis que pour le tabac à cigares elle s'est élevée un peu à 3,200 acres.

La production totale de toutes les catégories de tabac au Canada, en 1963, est estimée à 200 millions de livres (poids vert), ce qui est légèrement inférieur aux 203 millions de livres produites en 1962. La production de tabac jaune, en 1963, est estimée à 188 millions de livres, la même qu'en 1962. La production du tabac Burley est estimée à 7,7 millions de livres et le tabac à cigares à quatre millions de livres, toutes deux furent inférieures à 1962 par environ un million de livres.

La consommation de cigarettes en 1962-63 (octobre-novembre) augmenta de 5 p. 100 par rapport à l'année dernière et celle des cigares, 6 p. 100, atteignant ainsi une consommation record.

Les exportations de tabac de toutes catégories pour la campagne agricole terminée de 30 septembre 1963, sont estimées à 40 millions de livres, soit une baisse en regard des 46,7 millions de livres exportées l'année précédente. Les exportations de tabac jaune, estimées à 37 millions de livres ont été de huit millions de livres de moins que celle de l'année précédente, tandis que les exportations du Burley à 2,3 millions ont doublé celles de 1962.

En 1962, la valeur globale de la récolte canadienne de tabac, a été de 96 millions de dollars comparativement à 105 millions pour celle de la saison précédente.

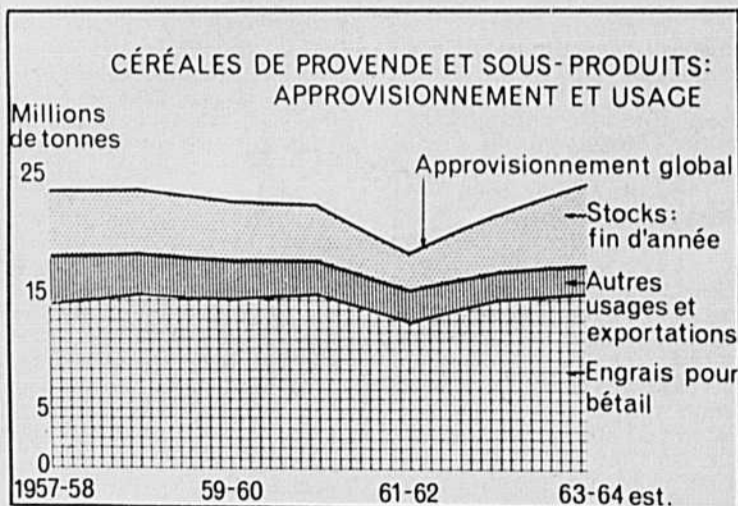
On estime que le total des stocks de tabac jaune au Canada, au 30 septembre 1963, s'élevait à 200 millions de livres, ce qui équivaut à des approvisionnements de 21 mois, comparativement à 20 mois au même jour de l'année précédente. Le commerce canadien détient des stocks représentant environ 17 mois d'approvisionnement, soit à peu près la moyenne des dix années précédentes, tandis que l'Office de vente des producteurs

de tabac jaune de l'Ontario représente une réserve d'environ trois mois.

Au 31 octobre 1963, le tabac jaune est devenu un produit désigné, sous l'empire de la Loi sur la stabilisation des prix agricoles. Un programme de paiement d'appoint a été autorisé pour la récolte de 1963 afin de permettre une transition ordonnée du système du prix minimum de catégorie à celui du marché ouvert. Toutes les catégories de tabac jaune, à l'exception des "Special Factored" et "Non-descript" ont droit à cet appoint. Le prix prescrit pour l'Ontario est de 47 cents la livre, soit environ 90 p. 100 de la moyenne décennale des prix. Des paiements semblables ont aussi été prévus pour les producteurs des autres provinces et ils équivalent à ceux qui ont été établis pour l'Ontario.

2. PRÉVISIONS.- De qualité généralement bonne, la récolte de tabac jaune, en 1963, rapportera probablement plus, en moyenne aux producteurs, que les 43,3 cents la livre reçus pour la récolte précédente. Lorsque cette récolte sera appréciée, la quantité de tabac reséché que l'on en obtiendra suffira aux besoins domestiques et permettra en plus d'en exporter environ 50 millions de livres. En 1970, les besoins domestiques de tabacs au Canada devraient atteindre 165 millions de livres (poids vert). De magnifiques occasions existent aussi aux marchés d'exportation.

(Communiqué).



#### GRATIS

Renseignements, littérature et photos sur le bétail Hereford. Ecrivez à: Société des Eleveurs d'Hereford du Québec, Windsor Mills, Qué.

### UN SERVICE D'ASSURANCE GÉNÉRALE POUR LES COOPÉRATIVES!

Ce service qui groupe un grand nombre de coopératives a pour but d'aider à solutionner leurs problèmes d'assurance générale.

Des spécialistes dans les divers genres d'assurance sont à votre service.

**PRENEZ-EN AVANTAGE!**

SERVICE DES ASSURANCES GÉNÉRALES

**COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC**

Montréal